

DK NEWS



Horaires des prières

Fajr: 04h24 Dohr: 12h53
Asr: 16h40 Maghreb: 19h47 Isha: 21h16

MÉTÉO

Alger	: 35°	26°
Oran	: 29°	24°
Annaba	: 38°	24°
Béjaïa	: 33°	24°
Tamanrasset:	42°	30°

www.dknews-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 9- samedi 10 août 2024 / 5/6 safar 1445 - N° 3623 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE

La direction de la campagne électorale du candidat M. Abdelmadjid Tebboune procède à l'installation de ses structures

P. 24

ALGÉRIE - ARABIE SAOUDITE

M. Attaf s'entretient à Djeddah avec plusieurs de ses homologues des pays arabes et musulmans

P. 24

ALGÉRIE - LIBYE

M. Tabi reçoit l'ambassadeur de la Libye en Algérie

P. 24

ALGÉRIE - ONU

L'adoption d'une convention de l'ONU sur la cybercriminalité s'ajoute aux succès de l'Algérie sous la conduite du président de la République

Les efforts inlassables déployés par la diplomatie algérienne au niveau international, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ont été couronnés jeudi par l'adoption du texte d'une Convention des Nations unies sur la lutte contre la cybercriminalité qui vient s'ajouter aux nombreux succès que l'Algérie n'a cessé de remporter. Ce texte, adopté par le Comité Intergouvernemental chargé d'élaborer une Convention internationale globale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et de la communication à des fins criminelles, présidé par l'ambassadeur algérienne Faouzia Mebarki, représente un succès qui a couronné trois années consécutives de négociations intenses avec l'ensemble des Etats membres. Dès son élection en mai 2021, la présidence algérienne du Comité a entrepris des efforts inlassables pour rapprocher les points de vue divergents des Etats membres. P. 24



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Début des inscriptions universitaires définitives par voie électronique (ministère)

P. 3

CAMPAGNE DE NETTOIEMENT

Large campagne de nettoyage au niveau des quartiers à Alger

P. 8

IMPÔTS

Une plateforme numérique pour le paiement des droits de timbres fiscaux

P. 6

SANTÉ

PNEUMONIE

Quels symptômes et quels traitements ?

Pp 12-13

F   T B A L L

LIGUE 1 MOBILIS (PRÉPARATION)

Le CRB boucle "avec succès" son stage en Turquie

P. 21



TIZI-OUZOU

De nouvelles réalisations pour la 5^e édition du Festival de l'environnement et de la culture

P. 16

TRANSPORT

Reprise des liaisons ferroviaires entre l'Algérie et la Tunisie

P. 2

TRANSPORT

Reprise des liaisons ferroviaires entre l'Algérie et la Tunisie



Le trafic sur la ligne ferroviaire reliant l'Algérie à la Tunisie reprendra partir de samedi prochain, après une interruption de près de 30 ans, et ce à raison d'une desserte par jour entre les deux pays dans une première phase, avec des tarifs compétitifs par rapport aux autres moyens de transport, indique jeudi un communiqué de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF).

Le lancement officiel de cette ligne aura lieu aujourd'hui, la première liaison commerciale depuis Tunis sera effectuée le demain, tandis que la première liaison commerciale depuis Annaba (Algérie) partira le mardi 13 août 2024, explique la même source.

EXPLOSION D'UNE BONBONNE DE GAZ BUTANE À MASCARA

Quatre blessés quittent l'hôpital

Quatre des cinq personnes blessées dans l'explosion d'une bonbonne de gaz butane survenue dans la nuit de mercredi dans la commune de Sidi Kada (Mascara), ont quitté l'hôpital, jeudi après-midi, après avoir reçu les soins nécessaires, a-t-on appris du directeur de la santé de la wilaya.

Les quatre blessés ont quitté l'Établissement hospitalier public de Tighenif après avoir reçu les soins nécessaires, alors que la cinquième victime de l'explosion qui souffre de brûlures de 3^e degré, a été évacuée vers l'Établissement hospitalier universitaire (EHU) "1^{er}-Novembre 1954" d'Oran, a précisé à l'APS Cheikh Benyakhou. La même source a fait observer que l'Établissement hospitalier public de Tighenif a mobilisé tous les moyens nécessaires pour une meilleure prise en charge des victimes. L'accident s'est produit, dans la nuit de mercredi, dans une habitation située au boulevard Emir Abdelkader, dans la ville de Sidi Kada, causant la mort sur place de quatre personnes, âgées entre 2 et 52 ans, et faisant cinq blessés à différents degrés de gravité, rappelle-t-on. Le wali de Mascara, Farid Mohammedi, s'est déplacé dans la nuit de mercredi à l'hôpital de Tighenif où il s'est enquis de l'état de santé des blessés et les conditions de leur prise en charge, de même qu'il s'est déplacé au lieu du drame, a fait savoir la cellule de communication de la wilaya.

CONSTANTINE

Lancement de la réalisation de 9 centres de stockage intermédiaire de céréales

Les travaux de réalisation de 9 centres de proximité de stockage intermédiaire de céréales, dans la wilaya de Constantine, ont été lancés mercredi par les autorités locales. Une fois réceptionnés, ces projets implantés dans plusieurs communes de la wilaya d'une capacité globale de 450.000 quintaux, contribueront à la réussite de la stratégie nationale portant consolidation de la sécurité alimentaire à travers la mise à la disposition des agriculteurs davantage d'espaces nécessaires pour le stockage des céréales, a indiqué le wali, Abdelkhalak Sayouda, en marge du lancement de cette opération à partir des communes de Zigoud Youcef, Ibn Ziad et d'Ain Smara.

La réception de ces 9 centres de proximité de stockage intermédiaire de céréales devra avoir lieu "avant la prochaine campagne de moisson-battage 2025", a assuré le même responsable qui a mis l'accent sur l'importance de ces projets visant à assurer l'autosuffisance alimentaire.

Ces projets qui seront réalisés dans des communes réputées par leur production céréalière à savoir Zigoud Youcef, Ibn Ziad, Ain Smara, Ain Abid et Benbadis offriront des espaces pour le stockage des légumineuses également, a indiqué le wali.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Saïda: Un mort et deux blessés dans un accident de la route (Protection civile)



Une personne est décédée et deux autres ont été blessées à différents degrés de gravité dans un accident de la circulation survenu vendredi dans la wilaya de Saïda, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit sur la route nationale (RN) n° 94, reliant les wilayas de Saïda et Tiaret, dans la région d'Ouled Ali (commune d'Ouled Brahim) suite à une collision entre deux véhicules utilitaires, causant la mort d'une personne âgée de 39 ans et des blessures à deux autres, a indiqué la même source.

Les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer les premiers soins aux blessés et les évacuer vers l'Établissement public de santé de proximité d'Ouled Brahim.

Le corps de la victime a été transféré à la morgue du même établissement de santé, a-t-on ajouté.

Les services compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de cet accident.

Mila : 4 morts et 2 blessés dans un accident de la circulation (Protection civile)

Quatre personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été blessées, dans un carambolage entre un camion et trois véhicules de tourisme survenu, jeudi soir sur la RN 5, dans son segment reliant les communes d'Oued Athmania et Chelghoum Laid (Mila), a indiqué vendredi la direction locale de la Protection civile.

Les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile de Oued Athmania soutenus par les éléments de celle de Chelghoum Laid sont intervenus à 22H08 mn suite à cet accident survenu au lieu-dit "Oued Bouikour", a déclaré à l'APS, l'officier de permanence, à la direction de wilaya de ce corps constitué, lieutenant Youcef Bouabdallah.

Selon la même source, quatre personnes sont décédées sur place et deux autres ont été blessées et transportées à l'hôpital d'Oued Athmania.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les causes et circonstances de l'accident.

51 morts et 279 blessés en une semaine (Gendarmerie nationale)

Les services de la Gendarmerie nationale ont enregistré, au niveau de leurs territoires de compétence, 51 morts et 279 blessés dans 160 accidents corporels survenus cette semaine.

Dans une déclaration jeudi à l'APS, le chargé de communication au Centre d'information et de coordination routière du Commandement de la Gendarmerie nationale, le Sergent-chef Abdelhamid Amrani, a indiqué que le facteur humain demeure "la principale cause" de ces accidents, en raison du non-respect du code de la route, précisant que les conducteurs avaient provoqué 143 accidents, dont 22 dus à l'imprudence, 17 en raison du non-rallentissement dans les virages et 12 en raison des dépassements dangereux, tandis que les piétons ont été à l'origine de 16 accidents.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans les wilayas de Boumerdes et Bouira (12 accidents), suivies des wilayas de Skikda (11 accidents), Ain Defla et Tébessa (09 accidents), et Chlef (8 accidents), a-t-il ajouté.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Alger : démantèlement d'une bande spécialisée dans la fabrication et la contrefaçon de tabac à chiquer à Reghaïa (GN)



La brigade de recherches de la Gendarmerie nationale (GN) de Reghaïa (Alger) a démantelé une bande spécialisée dans la fabrication et la contrefaçon d'un produit destiné à la consommation humaine (tabac à chiquer)", a indiqué, jeudi, un communiqué du Commandement de la Gendarmerie nationale (GN).

La brigade de recherches de la Gendarmerie nationale de Reghaïa "a démantelé une bande spécialisée dans la fabrication et la contrefaçon d'un produit destiné à la consommation humaine (tabac à chiquer)", précise le communiqué.

Cette opération a permis la saisie de près de 30.335 sachets de tabac à chiquer contrefait et 13.700 boîtes de cigarettes (y compris de marque étrangère), d'une valeur totale de 471 millions de centimes", ajoute la même source.

"L'opération a été enclenchée après la réception d'informations et la filature de cette bande qui a été démantelée, notamment grâce à la trace des revenus importants qu'elle a générés de cette activité et à l'évasion fiscale".

Un dossier judiciaire a été établi dans cette affaire et toutes la marchandises ont été saisies, note le communiqué.

MILA

Sept (7) autorisations d'exploitation exceptionnelles délivrées à des investisseurs

Sept (7) autorisations d'exploitation exceptionnelles ont été remises à autant d'investisseurs, mercredi à Tadjjanet (Mila), au cours d'une cérémonie présidée par le wali, Mostafa Koreich, dans une unité privée de fabrication de poutrelles métalliques.

Les autorisations délivrées ont trait à des projets d'investissement dans plusieurs domaines tels que la transformation du marbre, de l'aluminium et la robinetterie.

Cette opération s'inscrit, selon le directeur de l'industrie par intérim, Khaled Abd Meziane, dans le cadre des efforts des autorités locales pour lever les obstacles freinant les projets d'investissement.

La commission de wilaya chargée d'éliminer les écueils auxquels se heurtent les projets d'investissement a étudié 330 dossiers liés à des projets "achevés" mais dont les opérateurs n'ont pas pu entamer leur activité.

A ce jour, 74 autorisations d'exploitation exceptionnelles ont été délivrées à des investisseurs dont les projets étaient à l'arrêt, "ce qui a contribué à créer une dynamique économique au niveau local et à créer des emplois pour les habitants de la wilaya", a souligné le même responsable.

Un des bénéficiaires d'une autorisation d'exploitation, propriétaire d'une unité de transformation de marbre dans la commune de Chelghoum-Laid, a fait part à l'APS de sa "profonde satisfaction de pouvoir, aujourd'hui, grâce à l'autorisation obtenue, entamer son activité dans un cadre juridique garantissant ses droits et avantages accordés par l'Etat pour encourager l'investissement, et nous motive pour développer et étendre nos projets".

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE Le 3 septembre, date butoir pour l'établissement des procurations de vote (ANIE)

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a affirmé, mercredi dans un communiqué, que certaines catégories d'électeurs ne pouvant pas voter en personne le jour du scrutin présidentiel du 7 septembre prochain, peuvent établir des procurations jusqu'au 3 septembre.

"En application des dispositions de l'ordonnance 21-01 du 26 Rajab 1442, correspondant au 10 mars 2021, portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, notamment le chapitre relatif au vote par procuration, l'ANIE rappelle à tous les électeurs appartenant à l'une des catégories ci-après qu'ils peuvent, sur leur demande, exercer leur droit de vote par procuration", a précisé la même source.

Dans ce cadre, "les procurations peuvent être établies jusqu'à mardi 3 septembre 2024 par acte dressé par-devant le président de la commission communale de révision des listes électorales pour les grands invalides ou in-



firmes, les travailleurs et personnels exerçant hors de la wilaya de leur résidence ou en déplacement et ceux retenus sur leur lieu de travail le jour du scrutin", a ajouté la même source.

Il s'agit également des "universitaires et des étu-

dians en formation en dehors de leur wilaya de résidence, des citoyens se trouvant momentanément à l'étranger", a souligné la même source. Pour les citoyens établis à l'étranger, loin de leur résidence ou se trouvant hors du territoire

national, les procurations sont établies devant le chef de la représentation diplomatique ou consulaire, selon la même source.

S'agissant des membres de l'Armée nationale populaire (ANP), de la sûreté nationale, et de la protection civile, les fonctionnaires des douanes algériennes et des services pénitentiaires retenus sur leur lieu de travail le jour du scrutin, cette formalité est accomplie par-devant le chef d'unité ou le directeur de l'institution, selon le cas.

Les procurations des personnes hospitalisées ou ceux sous traitement à domicile sont établies par acte dressé par-devant le directeur de l'hôpital, a conclu le communiqué.

3 espaces publics réservés aux meetings de la campagne électorale à El Méniââ (ANIE)

Trois (3) espaces publics ont été réservés dans la wilaya d'El Méniââ pour abriter les meetings entrant dans le cadre de la campagne électorale pour la présidentielle du 7 septembre prochain, a-t-on appris jeudi auprès de la délégation locale de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Il s'agit de la salle omnisport de la commune du chef lieu de la wilaya, et les deux centres culturels existants au niveau des communes de Hassi El Gara et Hassi Lafhal, a déclaré à l'APS le coordinateur local de

l'ANIE, Hadjaj Ahmed. Une trentaine de sites d'affichages destinés aux trois candidats à cette élection ont été également retenus à travers les quartiers et les places publiques de l'ensemble des communes de la wilaya, a-t-il ajouté.

Le fichier électoral de la wilaya d'El Méniââ compte 45.996 électeurs, dont 1.825 nouveaux inscrits, suite à la dernière révision exceptionnelle des listes électorales, répartis sur 24 centres électoraux coiffant 123 bureaux de vote, selon les données de l'ANIE.

20 espaces publics pour les meetings de campagne électorale à Adrar (ANIE)

Vingt (20) espaces publics ont été retenus dans la wilaya d'Adrar pour accueillir, à partir du 15 août courant, les meetings de campagne électorale pour l'élection présidentielle du 7 septembre, a-t-on appris jeudi de la délégation locale de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Ces espaces

ont été choisis après des sorties de terrain des membres de la délégation de l'ANIE au niveau des 16 communes de la wilaya, a indiqué le coordinateur local de l'ANIE, Messaoud Khatir. Il a ajouté que 260 sites ont également été retenus à travers les communes de la wilaya pour l'affichage publicitaire des

candidats à cette élection présidentielle. Le fichier électoral de la wilaya d'Adrar compte 164.988 électeurs, répartis sur 183 centres électoraux coiffant 533 bureaux de vote, dont 3 bureaux itinérants au niveau des communes de Tsabit, Zaouiet-Kounta et Reggane, selon les données de l'ANIE.

Adrar: la participation à la prochaine élection présidentielle, thème de journées de sensibilisation

L'importance de la participation à la prochaine élection présidentielle a été au centre de journées de sensibilisation lancées jeudi dans la wilaya d'Adrar, à l'initiative de l'Observatoire national de la société civile (ONSC).

Menée en coordination avec le Haut conseil de la jeunesse (HCJ) et des parte-

naires locaux, ces journées, devant s'étaler sur une semaine, portent sur l'organisation d'une caravane de vulgarisation devant sillonner les différentes communes de la wilaya à la rencontre des électeurs, notamment les jeunes, pour les sensibiliser sur l'importance d'une forte participation à la prochaine élection

présidentielle et de sa réussite, a affirmé le membre de l'ONSC, Madjdi Bekri.

Le programme de cette caravane prévoit notamment des rencontres de proximité interactives, des ateliers de formation ayant trait à "la présidentielle en tant qu'étape importante dans le parcours de l'Algérie" et "la mission du mou-

vement associatif dans la consolidation de la cohésion nationale", animées par des enseignants universitaires et acteurs sociaux.

Des rassemblements interactifs similaires seront également animés, au titre de ces journées de sensibilisation, par des jeunes et des notables de la région au niveau des espaces publics.

SOCIÉTÉ CIVILE

Batna: Benbrahim plaide pour une citoyenneté effective afin d'assurer le succès de l'élection présidentielle

Le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbrahim, a appelé, jeudi depuis Batna, à une "citoyenneté effective" pour la réussite de l'élection présidentielle du 7 septembre. Intervenant lors d'une rencontre interactive consacrée, dans le grand auditorium de l'Université de Batna-1, au "rôle de la société civile dans la sensibilisation et l'initiation à la culture électorale", en prévision de l'élection présidentielle, M. Benbrahim a souligné "le rôle important" du citoyen dans l'émergence d'une conscience électorale et d'un comportement à même de favoriser une "participation effective et forte" à cette échéance. Le président de l'ONSC, accompagné du wali de Batna,

Mohamed Benmalek, et du wali délégué de Barika, Saïd Bou Eddhab, a ajouté que l'élection présidentielle du 7 septembre "ne constitue pas seulement, pour les Algériens, un rendez-vous électoral, mais également un enjeu et une prise de conscience de ce qui se passe sur la scène internationale" et "démontre aussi la force de la cohésion de nos compatriotes en les motivant davantage à relever le défi du développement qui nécessite des compétences dans tous les domaines". Il a également évoqué, devant la forte assistance qui garnissait la salle, "le rôle central de la société civile dans la promotion de la sensibilisation communautaire à l'importance de cette échéance électorale et à une forte participation à

celle-ci", soulignant que "la rencontre interactive de Batna s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Observatoire national de la société civile visant à promouvoir la démocratie participative et à œuvrer à la consolidation de ses principes et valeurs". La rencontre sera suivie, a ajouté M. Benbrahim, de "réunions similaires dans plusieurs wilayas du pays, notamment Tindouf, Mostaganem et Alger". Marquée par une présence remarquable de différentes franges de la société civile, ainsi que de Moudjahidine, d'intellectuels et d'universitaires, la rencontre a donné lieu à deux ateliers de débats au cours desquels l'accent a été mis sur la nécessité de participer en force à la prochaine élection présidentielle.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR Début des inscriptions universitaires définitives par voie électronique (ministère)

Les inscriptions universitaires définitives pour les nouveaux bacheliers débuteront samedi prochain, par voie électronique, conformément à la politique du zéro papier, a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

Les inscriptions universitaires définitives débuteront à partir du 10 août à minuit, jusqu'au 15 août, précise le communiqué.

Les étudiants inscrits doivent accéder à la plateforme numérique en scannant le code QR, puis en se connectant via le compte figurant sur leur attestation de baccalauréat, et enfin vérifier leur orientation selon la date fixée pour chaque étudiant, indiqué sur la fiche d'orientation. Les nouveaux étudiants, ajoutés à la même source, doivent également payer les frais d'inscription exclusivement avec la carte Edahabia, ainsi que les frais de transport universitaire, en utilisant la même carte.

Pour les étudiants souhaitant bénéficier de l'hébergement, ils doivent soumettre une demande d'hébergement via la même plateforme, en sélectionnant au maximum trois (3) résidences.

Le nouvel étudiant obtient directement sa carte d'étudiant virtuelle sur son Smartphone après avoir terminé son inscription, conclut le communiqué.

SOLIDARITÉ M^{me} Krikou préside la clôture d'une session de formation sur la convention internationale sur les droits des personnes aux besoins spécifiques

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou a présidé, jeudi à Alger, la clôture de la session de formation sur la convention internationale relative aux droits des personnes aux besoins spécifiques et les objectifs du développement durable, organisée en profit des intervenants des différents secteurs et organismes nationaux concernés et des acteurs de la société civile. S'exprimant à cette occasion, Mme Krikou a précisé que l'objectif de cette session de formation était de "fournir aux participants les connaissances nécessaires, d'améliorer leurs capacités et de bénéficier de nouvelles approches ainsi que l'échange d'expériences dans ce domaine".

Après avoir souligné, par la même occasion, l'intérêt accordé par l'Etat à la catégorie des personnes aux besoins spécifiques et les efforts consentis en vue de leur protection et leur promotion, Mme Krikou a rappelé l'arsenal juridique et les programmes nationaux sur la prise en charge, l'accompagnement et l'insertion socio-professionnelle de cette frange de la société. Dans le même sillage, la ministre a évoqué les programmes du secteur de la solidarité nationale dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement spécialisé, à travers un "réseau institutionnel comprenant 239 établissements spécialisés et 18 annexes, assurant un encadrement pédagogique et un accompagnement psychologique en vue de prendre en charge plus de 33.000 enfants aux besoins spécifiques". Pour sa part, la cheffe du bureau du Fond des Nations Unies pour la population (UNFPA), Faiza Bendriss a salué les efforts de l'Algérie en matière de prise en charge de la catégorie des personnes aux besoins spécifiques, outre les programmes et les mesures prises, réaffirmant la disposition de son organisation à renforcer la coopération bilatérale dans ce domaine. Pour rappel, cette session de formation, qui a duré trois (3) jours, s'inscrit dans le cadre de la coopération entre les secteurs de la solidarité nationale et le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), en partenariat avec le Bureau du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) en Algérie, et l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Cette formation vise également à renforcer les connaissances des participants sur la convention internationale relative aux droits des personnes aux besoins spécifiques et les objectifs du développement durable (ODD), en vue d'améliorer leurs compétences pour une meilleure prise en charge de cette catégorie de la société. La cérémonie de clôture de cette session de formation a vu la présence du président du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH), Abdelmadjid Zaalani, ainsi que de représentants de plusieurs secteurs, et organismes nationaux et onusiens.

ENVIRONNEMENT

Lancement de l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre les changements climatiques

Le Comité national Climat (CNC) regroupant plusieurs départements ministériels, a entamé, jeudi, à Alger, l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre les changements climatiques qui permettra la mise en place d'une feuille de route "claire" à même de renforcer la capacité d'adaptation à ces changements.

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, a supervisé, au siège du ministère, l'ouverture de la réunion du CNC, en présence du Président de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire (ANSS), Kamel Sanhadji, du Commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, Noureddine Yassaa, des experts et des représentants d'instances de la société civile.

S'exprimant à cette occasion, Mme Dahleb a expliqué que le lancement de la stratégie nationale de lutte contre les changements climatiques intervenait "en application des orientations du Premier ministre sur l'élaboration de cette stratégie", la feuille de route y relative ayant été présentée lors d'une réunion du Gouvernement en mars 2024, suite à quoi il a été décidé de charger le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, de son élaboration.

"L'élaboration de cette stratégie qui requerra la contribution de tous les secteurs, doit s'appuyer sur les données et stratégies sectorielles, tout en tenant compte de la politique du pays et de la conjoncture internationale en constante évolution avec l'ensemble des défis liés aux activités politiques, socioéconomiques, et environnementales", a expliqué la ministre, rappelant que le CNC, comprend des représentants de 22 départements ministériels.

Pour atteindre les objectifs tracés, Mme Dahleb a préconisé "une mobilisation de toutes les forces vives de notre pays parmi les institutions publiques, le secteur socio-économique public et privé, les collectivités locales, la société civile et les jeunes".

Concernant le contenu de la stratégie, la ministre a souligné qu'elle "est susceptible de tracer une voie claire et ambitieuse vers notre capacité à nous adapter au changement climatique", affirmant "qu'il ne s'agit pas uniquement de répondre aux besoins urgents actuels, mais avant tout de préparer notre pays à faire face aux changements climatiques futurs avec flexibilité et détermination".

Pour ce faire, il faut procéder à une analyse du modèle de développement national et sectoriel, "pour être à l'abri de ces risques à l'avenir, en envisageant des scénarios raisonnables pour notre pays dans diverses perspectives jusqu'à l'horizon 2050 et d'évaluer les effets potentiels de leur traitement, à travers le renforcement de notre capacité à nous adapter aux changements climatiques et à en atténuer l'impact". Ladite stratégie nationale sera élaborée de manière "globale et intégrée", tenant compte de la réalité vécue et des données réelles, fruit de larges concertations nationales", en définissant les

activités à caractère prioritaire, les principaux secteurs concernés, ainsi que les partenariats susceptibles d'apporter une valeur ajoutée, à poursuivre la ministre.

Aussi, a-t-elle exprimé sa reconnaissance pour tous les efforts consentis en vue de faire aboutir les travaux précédents ayant favorisé l'élaboration et la présentation des différents rapports à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), ainsi que les efforts en cours pour élaborer les rapports relatifs à l'Accord de Paris.

HISTOIRE

Installation du "Forum des jeunes au service de la Mémoire nationale" pour faire face aux discours de désinformation

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga a procédé, jeudi à Alger, à l'installation du "Forum des jeunes au service de la Mémoire nationale", étant un espace qui rassemble les créateurs de contenus autour de la thématique de la Mémoire et de l'histoire nationales pour faire face aux campagnes de désinformation.

Le Forum tend à promouvoir l'éducation numérique, diffuser les connaissances historiques à travers un discours national pondéré et rassembleur et soutenir les créateurs de contenu au service de la Mémoire nationale, en associant tous les jeunes intéressés par l'histoire nationale à la stratégie du secteur des moudjahidine visant à préserver la Mémoire nationale.

Présidant la cérémonie d'installation du Forum, M. Rebiga a affirmé que "face aux tentatives d'invasion culturelle ciblant notre pays sur le cyberspace et les réseaux sociaux, nous avons aujourd'hui grand besoin de cette plateforme pour créer un contenu numérique alternatif et lutter contre la désinformation". Et d'ajouter que les jeunes "sont pleinement conscients de ce qui se passe sur le cyberspace et font face souvent aux attaques, en créant un contenu numérique alternatif". "A l'approche d'échéances importantes pour l'avenir du pays, nous voulons à travers ce forum orienter les créateurs de contenu parmi les jeunes algériens, en leur fournissant des informations exactes, loin de toute ambiguïté ou désinformation, au service de nos valeurs et de nos principes que nous devons prôner pour notre pays, l'Algérie", a-t-il estimé.

"Nous voulons une jeunesse pleine de détermination, une jeunesse dotée de capacités que nous accompagnerons par tous les moyens matériels et outils scientifiques, ainsi que par les espaces audiovisuels, afin de promouvoir le domaine de la production et de la création de contenu



pour être à la hauteur de la glorieuse histoire de l'Algérie", a-t-il ajouté.

Pour sa part, le président du Forum des jeunes au service de la mémoire, également créateur de contenu, a salué la création de cet espace numérique "inédit", estimant que cette initiative s'inscrit dans la politique de préservation de l'histoire de l'Algérie et de sécurisation de la jeunesse contre les mensonges et les contrevérités propagés par certains concernant l'histoire de l'Algérie. Il a, en outre, loué l'initiative du ministère des Moudjahidine de créer ce forum qui constituera "sans aucun doute un espace où la jeunesse algérienne pourra exprimer sa créativité au service de l'Algérie".

M. Doumir a également souligné que

les Algériens notamment ceux qui suivent les réseaux sociaux ont soif de contenus sur l'histoire et l'identité nationales, notamment avec les campagnes hostiles de désinformation ciblant ces dernières années les symboles, les personnalités et l'histoire de l'Algérie.

La jeunesse algérienne, a-t-il dit, "a réussi à redresser la situation, à restaurer la confiance et à renforcer l'attachement des générations montantes à cette terre bénie". Dans ce sillage, M. Doumir a appelé les jeunes créateurs de contenu à relever le défi à l'occasion de la célébration du 70e anniversaire de la Révolution de libération par la production d'un contenu numérique digne de cet anniversaire, à la gloire de la mémoire nationale.

TOURISME

Ministère du Tourisme : des instructions pour relancer l'activité des unités hôtelières confisquées (communiqué)

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche a donné des instructions en vue d'accélérer la prise des mesures nécessaires à l'effet de relancer l'activité des unités hôtelières récupérées comme biens confisqués en vertu de jugements définitifs de la justice, a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

"Dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune concernant les biens confisqués en vertu des jugements définitifs de la justice, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a tenu ce jour, jeudi 8 août 2024, une séance de travail au siège du ministère avec le Président directeur général (PDG) du Groupe Hôtellerie, Tourisme, Thermalisme (GHTT), consacrée aux actifs et biens confisqués dans le cadre de la lutte contre la corruption, et qui

ont été transférés au GHTT, conformément aux conclusions de la dernière session de la réunion du Conseil des participations de l'Etat (CPE)", a précisé le communiqué. Il s'agit de "deux hôtels situés à Alger, lesquels ont été intégrés à l'Entreprise de gestion hôtelière EGH El Djazair, et deux autres hôtels et un complexe touristique (Bungalows) à Azefoune et Azazga (Tizi Ouzou), intégrés à l'ETK Tizi Ouzou, en sus d'un projet

hôtelier au niveau de la wilaya de Ouargla, intégré à l'EGT Ghardaïa", ajoute la même source.

Lors de cette réunion, le ministre "a instruit le PDG du GHTT à accélérer la prise des mesures nécessaires en vue de relancer l'activité des unités hôtelières récupérées, qui font désormais partie du parc hôtelier du groupe, et d'achever les travaux des projets d'établissements hôteliers en cours de réalisation".

FORMATION PROFESSIONNELLE

Une convention de partenariat entre l'ONDEFOC et l'ESHRA

Une convention de partenariat a été signée, jeudi à Alger, entre l'Office national de développement et de promotion de la formation continue (ONDEFOC) et l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger (ESHRA), en vue de développer les métiers de l'hôtellerie et de la restauration et de renforcer le secteur du tourisme en Algérie.

Cette convention a été signée lors d'une cérémonie présidée par le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi à l'ESHRA, par le directeur général de la Société d'investissement hôtelière (SIH), Ismail Chaalal et le directeur général de l'ONDEFOC, Slimane Djoudi.

Dans son allocution, M. Merabi a souligné que cette convention permettra de former "un grand nombre parmi les compétences acquises par l'expérience, selon les normes requises", et "de développer les métiers de l'hôtellerie et de la restauration en ouvrant de nouvelles perspectives pour cette catégorie".

Il a précisé que le secteur de la Forma-

tion et de l'Enseignement professionnels "s'emploie toujours à trouver des moyens et des mécanismes à même de développer les métiers dans les domaines prioritaires de l'économie nationale (...) à l'instar du "dispositif de certification des compétences acquises par l'expérience" qui a été créé pour développer les métiers et structurer et organiser la main-d'œuvre qualifiée, permettant ainsi aux citoyens sans diplômes ayant de l'expérience et du savoir-faire dans un domaine particulier de bénéficier des avantages d'un diplôme officiel".

Après avoir rappelé que le tourisme, l'hôtellerie et la restauration sont des domaines "prioritaires sur lesquels le pays mise pour la diversification des sources de revenu national, le ministre a souligné que le secteur accorde une grande importance au développement de ces métiers, à travers la diversification des spécialités ou l'organisation du domaine des diplômes octroyés aux personnes à l'expérience avérée en la matière,

conformément aux normes scientifiques requises". De son côté, le PDG de la société d'Investissement Hôtelière (SIH) a précisé que cette convention ouvrira "de nouvelles perspectives tant pour les personnes que pour les entreprises, ajoutant que ce système permettra notamment aux "personnes sans diplôme qui n'ont pas suivi de formation de base d'obtenir un diplôme attestant de leur expérience professionnelle dans leurs domaines respectifs".

Et de poursuivre que "des programmes de formation spécialisée seront conçus pour répondre aux besoins des sociétés et des personnes, qu'il s'agisse de formations de courte, moyenne ou de longue durée".

A son tour, M. Slimane Djoudi a indiqué que cette convention était destinée dans un premier temps à tous les employés de la SIH, puis à tous les jeunes ayant 3 ans d'expérience professionnelle, dans le but d'obtenir un diplôme ou d'améliorer leurs compétences.

BECHAR

Belaribi annonce un programme complémentaire de logements et d'aides à l'habitat rural

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé jeudi un programme complémentaire de 1.000 logements publics locatifs (LPL) et de 1.500 aides financières à l'habitat rural en faveur de la wilaya de Bechar pour l'exercice 2024.

S'exprimant en marge de la cérémonie de lancement du projet du nouveau complexe sportif d'envergure dont a bénéficié Bechar pour un coût de plus de 33 milliards de DA, M. Belaribi, accompagné du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abdelrahmane Hammad, a indiqué que ce nouveau programme d'habitat, d'un coût de plus de cinq (5) milliards de DA, dont 4 milliards DA pour la réalisation du programme des 1.000 LPL et 1,3 milliards DA pour



les 1.500 aides financières au programme de l'habitat rural, vise à répondre à l'attente de la population de la wilaya en matière d'habitat.

Auparavant, la wilaya avait bénéficié d'un programme de 500 logements publics locatifs (LPL), 500 logements promotionnels aidés (LPA), 1.226 aides financières à l'habitat rural et 1.472 autres aides aux bénéficiaires de terrains à bâtir dans le cadre des lotissements sociaux, a fait savoir le membre du gouvernement.

CONSTANTINE

Lancement de l'aménagement d'un nouveau pôle administratif à la cité Zouaghi Slimane

Une opération d'aménagement d'un nouveau pôle administratif à la cité Zouaghi-Slimane, dans la commune de Constantine a été lancée jeudi après-midi par le wali, Abdelkhalak Seyouda.

Le projet portant réalisation de structures administratives, sécuritaires et de santé, a été lancé par la pose de la première pierre du chantier de construction d'une résidence de la wilaya devant être réceptionné dans un délai de "17 mois", selon les explications techniques présen-

tées sur place au wali. La nouvelle résidence de la wilaya de Constantine dont la réalisation constitue "une nécessité", selon M. Seyouda car la wilaya ne dispose pas de structures similaires, sera réalisée selon les standards requis et comprendra des équipements modernes en plus d'un pavillon de réception, a-t-on indiqué sur place. Le pôle administratif de la cité Zouaghi Slimane s'étend sur une surface de 13 hectares et devra accueillir en plus de la nouvelle résidence de la wi-

laya, un nouveau siège de la daïra de Constantine, un nouveau siège de la sûreté de wilaya et un hôpital de 120 lits, entre autres, a-t-on indiqué.

L'emplacement de ce pôle administratif répond à toutes les exigences de proximité car situé sur un axe menant vers les quatre coins de la wilaya et traversé par le tracé du tramway qui relie la ville de Constantine à la circonscription administrative Ali-Mendjeli, a-t-on rappelé.

Relogement de 203 familles dans de nouveaux appartements à Ali-Mendjeli

Une opération de relogement de 203 familles qui résidaient dans le secteur urbain "Boudraâ-Salah" (commune de Constantine) dans des appartements neufs situés dans la circonscription administrative d'Ali-Mendjeli a été entamée dans la matinée de jeudi dans une ambiance joyeuse.

Les services de la wilaya, accompagnés de ceux de la sûreté de wilaya et de la Protection civile ont supervisé cette opération qui a

concerné des familles habitant des logements précaires dans les cités "An-Nasr" et "El Rahma" dans le secteur urbain "Boudraâ-Salah".

Le déménagement, qui s'est effectué dans de bonnes conditions d'organisation marquées par une coordination sans faille entre la direction du Logement, celle de l'Action sociale et de la solidarité, ainsi que la commune de Constantine, a donné lieu, en parallèle, à la remise des arrêtés d'attribution à leurs béné-

ficiaires qui ont pu utiliser les camions mis à leur disposition pour le transfert de leurs biens mobiliers vers leurs nouvelles habitations.

Selon les services de la wilaya, cette opération, inscrite dans le cadre de l'élimination des bidonvilles et des logements anciens et précaires de la ville de Constantine, a concerné 203 familles, dont 74 vivant dans le quartier "El Rahma" et 129 autres dans le quartier "An-Nasr".

Les mêmes services ont

également fait savoir que les familles concernées par cette action résideront désormais dans des logements neufs gérés par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), situés dans l'extension Ouest de la circonscription administrative d'Ali-Mendjeli qui compte environ 22.000 logements.

Il convient de noter que les anciennes habitations des quartiers "An-Nasr" et "El Rahma" ont été démolies aussitôt après leur évacuation.

SAÏDA

Lancement des travaux d'un tronçon à double voie de la RN6 avant la fin 2024

Les travaux de réalisation d'un tronçon à double voie de la route nationale 6 (RN6), reliant les wilayas de Saïda et Mascara, seront lancés avant la fin de cette année, a annoncé, jeudi, le wali de Saïda.

M. Amoumen Mermouri a précisé, lors d'une conférence de presse organisée au siège de la wilaya, que la longueur de ce tronçon est estimée à 23 kilomètres, dont le point de départ est situé au niveau de la partie Nord du territoire de la commune de Sidi Amar, jusqu'aux limites administratives de la wilaya voisine de Mascara. L'entreprise devant être chargée de la concrétisation du projet "a été

choisie, en attendant son installation, prévue avant la fin de cette année", a fait savoir le premier responsable de l'Exécutif de cette collectivité locale des Hauts-plateaux de l'Ouest.

Le projet, dont le délai de réalisation est fixé à 24 mois, est appelé à contribuer à l'amélioration de la mobilité des personnes et des marchandises à travers la RN6, qui connaît une forte densité de circulation, a fait observer le wali. M. Mermouri a indiqué, d'autre part, que le projet de la tranche à double voie de la RN6, qui s'étire sur une distance de 20 kilomètres, reliant les wilayas de Saïda et El

Bayadh à partir de la commune de Aïn El Hadjar jusqu'à la localité de "Timetlas", dans la commune de Sid-Ahmed "devra être réceptionné prochainement".

L'opération, confiée à l'entreprise publique Cosider, a nécessité la mobilisation d'une enveloppe budgétaire évaluée à 992 millions de dinars au titre du programme sectoriel de développement (PSD), signale-t-on. Il est à souligner que plusieurs dossiers, en lien notamment avec les secteurs de l'Environnement, des Travaux publics, de l'Agriculture et de l'investissement, ont été abordés, lors de la conférence de presse.

SÉTIF

Un projet de parc de repos et de loisirs retenu à El Eulma (Elu)

La commune d'El Eulma (26 km à l'est de Sétif) a bénéficié d'un projet de réalisation d'un parc familial pour le repos et les loisirs, prévu à l'entrée ouest de la ville, a indiqué jeudi le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Abdelhamid Hammoudi. Selon cet élu, une opération à grande échelle visant à aménager l'entrée ouest de la ville d'El Eulma, à proximité immédiate de l'Ecole normale supérieure (ENS) Messaoud-Zeghar, a été lancée en début de semaine en vue de la réalisation "en 13 mois" de ce parc devant couvrir une superficie de deux (2) hectares.

Le parc de repos et de loisirs sera doté d'espaces verts à la faveur de la mise en terre de 450 arbres entre citronniers, lauriers-sauces et autres espèces ornementales, en plus d'espaces en gazon naturel, de sentiers pédestres, d'aires de jeux, d'un parking, d'une cafétéria et autres commodités, selon M. Hammoudi. Cette opération, pour laquelle un investissement public d'environ 97 millions de dinars a été consenti, "vise l'amélioration du cadre de vie de la population à travers la création d'espaces de repos pour les familles et les jeunes, tout en agrémentant cette zone de la seconde agglomération de la wilaya de Sétif d'une esthétique avenante et harmonieuse", a souligné le président de l'APC.

Selon le même élu, la réalisation de ce parc sera accompagnée d'une importante action d'aménagement de l'entrée ouest de la ville sur une longueur d'un kilomètre, avec agencement des ronds-points de Smara et d'Oued Sareg, élargissement et revêtement de la route adjacente et rénovation de l'éclairage public.

GHARDAÏA

Plus de 16.000 hectares réservés aux cultures stratégiques (ONTA)

Une superficie de plus de 16.000 hectares de terres arables dédiées à l'investissement agricole pour les cultures stratégiques sera attribuée à 600 demandeurs dans la wilaya de Ghardaïa, a affirmé jeudi le directeur général de l'Office national des terres agricoles (ONTA), Mohamed Ameziene Lanasri.

Les demandes de foncier agricole pour l'investissement, via la plateforme numérique, s'effectuent dans la transparence conformément aux instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la numérisation et à la modernisation du secteur de l'agriculture, a-t-il souligné. Une modernisation du secteur qui tend à "faciliter l'accès aux terres agricoles" en toute transparence et dans un délai court, d'alléger les charges administratives et de contribuer à la sécurité alimentaire, a-t-il indiqué à l'APS, en marge de l'étude des dossiers de ces demandeurs d'investissement dans les cultures stratégiques dans la wilaya de Ghardaïa. M. Lanasri a rappelé que les demandeurs potentiels de terre pour l'investissement agricole, pour le développement des cultures stratégiques, doivent assurer leur autofinancement et les pouvoirs publics sont appelés à les accompagner pour surmonter les entraves liées à l'électrification, la mobilisation des ressources hydriques, et l'ouverture de pistes d'accès, avant de solliciter et bénéficier d'un prêt bancaire.

Le responsable de l'ONTA a précisé que l'ensemble des dossiers des demandeurs via la plateforme numérique seront étudiés sur le terrain dans les wilayas choisies par l'investisseur.

L'objectif, a-t-il poursuivi, est d'encourager l'investissement dans le secteur, notamment à travers le développement des cultures stratégiques dans les wilayas du Sud au potentiel hydrique avéré, à l'instar de la céréaliculture, la betterave sucrière, la maïsiculture, les légumineuses et les oléagineux, pour garantir la sécurité alimentaire et réduire la facture d'importation ainsi que d'optimiser le processus de production et de rationaliser l'exploitation de l'eau. Pour le Dg de l'ONTA, la plateforme numérique de l'ONTA reste dynamique pour les demandeurs potentiels à l'investissement dans les cultures stratégiques et industrielles à valeur ajoutée et créatrices d'emplois dans l'agriculture et l'agro-industrie, en plus des possibilités de commercialisation de la production sur le marché local et à l'export, a conclu le DG de l'ONTA.

ORAN

Mise en service du premier tronçon de la route reliant le port d'Oran à l'autoroute Est-Ouest

Le ministre des Travaux Publics et des Infrastructures de base Lakhdar Rakhroukh a procédé, jeudi, à la mise en service du premier tronçon de la route reliant le port d'Oran à l'autoroute Est-Ouest, s'étendant sur une distance de plus de 8 km.

Après avoir suivi la présentation de ce projet, le ministre a souligné que ce dernier est un chef-d'œuvre qui comprend toutes les activités des travaux publics, dont une barrière maritime, un brise-lames, deux tunnels, un pont géant et autres.

Il a ajouté que cette nouvelle route a un impact économique et social et contribue à améliorer la rentabilité et la compétitivité

des entreprises activant dans le domaine de l'export et l'import à travers le port d'Oran. Cet axe routier, réalisé selon les dernières techniques et pris en charge par un groupe algéro-turc "Makyol", dispose de cinq ouvrages d'art, dont un tunnel à double accès sur une longueur de 930 mètres et un autre de 1,580 m, un pont de 680 m, ainsi qu'une autre route sur mer et une voie express.

Cette route périphérique devra conférer une valeur ajoutée et une dynamique économique à la capitale de l'Ouest du pays et donner une fluidité au trafic des camions se rendant au port, estimés à 1.600 camions/jour.

IMPÔTS

Une plateforme numérique pour le paiement des droits de timbres fiscaux

La Direction générale des impôts (DGI), a lancé, jeudi à Alger, la plateforme numérique "Tabioucom", dédiée au paiement en ligne des droits de timbres fiscaux.

La cérémonie de lancement de cette plateforme a été présidée par le ministre des Finances, Laaziz Faïd, en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, de la Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, du médiateur de la République, Madjid Ammour, et du représentant du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, ainsi que des représentants des deux chambres du Parlement.

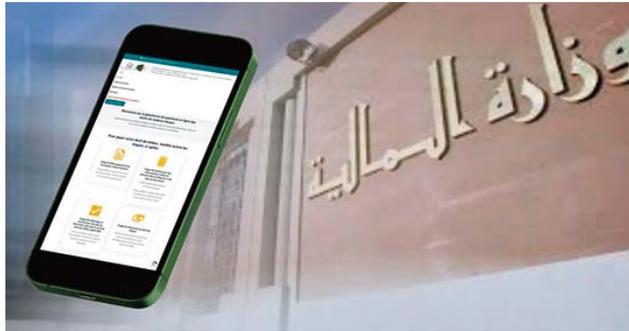
Cette plateforme accessible 24h/24 et 7j/7, permet de s'acquitter des droits de timbres dus par carte Edahabia ou carte CIB, ainsi que de télécharger le reçu de paiement.

Selon les explications fournies, le reçu fait office de document électronique à joindre, dans une première phase, aux dossiers de passeport délivré en Algérie, de la carte nationale d'identité (pour des cas particuliers) et du permis de conduire.

Ce service sera élargi dans "les prochains jours" pour inclure d'autres documents administratifs, à savoir le passeport délivré à l'étranger, les visas, les registres de commerce, les contrats de transport, la carte de résidence pour les étrangers ainsi que les documents consulaires.

Cette plateforme disponible en trois langues (arabe, anglais et français), est accessible via le site électronique (tabioucom.mf.gov.dz), et une cellule d'écoute a été mise en place pour recevoir les préoccupations des utilisateurs, via le courriel (tabioucom@mf.gov.dz).

Cette plateforme a été conçue par des groupes de travail des ministères des Finances, de l'Intérieur et de la Poste, du Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE Monétique), de la Société



d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique ainsi que de l'Entreprise d'Appui au développement du numérique (EADN).

Une démonstration pratique de cette plateforme a été présentée par l'utilisation de données réelles, ayant donné lieu à la fluidité de l'opération d'acquisition et de retrait de timbres fiscaux.

La cérémonie a été marquée également par la signature d'un accord de partenariat entre la DGI et la Direction générale de la modernisation, de la documentation et des archives relevant du ministère de l'Intérieur, pour définir les modalités pratiques de vérification et de validation des reçus du e-paiement des droits de timbre. Intervenant à cette occasion, M. Faïd a indiqué que "cet événement important" constitue une nouvelle pierre angulaire qui s'ajoute à l'édifice des produits numériques et des services à distance, développés par les cadres du ministère des Finances. Il a souligné

que cette plateforme s'inscrit dans le cadre de la simplification des démarches administratives, afin de permettre au citoyen ainsi qu'à l'opérateur économique d'éviter les déplacements aux recettes des impôts pour s'acquitter des droits de timbre, ainsi que "d'éviter toute forme de contrebande et de falsification des timbres fiscaux".

Les services disponibles sur la plateforme "tabioucom" sont un "modèle à suivre" en matière de développement des services numériques, qui "contribueront, sans doute, au renforcement de la confiance entre le citoyen et l'administration", a indiqué le ministre, soulignant l'importance de promouvoir cette plateforme et d'œuvrer à élargir les services numériques pour inclure plus de mesures fiscales dans le "prochain avenir".

Après avoir rappelé les réalisations numériques dans le secteur financier, M. Faïd a souligné que ces réalisations visaient

"principalement à instaurer une gestion électronique permettant à tous les acteurs de ce secteur, y compris les impôts, les douanes, les domaines, la trésorerie, la comptabilité, les banques et les services du budget, de mettre en place des systèmes d'information garantissant une gestion transparente et efficace, ainsi que la fourniture de services numériques de haute qualité".

Pour sa part, la directrice générale des Impôts, Mme Amel Abdellatif, a qualifié, dans son intervention, le lancement de cette plateforme de "démarche innovante et de bond qualitatif" dans le processus d'amélioration et de simplification des services offerts aux citoyens et aux opérateurs économiques.

En outre, les avantages de la plateforme "tabioucom", la responsable a cité l'augmentation du recouvrement fiscal, la mobilisation des ressources fiscales, et la garantie des droits du Trésor public à travers la création d'un mécanisme permettant de vérifier le paiement effectif, ainsi que la promotion de l'utilisation des moyens de paiement électroniques pour renforcer l'inclusion financière.

Elle a également fait savoir qu'un espace sera mis à la disposition des services concernés par la délivrance des documents d'identité et de mobilité, permettant à l'administration auprès de laquelle a été déposé le dossier, de vérifier et de valider l'authenticité des reçus du e-paiement afin d'éviter toute falsification ou utilisation illégale.

A cette occasion, Mme Abdellatif a passé en revue les services numériques lancés par la DGI au cours des dernières années, ainsi que d'autres qui seront lancés progressivement".

COMMERCE

Prix du café : les importateurs bientôt compensés pour réguler les prix (ministre)

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a annoncé jeudi à Alger que l'Etat procèdera bientôt à la compensation des importateurs de café pour la différence entre les prix actuels sur le marché mondial et ceux pratiqués habituellement, dans le but de réguler les prix de ce produit de large consommation en Algérie.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une cérémonie de remise de diplômes aux étudiants du Centre de formation relevant de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), M. Zitouni a affirmé que "les prix du café ont connu une hausse vertigineuse au niveau mondial, passant de 2 USD à 7 USD/kg en raison des perturbations climatiques, de la spéculation et des tensions géopolitiques, ajoutant que bien qu'il ne s'agisse pas d'un produit de première nécessité, le café reste un produit de large consommation et doit être à la portée des Algériens, conformément aux instructions du président de la République".

Le ministre a assuré les importateurs de café destiné à la vente en l'état ou dans le cadre de la transformation et de la fabrication, que "les services du ministère ont mené une enquête approfondie pour recenser toutes les quantités de café importées et compenseront chaque opérateur, une fois le décret y afférent sera publié dans les prochaines heures". Ce décret fixera le prix de ce produit, en ce sens que le prix définitif sera le même au niveau national, indépendamment du prix de l'importation par les opérateurs, a précisé M. Zitouni, ajoutant que cette compensation sera "temporaire" en attendant le retour à la normale des prix sur les marchés mondiaux.

Concernant les prix des viandes blanches, le ministre a affirmé que 11 tonnes de poulet seront déstockées sur le marché national, à partir de jeudi, pour arriver progressivement à 14.000 boucheries réparties sur tout le pays, et ce afin de réduire leur prix à 295 dinars/kg.

M. Zitouni a attribué la hausse des prix du poulet "de 350 DA/Kg à plus de 500 DA dans certains marchés" aux spéculateurs qui "tentent de se constituer en bandes pour contrôler les prix", assurant que ses services "poursuivront tous les spéculateurs identifiés".

Au sujet de la légère baisse des exportations hors-hydrocarbures en 2023, tel que mentionné dans le rapport annuel de la Banque d'Algérie, le ministre a précisé qu'il s'agit d'une baisse en valeur et non en quantité, car beaucoup de marchandises exportées par l'Algérie ont vu leur prix stabilisés l'année dernière, après leur hausse suite à la pandémie de la Covid-19, pour ne citer que les phosphates et les engrais.

Le ministre a rassuré que le volume des exportations al-

gériennes a connu une courbe ascendante en dépit de la baisse des prix de certains produits exportés et que cette cadence s'accéléra dans les prochaines années.

Rénovation des structures de formation relevant de la tutelle

Lors de la cérémonie de remise des certificats et des prix aux lauréats, le ministre a fait état d'un programme spécial initié par le ministère visant la mobilisation de toutes les capacités matérielles et humaines, pour la rénovation des centres de formation relevant du ministère du Commerce.

Ce programme comprend également la réalisation d'un grand institut, conforme aux normes internationales, qui sera placé sous la disposition de la CACI, pour remplacer le centre de formation actuel.

D'autre part, il sera question, selon le ministre, de revoir le volet pédagogique de l'Ecole supérieure algérienne d'affaires, avec la définition de nouveaux objectifs pour la formation des étudiants, affirmant que ces structures visent à assurer l'encadrement et la formation.

"Des instructions ont été données à la CACI sur la nécessité de développer les programmes utilisés et le transfert des expériences internationales réussies, d'enrichir la liste des spécialités proposées pour la formation à court et à moyen termes, ainsi que d'approfondir la coopération avec les organismes, les sociétés et les grands groupes écono-

miques", selon le ministre.

Le ministre a affirmé que les spécialités des étudiants diplômés du Centre de formation de la Chambre revêtent une importance capitale "car elles sont organiquement liées aux notions du commerce moderne, de la communauté des affaires, des opérateurs économiques ainsi que la création des PME, de manière à contribuer efficacement au développement du tissu économique national".

De son côté, le chargé de gestion de la CACI, Hocine Zaoui, a souligné que sa structure "aspire à améliorer le niveau et promouvoir la performance en incitant les étudiants à redoubler les efforts en les associant au tissu du développement économique durable", précisant que la Chambre "œuvre constamment à l'introduction de spécialités adaptées aux mutations de l'heure dans le domaine des affaires et de l'investissement".

Lors de cette cérémonie, des diplômes ont été remis aux étudiants lauréats des promotions de Master et du Brevet de technicien supérieur (BTS) dans les différentes spécialités proposées par le Centre de formation de la CACI, en sus de la distinction de plusieurs enseignants du Centre et cadres de différents établissements économiques.

Près de mille (1.000) étudiants sont diplômés du Centre de formation de la CACI dans plusieurs spécialités, dont le management des affaires, la comptabilité, le marketing, la gestion des ressources humaines, l'informatique et les programmes des systèmes informatiques.

INDUSTRIE

Impératif de prendre en charge les unités industrielles confisquées dans les plus brefs délais (Aoun)

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a donné, jeudi, des instructions à l'effet de prendre en charge "dans les plus brefs délais" les unités industrielles confisquées en vertu de jugements définitifs de la justice, au nombre de 23 unités au total, à indiqué un communiqué du ministère.

Ces instructions ont été données lors d'une réunion à laquelle ont pris part les présidents directeurs généraux (Pdg) des groupes et sociétés holdings du secteur auxquels ont été transférés les actifs et biens confisqués, conformément aux conclusions

de la dernière réunion du Conseil des participations de l'Etat (CPE), en présence de représentants de la Direction générale du domaine national (DGDN).

Lors de cette réunion qui s'inscrit dans le cadre de l'application des directives du président de la République concernant les biens et actifs confisqués en vertu de jugements définitifs, le ministre a donné des instructions à l'effet de "prendre en charge et superviser ces unités dans les plus brefs délais, au nombre de 23 usines du secteur industriel".

M. Aoun a également instruit les

responsables des groupes à l'effet de "se rapprocher et de coordonner avec les services du Domaine de l'Etat au niveau local, en vue d'accélérer la préparation des différents contrats nécessaires à cette opération d'ici dimanche prochain pour finaliser la procédure". Le ministre a précisé dans son communiqué que certaines unités et actifs ont été transférés à certaines entreprises publiques relevant du secteur, et que tous les dossiers seront régularisés conformément aux procédures légales en vigueur.

APS

ALLEMAGNE

Inflation de 2,3% sur un an confirmée pour juillet

L'inflation en Allemagne a bien réaccélééré en juillet, après la baisse de juin, laissant planer l'incertitude sur une nouvelle baisse des taux de la Banque centrale européenne en septembre, selon des chiffres définitifs publiés vendredi.

La hausse de l'indice des prix à la consommation a atteint 2,3% sur un an, soit 0,1 point de plus qu'en juin, a indiqué l'Institut fédéral de statistique Destatis, confirmant des chiffres provisoires.

"La baisse des prix de l'énergie (-1,7% sur un an) atténue le taux d'inflation", mais "nous continuons à observer des hausses de prix supérieures à la moyenne pour les services (+3,9% sur un an)", a commenté Ruth Brand, présidente de Destatis, dans un communiqué.

Cette hausse tenace des



prix des services, tirée par les hausses de salaires dans un secteur à forte intensité de main-d'oeuvre, empêche l'inflation de descendre plus vite vers la cible de 2% visée par la BCE. Le taux d'inflation hors alimentation et énergie a atteint 2,9% en juillet en Allemagne, comme en juin, en demeurant à un niveau bien supérieur à l'inflation globale depuis janvier 2024. Servant de référence à la BCE, l'indice global des prix harmonisé a progressé de 2,6% en glissement annuel, a par ailleurs confirmé Destatis.

ITALIE

L'inflation confirmée à 1,3% sur un an en juillet

L'inflation en Italie est nettement remontée en juillet, passant à 1,3% sur un an après 0,8% en juin, selon des données définitives publiées vendredi par l'Institut national de la statistique (Istat).

L'augmentation des prix à la consommation en Italie reste cependant nettement inférieure à la moyenne de la zone euro qui a atteint 2,6% en juillet en glissement annuel et à l'objectif de 2% à moyen terme de la Banque centrale européenne (BCE).

Cette accélération des prix à la

consommation est surtout due à une remontée des prix des produits énergétiques réglementés et à une moindre baisse des tarifs de l'énergie non réglementés, confirme l'Istat.

Les prix des produits énergétiques réglementés ont ainsi augmenté de 11,7% en juillet après 3,5% en juin alors que les tarifs non réglementés ont reculé de 6% après une chute de 10,3% le mois précédent, précise l'Institut.

Dans le même temps, les prix des produits alimentaires transformés (de +2% à +1,6%) ont ralenti leur hausse et

ceux des produits alimentaires non transformés (de +0,3% à -0,4%) sont partis à la baisse.

Le "panier de la ménagère" (produits alimentaires, de nettoyage, de soin et d'hygiène) a également vu sa progression ralentir, passant de +1,2% à +0,7%. Sur un mois, les prix à la consommation ont augmenté de 0,4% en juillet. La hausse de l'indice d'inflation calculée selon les normes harmonisées de l'Union européenne (IPCA) est passée à 1,6% en juillet sur un an, après 0,9% en juin.

Excédent commercial en juin grâce à la baisse du coût de l'énergie

L'Italie a dégagé en juin un excédent commercial de 5,06 milliards d'euros, contre 3,46 milliards pendant le même mois de 2023, grâce à la baisse de la facture énergétique, a indiqué vendredi l'Institut national des statistiques Istat.

Le déficit de la balance énergétique s'est ainsi réduit à -3,58 milliards d'euros en

juin, après -4,74 milliards pendant le même mois de l'an dernier. La troisième économie de la zone euro a vu ses exportations baisser de 6,1% en juin sur un an, après un recul de 1,7% en mai. Les importations ont elles aussi poursuivi leur baisse et ont chuté de 9,6%, après un recul de 5% en mai. Sur les six premiers mois de

l'année, l'excédent commercial de l'Italie a atteint 29,1 milliards d'euros, contre 9,8 milliards sur la même période de 2023. Les exportations de voitures (-21,5%), d'articles en cuir (-15,5%), d'articles de sport, de jeux et de bijoux (-14%) ainsi que de produits pétroliers raffinés (-19,3%) ont été en forte baisse sur un an. A l'inverse, les ex-

portations de produits pharmaceutiques et botaniques ont augmenté de 10,6%. Les pays qui ont le plus contribué à la baisse des exportations sont l'Allemagne (-8,7%), la France (-8,1%), la Suisse (-7,8%) et les Etats-Unis (-5,4%). Les exportations vers les pays de l'Opep ont au contraire augmenté (+15%).

CHINE

Hausse de 36,9% des ventes des véhicules de tourisme à énergie nouvelle en juillet

Les ventes de véhicules de tourisme à énergie nouvelle (VEN) appartenant à la catégorie des voitures électriques et hybrides ont enregistré une forte expansion en juillet dernier au sein du marché local de la Chine, ont indiqué jeudi des données du secteur.

Environ 878.000 de ces véhicules ont été vendus le mois dernier, en augmentation de 36,9% en glissement annuel, selon l'Association des voitures de tourisme de Chine.

La Chine a également exporté environ 92.000 véhicules de tourisme à énergie nouvelle en juillet, soit une hausse de 1,3% sur un an et de 18,2% en

base mensuelle, révèlent les données, ce qui représente 24,5% des exportations totales de voitures de tourisme.

De plus en plus de marques de véhicules de type VEN fabriquées en Chine sont exportées à l'étranger, et leur notoriété à l'étranger ne cesse de croître.

"Bien qu'il y ait eu récemment quelques interférences extérieures, les perspectives du marché d'exportation des véhicules à énergie nouvelle restent prometteuses à long terme", a déclaré l'association. La proportion des voitures à énergie nouvelle dans les ventes totales de véhicules s'est établie à 51,1% en juillet, en hausse de 15 points de

pourcentage par rapport à la même période l'année dernière. L'association attribue cette croissance rapide principalement à "la solidité du secteur manufacturier et des chaînes industrielles du pays, ainsi qu'au développement des forces productives de nouvelle qualité".

Les exportations de voitures de tourisme de la Chine ont atteint 376.000 unités en juillet, soit une croissance de 20% en glissement annuel, et restent stables par rapport au mois précédent.

Les ventes au détail des voitures de tourisme dans le pays ont atteint 1,72 million d'unités le mois dernier, en baisse de 2,8% sur un an.

PÉTROLE

Le Brent se stabilise à plus de 79 dollars

Les cours du pétrole se stabilisaient vendredi, les investisseurs se montrant un peu soulagés par un indicateur économique meilleur qu'attendu aux Etats-Unis.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en octobre, prenait 0,04% à 79,19 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, gagnait 0,09%, à 75,11 dollars. "L'unique donnée économique américaine" publiée jeudi, "le nombre de chômeurs, a entraîné un léger retour à la hausse du pétrole, dont la tendance a été largement à la baisse au cours du mois dernier", commentent des analystes. Les demandes hebdomadaires d'allocations chômage aux Etats-Unis ont reculé plus que prévu la semaine dernière, à 233.000 contre 240.000 attendus. De quoi apaiser quelque peu les craintes des investisseurs que la première économie mondiale se dirige vers une récession. Pour le gaz naturel, le contrat à terme du TTF néerlandais évoluait à 40,07 euros le mégawattheure (MWh), peu après avoir touché 40,58 euros, un plus haut depuis décembre.

Le TTF a pris environ 12% rien qu'en août, notamment "en raison de l'augmentation du risque géopolitique", expliquent les analystes.

MONNAIES

Le dollar et le yen se stabilisent dans un marché des changes apaisé

Le dollar et le yen restaient stables vendredi, dans un marché des changes apaisé, après la publication d'un indicateur économique aux Etats-Unis tempérant les craintes de récession pour la première économie mondiale.

Ce matin, le billet vert cédait quelque 0,03% par rapport à la monnaie unique, à 1,0923 dollar pour un euro, et restait atone vis-à-vis du yen à 147,21 yens pour un dollar.

Les demandes hebdomadaires d'allocations chômage aux Etats-Unis ont reculé plus que prévu la semaine dernière, à 233.000, selon les chiffres publiés jeudi, contre 240.000 attendus.

Les données "ont montré une baisse plus importante que prévu des demandes d'allocations de chômage aux Etats-Unis, apaisant ainsi les craintes que la plus grande économie du monde ne se dirige vers une récession", commentent des analystes.

Le dollar restait donc stable, tout comme le yen, qui après une semaine de variations vertigineuses, termine la semaine quasiment à l'équilibre face au billet vert. "Lundi, le yen avait atteint son plus haut niveau depuis sept mois, ce qui a provoqué l'effondrement des positions de carry trade", rappellent les analystes.

Une opération de "carry trade" consiste à emprunter de l'argent dans une monnaie dont la banque centrale pratique des taux faibles pour l'investir dans une devise aux rendements plus élevés.

GHANA

Inauguration d'une raffinerie d'or dotée d'une capacité de 120 tonnes/an

Les autorités ghanéennes ont inauguré jeudi une nouvelle raffinerie d'or, la première de ce genre en Afrique de l'Ouest, afin d'accroître la valeur de cette ressource naturelle et de consolider la place du Ghana en tant que premier producteur d'or du continent africain.

La Royal Ghana Gold Refinery ("la raffinerie d'or royale du Ghana") devrait devenir la deuxième en Afrique à obtenir la certifi-

cation Good Delivery Bar de l'Association des professionnels du marché des métaux précieux de Londres (LBMA), après l'Afrique du Sud.

La raffinerie moderne, située à Accra, la capitale, est considérée par le vice-président Mahamudu Bawumia, présent lors de l'inauguration, comme une "réalisation historique... en faveur de la transformation économique et de l'industrialisation". La

Royal Ghana Gold Refinery, fruit d'un partenariat entre la Banque du Ghana et la société indienne Rosy Royal Minerals Limited, a une capacité de production quotidienne allant jusqu'à 400 kilogrammes d'or. Cela représente une capacité annuelle de 120 tonnes, une quantité suffisante pour traiter la totalité de la production d'or du Ghana, qui s'élève en moyenne à quatre millions d'onces par an. Actuellement, l'or

du Ghana est exporté à l'état brut, ce qui signifie que le pays se prive de revenus importants qui pourraient être conservés grâce au raffinage local. Le ministre des finances Mohammed Amin Adam a déclaré que si l'or représentait environ 96% des exportations de minéraux du Ghana, l'état brut de la matière première limite les bénéfices qu'elle rapporte au pays.

CAMPAGNE DE NETTOIEMENT

Large campagne de nettoyage au niveau des quartiers à Alger

Le coup d'envoi d'une large campagne de nettoyage au niveau des quartiers de la capitale a été donné, jeudi à la Grande Poste à Alger centre, visant à sensibiliser les citoyens à l'importance de la propreté de l'environnement et de l'action de proximité.

Lors du lancement de cette campagne, le wali délégué à la circonscription administrative de Sidi M'hamed, Mohamed Lamine Benchaoula a affirmé que cette manifestation de volontariat de deux jours (du 8 au 9 août), touchera l'ensemble des communes de la capitale avec la participation de tous les acteurs de la société civile, notamment les associations, les organisations nationales et locales et les

bénévoles, dans le but d'inculquer l'esprit d'entraide pour le bien public. Le wali a salué le rôle de la wilaya d'Alger, à travers ses différents services qui ont accompagné cette action, en mobilisant tous les moyens matériels et humains, ainsi que la forte participation des bénévoles venus des différents quartiers.

La présidente de l'Assemblée populaire communale d'Alger centre, Mme Mahdia Benghalia a affirmé

que les associations activant dans la protection de l'environnement, ainsi que les comités de quartiers, jouent un rôle pivot en matière de sensibilisation des citoyens à la nécessité de préserver la propreté de l'environnement.

Les participants à la campagne de nettoyage ont accueilli favorablement cette démarche, visant la préservation de la propreté de l'environnement.

INCENDIE

Gharđaia : un incendie dans une palmeraie de l'Oasis "Souaregue" près de Metlili totalement maîtrisé (Protection civile)

Un incendie qui s'est déclaré, jeudi après-midi, dans une palmeraie de l'Oasis "Souaregue" près de Metlili à une cinquantaine de kilomètres au sud de Gharđaia, a été totalement maîtrisé par les éléments de la Protection civile, a-t-on appris de ce corps constitué.

Pour circonscrire le feu qui s'est propagé dans la palmeraie et ravagé selon les premières estimations

près de 63 palmiers productifs et 33 plants non productifs ainsi que quelques hectares d'herbes sèches, de la broussaille et du tamaris, les services de la protection civile ont déployé une dizaine de camions anti-incendie des unités de Metlili et du poste avancé de Seb Seb pour maîtriser le feu et l'empêcher de s'étendre à l'extérieur de la palmeraie touchée par les flammes

et éviter les départs de feux vers les habitations ou d'autres palmeraies, a ajouté la même source.

Grâce à la mobilisation rapide des différentes équipes d'intervention de la protection civile de Metlili appuyée par l'équipe du poste avancé de Seb Seb, cet incendie, dont les causes demeurent inconnues, a été totalement maîtrisé, a fait savoir la cellule de com-

munication de la Protection civile.

Une enquête a été ouverte par le parquet près le tribunal de Gharđaia pour déterminer les causes exactes de ce sinistre. Pour rappel, plusieurs interventions des services de la protection civile ont été effectuées dans les différentes localités durant cette période estivale suite à la canicule, signalée-t-on.

CONSTANTINE

Remise des bibliothèques de Slimane Essayd et Hassan Mouhoubi en tant que biens wakfs à Djamaâ El-Djazair

Le recteur de Djamaâ El-Djazair, Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini a présidé jeudi à Constantine la cérémonie de remise des bibliothèques de Slimane Essayd (1929-2004) et Hassan Mouhoubi (1961-2023) en tant que biens Wakf à Djamaâ El-Djazair.

La cérémonie de signature de la remise de la bibliothèque de Slimane Essayd (plus de 13.370 manuscrits) et de celle de Hassan Mouhoubi (plus de 1.000 ouvrages) s'est déroulée à la salle des conférences du cercle régional de l'armée en présence du wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, des autorités locales, des familles des deux défunts, de membres de

l'association des oulémas musulmans algériens et de la fondation cheikh Abdelhamid Benbadis et de représentants de zaouïas.

Dans une déclaration à la presse à l'occasion, Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini a considéré que la remise de ces deux bibliothèques en tant que wakfs à la bibliothèque de Djamaâ El-Djazair "est de nature à en renforcer sa position de référence scientifique et culturelle et de préserver ce patrimoine et d'éviter sa perte", appelant les différentes franges de la société à adhérer à cette idée de wakf au profit de la bibliothèque de Djamaâ El-Djazair pour renforcer son rôle d'institution à but non-lucratif au

service du savoir. Il a ajouté: "nous œuvrons à bâtir en plusieurs étapes la bibliothèque de Djamaâ El-Djazair jusqu'à atteindre 1 million d'ouvrages", relevant que la bibliothèque "reçoit des dons sous formes d'ouvrages, publications et manuscrits par des institutions universitaires et scientifiques ainsi que par des particuliers".

A rappeler que la bibliothèque du cheikh Abdelhamid Benbadis (1889-1940) a été remise en tant que wakf à Djamaâ El-Djazair le 16 avril dernier à l'occasion de la Journée du savoir ayant coïncidé avec le 84ème anniversaire du décès du leader du mouvement réformiste en Algérie.

AGRICULTURE

Mila: les agriculteurs appelés à étendre les superficies dédiées à la production de la pomme de terre d'arrière-saison (rencontre)

Les participants à une rencontre de sensibilisation organisée jeudi, au siège de la wilaya de Mila, consacrée à la filière des pommes de terre, ont appelé les agriculteurs à étendre les superficies dédiées, dans la wilaya de Mila, à la production de la pomme de terre d'arrière-saison.

Le directeur de wilaya des services agricoles (DSA), Ali Fennazi, a précisé, dans une allocution prononcée à cette occasion, que l'objectif fixé pour la saison en cours (2023-2024) "consiste à atteindre une superficie de 600 hectares pour la culture de la pomme de terre d'arrière-saison dont la plantation débutera en septembre prochain".

Il a rappelé, dans ce contexte, que la culture de la pomme de terre de saison, au titre de la même saison agricole, avait été effectuée sur une superficie de 1.374 hectares.

"Il est possible d'atteindre cet objectif fixé par le ministère de l'Agriculture et du développement rural, d'autant que la wilaya dispose d'un périmètre irrigué dans les communes de Telaghma, d'Oued Athmania et de M'chira, et que les agriculteurs de cette région maîtrisent cette culture agricole", a souligné le DSA.

S'agissant de la prise en charge de la production, le représentant de la Société algérienne de régulation des produits agricoles (SARPA), Yazid Benhassa, a fait part, dans son intervention, de "la volonté de l'entreprise d'acquiescer la production des agriculteurs au prix fixé par le ministère de tutelle, afin d'assurer l'approvisionnement régulier du marché en ce tubercule de large consommation".

Il a rappelé que la SARPA avait fait l'acquisition, au terme de la saison agricole 2022-2023, de 53.000 tonnes de la production nationale de pommes de terre qu'elle a stockées dans le cadre du programme de régulation des produits agricoles.

La rencontre a offert l'occasion aux producteurs de pommes de terre de la wilaya de Mila de faire état de leurs préoccupations, notamment celles liées à la "facilitation des procédures d'octroi des autorisations de forage et à l'approvisionnement en semences de bonne qualité à un prix raisonnable". Le wali de Mila, Mostafa Koreich, s'est engagé à travailler en coordination avec les responsables du secteur agricole pour accompagner les producteurs et les aider à surmonter les obstacles et à développer cette filière.

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE 2024

L'opération concrétisée à plus de 100 % à Oum El Bouaghi (direction)

L'opération de Recensement général de l'agriculture (RGA 2024) dans la wilaya d'Oum El Bouaghi a été concrétisée à plus de 100 %, a-t-on indiqué jeudi à la direction locale des services agricoles (DSA).

L'opération de recensement agricole à travers les 29 communes de cette wilaya a atteint un taux de 104 %, a précisé le chargé de gestion de cette direction, Ferhat Henek qui a attribué cela aux exploitations agricoles nouvellement créées sur le territoire de la wilaya. Le nombre d'exploitations agricoles ainsi recensées dans les diverses filières de céréaliculture, maraichage, arboriculture fruitière et élevage a atteint 21.479 exploitations, tandis que le nombre de ces exploitations a été estimé à 20.587 au début du recensement, a souligné le même cadre.

M. Henek a relevé que l'opération de recensement agricole aussitôt terminée a été suivie de l'opération de saisie des données sur la plateforme électronique dédiée au recensement par les agents et contrôleurs.

Le RGA a été assuré dans la wilaya d'Oum El Bouaghi par 103 agents de recensement, 20 contrôleurs et deux superviseurs, selon la même source qui a assuré que l'opération s'est déroulée dans d'excellentes conditions marquées par une grande adhésion des agriculteurs.

APS

EL-OUED

Journée de sensibilisation des agriculteurs sur la culture du tournesol

Le développement de la culture du tournesol a fait l'objet d'une rencontre de vulgarisation animée jeudi au profit des agriculteurs de la wilaya d'El-Oued, à l'initiative de la chambre locale de l'Agriculture.

La rencontre intervient dans le cadre de la mise en œuvre du programme du ministère de l'Agriculture et du Développement rural visant le développement de la filière des cultures oléagineuses, à travers l'encouragement des agriculteurs à adhérer à l'expérience de la culture du tournesol pour attein-

dre l'autosuffisance et la sécurité alimentaire, a affirmé le président de la Chambre, Djelloul Othmani. Les rencontres de proximité de vulgarisation agricole revêtent une grande importance et figurent au programme de la Chambre de l'Agriculture, notamment à la suite de la réalisation, la saison écoulée, de résultats encourageants en matière de culture du tournesol, grâce à l'adhésion de nombreux agriculteurs locaux à cette expérience, a-t-il ajouté.

L'intérêt manifesté par les agriculteurs à cette expérience intervient en ap-

plication de la vision prospective de l'Etat pour le développement de l'agronomie saharienne susceptible de consolider l'économie nationale, a souligné M.Othmani.

Cette rencontre de sensibilisation a permis aux participants de s'enquérir de l'itinéraire technique de la culture du tournesol ainsi que sur les avantages et facilités accordés par l'Etat pour encourager les agriculteurs à investir dans ce créneau.

Parmi les avantages préconisés, l'octroi d'une prime de 3,500 DA le quintal aux producteurs membres des coopéra-

tives agricoles, et 3.000 DA/Qx aux agriculteurs privés et aux fermes pilotes et entreprises économiques, a-t-on fait savoir.

Lors de la rencontre, les interventions ont été animées par les représentants de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), la Banque de l'Agriculture et du Développement rural (BADR), la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA), l'Union des agronomes algériens (UAA), la Coopérative des céréales et légumineuses secs (CCLS) et l'Office nationale des aliments de bétail (ONAB).

SÉISME

Le Japon émet un avertissement contre un possible "mégaséisme" après la secousse de jeudi

Des experts nippons ont mis en garde contre un possible "mégaséisme" après la secousse de magnitude 7,1 qui a fait huit blessés jeudi dans le sud du Japon.

"La probabilité que survienne un nouveau tremblement de terre puissant est plus élevée qu'en temps normal, mais cela n'indique pas qu'un séisme se produira avec certitude", a indiqué l'agence météorologique japonaise (JMA).

C'est la première fois qu'un tel avertissement est émis depuis la mise en place d'un nouveau système d'alerte après le séisme dévastateur survenu en 2011. Jeudi, des feux de signalisation et des véhicules ont été malmenés pendant cette secousse de magnitude 7,1 mais aucun dégât important n'a été signalé.

L'Agence de gestion des incendies et des catastrophes a rapporté que huit personnes avaient été blessées, plusieurs en raison de la chute d'objets. Au carrefour de plusieurs plaques tectoniques le long de la "ceinture de feu" du Paci-



fique, le Japon est l'un des pays où l'activité sismique est la plus importante au monde.

L'archipel, où habitent quelque 125 millions de personnes, connaît environ 1.500 secousses par an, de faible magnitude pour la plupart. Même les plus forts séismes causent généralement peu de dégâts, grâce

notamment à l'application de normes de construction antisismiques et à la sensibilisation de la population aux mesures d'urgence.

Le gouvernement nippon avait précédemment établi qu'il existait une probabilité de 70% qu'un mégaséisme frappe le pays dans les 30 prochaines années. Cette secousse pourrait toucher une

part importante de la côte pacifique japonaise et menacer quelque 300.000 personnes, selon les experts. "Bien que la prédiction des séismes soit impossible, l'occurrence d'un tremblement de terre accroît généralement la probabilité" qu'un autre survienne, décrivent des experts dans la lettre d'information spécialisée Earthquake Insights. Mais d'après eux, même lorsque le risque de nouveau séisme s'accroît, il reste "toujours bas". Le 1er janvier, au moins 318 personnes sont mortes dans un puissant tremblement de terre qui a touché le centre du pays. Le tremblement de terre le plus puissant jamais enregistré au Japon a été celui de magnitude 9, survenu le 11 mars 2011 au large de ses côtes nord-est, qui a déclenché un raz-de-marée ayant fait environ 20.000 morts ou disparus.

NIGERIA

Au moins 20 morts dans l'explosion d'un bateau dans le sud du pays

Au moins 20 personnes ont perdu la vie dans l'explosion d'un bateau en bois sur les voies navigables de l'Etat de Bayelsa, dans l'extrême-sud du Nigeria, a annoncé jeudi la police. Selon le porte-parole de la police de Bayelsa, Musa Mohammed, le bateau en bois,

qui transportait plus de 64 passagers et membres d'équipage, a pris feu mercredi près de la communauté rurale d'Ezetu 1, dans la zone de gouvernement local de Southern Ijaw. Il a précisé que 20 corps ont été retrouvés à la suite d'une opération de sauvetage lancée

mercredi, ajoutant que l'opération de la police maritime était toujours en cours. Selon le porte-parole, le bateau sinistré était également chargé de produits agricoles de la communauté rurale d'Ezetu 1 et était en route vers un marché local à Yenagoa, la capitale de l'Etat de Bayelsa.

TURQUIE

Neuf morts et 26 blessés dans un accident de car

Au moins neuf personnes ont trouvé la mort et vingt-six ont été blessées vendredi dans l'accident d'un car qui a percé un pont à Ankara, selon un premier bilan du gouvernement de la capitale turque.

L'accident s'est produit vers 5H00 locales (2H00 GMT) quand l'autocar de passagers en provenance d'Eskisehir (centre) a heurté de plein fouet la pile d'un pont sur une au-

toroute à l'approche d'Ankara, entraînant l'intervention d'un grand nombre de véhicules et personnels de secours, a rapporté la chaîne de télévision publique TRT.

Selon le gouverneur d'Ankara, Vasip Sahin, cité par la TRT, "il n'y a aucune trace de freinage sur les lieux, ce qui laisse penser que le chauffeur se serait assoupi". Une enquête a été ouverte.

JAPON

Alerte contre une vague de chaleur dans de nombreuses régions

L'Agence météorologique du Japon a prévenu vendredi d'une vague de chaleur dangereuse, avec des températures maximales de la journée qui devraient grimper dans les régions du centre et de l'ouest. Les températures devraient atteindre 39 degrés Celsius dans la ville de Nagoya, 38 à Kyoto, 37 à Osaka, 36 à Kobe et Yokohama et 35 dans la ville de Fukuoka et le centre de la capitale Tokyo, a annoncé l'Agence

météorologique japonaise (JMA). Le JMA et le ministère de l'Environnement ont émis des alertes aux coups de chaleur dans 30 préfectures, exhortant les habitants du pays à prendre des précautions. La montée en flèche du mercure et l'air chaud et humide provoqueront également des orages localisés, a ajouté l'Agence, appelant la population à rester vigilante face à la foudre, aux rafales et à la grêle.

Par ailleurs, elle a indiqué que la tempête tropicale Maria se déplaçait actuellement vers le nord au-dessus des eaux de la côte orientale du Japon et qu'elle poursuivait cette trajectoire jusqu'à lundi. Les autorités météorologiques ont précisé que la mer au large des régions du Kanto et de Tohoku devrait commencer à devenir agitée dès samedi, et que les vents devraient aussi s'intensifier.

SOUDAN DU SUD

Les inondations déplacent plus de 571 000 personnes dans le comté de Maiwut

Plus de 571 000 personnes ont été déplacées par les crues soudaines dans le comté de Maiwut, dans l'Etat du Nil Supérieur, au Soudan du Sud, rapportent des médias locaux. Gabriel Reak Chuol, membre de l'Assemblée législative nationale pour le comté de Maiwut, cité par des médias, a déclaré que "les résidents ont été déplacés lorsque de fortes pluies ont submergé leurs maisons et détruit les récoltes, les laissant dans un besoin urgent d'aide humanitaire". Chuol a indiqué

que les fortes pluies, qui ont duré trois jours depuis samedi, ont inondé 14 villages du comté de Maiwut, laissant les victimes déplacées sans nourriture ni abri. Il a ajouté que leur situation était "désastreuse", tout en faisant appel aux partenaires humanitaires pour obtenir de l'aide. "Le Soudan du Sud devrait connaître les pires inondations suite à la montée des eaux du plus grand lac de la région, le lac Victoria", selon le ministère des Ressources en eau et de l'Irrigation du pays.

CAMEROUN

Deux policiers tués par des hommes armés dans le Nord-Ouest

Deux policiers ont été tués mercredi soir par des hommes armés dans la ville de Bamenda, chef-lieu de la région du Nord-Ouest du Cameroun, a rapporté jeudi une source policière.

Les assaillants, dissimulés parmi un groupe de motards d'un cortège funèbre, ont ouvert le feu sur les policiers postés à un contrôle routier, selon la source, citée par des médias locaux.

Cet incident survient dans un climat de tensions persistantes à Bamenda. Depuis le début de la "crise anglophone" en 2016, la ville est fréquemment le lieu de confrontations entre les forces de sécurité et les séparatistes.

CANICULE

La chaleur extrême a frappé des centaines de millions de personnes en juillet (OMM)

La chaleur extrême a frappé des centaines de millions de personnes tout au long de juillet dernier, a souligné l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), notant que la journée la plus chaude jamais relevée dans le monde "a été enregistrée" durant ce mois, ce qui montre une fois de plus à quel point les gaz à effet de serre issus des activités humaines modifient le climat.

Les températures moyennes mondiales pendant 13 mois consécutifs (de juin 2023 à juin 2024) ont établi de nouveaux records mensuels. Les données de juillet - tirées d'ensembles de données reconnus par l'OMM - confirmeront si cette série exceptionnelle se poursuit ou non pendant un mois supplémentaire.

Ceci souligne l'urgence de l'Appel à l'action contre la chaleur extrême lancé par le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, qui a déclaré que "la Terre devient de plus en plus chaude et plus dangereuse pour tout le monde, partout".

"Des vagues de chaleur généralisées, intenses et prolongées ont frappé tous les continents au cours de l'année écoulée. Au moins dix pays ont enregistré des températures quotidiennes supérieures à 50 C dans plus d'un endroit. Cela devient trop chaud pour être géré", a déclaré la Secrétaire générale de l'OMM, Celeste Saulo.

La Vallée de la Mort en Californie a enregistré une température mensuelle moyenne record de 42,5 C (108,5 F) - peut-être un nouveau record observé partout dans le monde. Même les calottes glaciaires gelées éloignées de l'Antarctique ont ressenti la chaleur, a-t-elle déclaré.

La responsable a fait savoir que la communauté de l'OMM s'est engagée à répondre à l'Appel à l'action du Secrétaire général de l'ONU en améliorant les alertes précoces et les plans d'action en matière de chaleur et de santé.

"D'après des estimations récentes de l'OMM et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'extension mondiale des systèmes d'alerte sanitaire à la chaleur dans 57 pays pourrait, à elle seule, sauver environ 98.000 vies par an. C'est l'une des priorités de l'initiative "Alertes précoces pour tous", a-t-elle souligné. Les raisons de la flambée des températures élevées sont en cours d'analyse, selon l'OMM.

APS

PARAMÉDICAUX Tipasa : Sortie de deux promotions

Le secteur de la santé de Tipasa a été renforcé par la sortie de deux promotions de paramédicaux à l'Institut de formation paramédicale Belkacem-Hellal de Hadjout, et une cérémonie a été organisée en l'honneur des diplômés pour la clôture de l'année de formation 2023/2024.

Les promotions sortantes englobent 147 agents paramédicaux, dont 95 infirmières de santé publique et 52 spécialistes en radiologie, ayant obtenu leurs diplômes après une période de formation théorique et pratique dans cet institut inauguré en 2020, a indiqué le directeur de la santé, Ouabbas Saïd, dans son allocution à cette cérémonie supervisée par le wali Aboubakr Seddik Boucetta. Depuis son ouverture, l'institut paramédical de Hadjout "a contribué au renforcement des 12 établissements hospitaliers de Tipasa en ressources humaines. En outre, son entrée en exploitation a permis aux élèves de la région de se former sur place, leur évitant ainsi le déplacement vers d'autres wilayas pour bénéficier d'une formation dans le domaine", a-t-il ajouté.

L'institut qui traduit les efforts de l'Etat visant à renforcer le secteur de la santé en ressource humaine qualifiée, est doté d'une capacité d'accueil de 500 places pédagogiques et compte quatre (4) annexes à Nador, Koléa, Cherchell et Damous, a précisé le directeur.

Par ailleurs, 372 étudiants poursuivent actuellement leur formation à l'Institut paramédical Belkacem-Hellal, dont 181 sages-femmes de santé publique, 139 infirmiers de santé publique et 61 spécialistes en radiologie médicale, en perspective de la prochaine année, a fait savoir le même responsable.

M. Ouabbas a fait part, en outre, de la sortie durant ces quatre (4) dernières années, de 240 paramédicaux dans différentes spécialités, dont des infirmiers de santé publique et des spécialistes en radiologie. Les efforts des pouvoirs publics se poursuivent pour l'élargissement de la carte de formation et le développement du système de formation médicale pour une meilleure couverture sanitaire, a-t-il dit.

A noter le renforcement, ces trois dernières années, du secteur national de la santé, par l'ouverture de 17 instituts de formation paramédicale, à travers le pays, qui traduisent la volonté des autorités supérieures de développer le système de formation en matière de prise en charge médicale et son rapprochement des citoyens, a souligné M. Ouabbas.

Khenchela : 149 agents paramédicaux affectés à des établissements sanitaires publics (responsable)

Pas moins de 149 agents paramédicaux ont été affectés à des établissements sanitaires publics de la wilaya de Khenchela, a-t-on appris auprès du directeur local de la santé, Okbi Mohamed Zine-Edine. Ces affectations concernent 77 infirmiers de santé publique, 27 manipulateurs d'appareils d'imagerie médicale, 22 assistants sociaux, 15 sages femmes, 3 spécialistes en préservation de la santé publique, 3 préparateurs en pharmacie et deux diététiciens, a précisé M. Okbi.

Ces paramédicaux, a ajouté le même responsable, travailleront ainsi dans les hôpitaux "Ahmed Benbella" et "Ali Boussehaba" de la ville de Khenchela, "Hihi Abdelmadjid" de Kaïa, "Houria Boumediene" de Bouhama, "Chadli Bendjedid" de Chechar, "Mohamed Boudiaf" d'Ouled Rechache, l'Établissement hospitalier spécialisé (EHS) de santé mère et enfant "Salhi Belkacem" de la ville de Khenchela, ainsi qu'aux établissements publics de santé de proximité des villes de Khenchela, de Yabous, de Djellal, d'El Mehmel et de Kaïa. Depuis 2023, pas moins de 356 paramédicaux, dont des aides-soignants, des assistants dentistes, des puériculteurs, des infirmiers de santé publique, des sages femmes et des agents médicaux en anesthésie et réanimation ont été affectés aux divers établissements de santé de la wilaya de Khenchela, a rappelé M. Okbi.

BLIDA Nouveaux équipements pour l'établissement hospitalier de greffe d'organes et de tissus

De nouveaux équipements médicaux de pointe ont été affectés à l'établissement hospitalier de greffe d'organes et des tissus relevant du CHU Frantz Fanon de Blida, en vue d'améliorer la prise en charge des malades, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya.



Ces nouveaux équipements médicaux de dernière génération ont été destinés aux laboratoires d'analyses médicales et aux blocs opératoires, afin d'améliorer les conditions de travail des personnels médicaux ainsi que les prestations fournies aux patients issus de diffé-

rentes wilayas du pays, principalement en matière de greffe rénale, a ajouté la même source. Les services de la wilaya ont également souligné l'affectation d'ambulances médicalisées (équipées de moyens d'assistance et de soins d'urgence) au profit de

nombreux établissements de santé de la wilaya, dont le CHU Frantz Fanon, l'hôpital Ibrahim Tiri-chine (Ex-Faubourg) et les polycliniques de la cité Deriouche à l'ouest de Blida, Larbaâ et Bouinane à l'Est, qui vont bientôt assurer des prestations en H24. Pour rappel, le sec-

teur de la santé à Blida, a été renforcé en juillet dernier par l'ouverture de nombre de nouveaux établissements sanitaires, notamment des salles de soins et des polycliniques dans les zones dépourvues de ce type de structures de santé de proximité.

CONSTANTINE Lancement de l'aménagement d'un nouveau pôle administratif et de santé à la cité Zouaghi Slimane



Une opération d'aménagement d'un nouveau pôle administratif à la cité Zouaghi-Slimane, dans la commune de Constantine a été lancée jeudi après-midi par le wali, Abdelkhalak Seyouda.

Le projet portant réalisation de structures administratives, sécuritaires et de santé, a été lancé par la pose de la première pierre du chantier de construction d'une résidence de la wilaya devant être réceptionné dans un délai de "17 mois", selon les explications tech-

niques présentées sur place au wali.

La nouvelle résidence de la wilaya de Constantine dont la réalisation constitue "une nécessité", selon M. Seyouda car la wilaya ne dispose pas de structures similaires, sera réalisée selon les standards requis et comprendra des équipements modernes en plus d'un pavillon de réception, a-t-on indiqué sur place.

Le pôle administratif de la cité Zouaghi Slimane s'étend sur une surface de 13 hectares et devra accueillir en plus de la nouvelle rési-

dence de la wilaya, un nouveau siège de la daïra de Constantine, un nouveau siège de la sûreté de wilaya et un hôpital de 120 lits, entre autres, a-t-on indiqué.

L'emplacement de ce pôle administratif répond à toutes les exigences de proximité car situé sur un axe menant vers les quatre coins de la wilaya et traversé par le tracé du tramway qui relie la ville de Constantine à la circonscription administrative Ali-Mendjeli, a-t-on rappelé.

PALESTINE

Famine à Ghaza: large condamnation internationale des propos d'un responsable sioniste

La communauté internationale a vivement condamné les propos jugés inacceptables d'un responsable sioniste qui a jugé "justifié" de priver les deux millions d'habitants de la bande de Ghaza d'aide alimentaire, y voyant "un aveu explicite" d'adoption par l'entité sioniste de la politique de génocide, et soulignant qu'affamer les Ghazaouis "est un crime de guerre".

Les déclarations de ce responsable sioniste ont immédiatement fait réagir les dirigeants palestiniens. Dans un communiqué, publié par l'agence de presse palestinienne Wafa, le ministre des Affaires étrangères et des Expatriés a condamné les propos de ce responsable selon lesquels "il pourrait être justifié et moral de laisser mourir de faim deux millions de civils".

Selon le ministre, cette déclaration "est une violation flagrante des règles du droit international et des principes d'humanité", et constitue "un défi flagrant à la Cour internationale de justice (CIJ) et à ses ordonnances".

Et de poursuivre dans son communiqué qu'"une telle déclaration est considérée comme un mépris direct des décisions de légitimité internationale et du consensus international sur la protection des civils et la garantie de leurs besoins humanitaires fondamentaux".

Le MAE palestinien a appelé la Cour pénale internationale (CPI) à "émettre un mandat d'arrêt contre (le responsable sioniste) pour avoir approuvé et soutenu la politique de génocide", appelant aussi l'ensemble de la communauté internationale à "condamner cette position".

Pour rappel, le procureur de la CPI, basée à La Haye, Karim Khan, a déposé le 21 mai dernier des demandes d'émission de mandats d'arrêt contre plusieurs responsables sionistes dont le dénommé

"Netanyahu", les accusant notamment d'avoir affamé des civils palestiniens comme moyen de guerre.

A l'étranger, les propos du responsable sioniste concernant la famine à Ghaza, en proie à une agression génocidaire depuis le 7 octobre 2023, ont provoqué un tollé.

Ainsi, l'Union européenne (UE) a fermement condamné cette énième position sioniste hostile à l'égard des Palestiniens, appelant l'entité sioniste à "prendre sans équivoque ses distances" avec les déclarations du responsable sioniste.

"Cette déclaration du (responsable sioniste) selon laquelle +il pourrait être justifié et moral+ de laisser mourir de faim deux millions de civils+ est plus qu'ignominieuse", s'est indignée l'UE dans un communiqué publié mercredi soir.

Pour sa part, le Département d'Etat américain s'est dit "consterné", soulignant le caractère "nuisible et troublant" de telle rhétorique.

La France a, elle aussi, dans un communiqué de son ministère des Affaires étrangères exprimé sa "profonde consternation" face aux propos "inacceptables" du responsable sioniste et rappelé, à cet effet, que l'entité sioniste "doit respecter l'ordonnance de la CIJ du 26 janvier dernier, exigeant de prendre les mesures nécessaires pour se conformer à ses obligations".

En soulignant l'urgence humanitaire à Ghaza, la

France a rappelé aussi que fournir une aide humanitaire à deux millions de civils en détresse est une "obligation" en vertu du droit international humanitaire et que la CPI est actuellement saisie de la situation en Palestine, et que son procureur a souligné que bloquer l'acheminement des secours pourrait constituer "un crime de compétence de la CPI".

Le communiqué du ministère a, en outre, souligné "l'urgence" de finaliser un accord de cessez-le-feu pour alléger les souffrances des habitants de Ghaza tout en facilitant l'aide humanitaire massive nécessaire.

En Grande-Bretagne, le ministre des Affaires étrangères David Lammy a fustigé le responsable sioniste pour avoir déclaré qu'"il pourrait être moral" d'affamer les Ghazaouis. Sur la plateforme "X", Lammy a déclaré: "Le droit international ne pourrait pas être plus clair: affamer délibérément des civils est un crime de guerre". Il a appelé aussi l'entité sioniste à "condamner" de tels propos. Le ministre allemand des Affaires étrangères a, lui aussi, condamné les déclarations du responsable sioniste sur la famine à Ghaza. Un porte-parole du ministère à Berlin a dit à ce sujet mercredi: "Les déclarations du (responsable sioniste) sont totalement inacceptables et exaspérantes. Nous les rejetons dans les termes les plus fermes".

Le porte-parole a ajouté: "C'est un devoir humani-

taire et un principe fondamental du droit humanitaire international que même en temps de guerre, les civils doivent être protégés et doivent avoir, par exemple, le droit d'accéder à l'eau et à la nourriture".

Pour rappel, plusieurs experts des droits de l'Homme de l'ONU ont accusé récemment l'entité sioniste de mener "une campagne de famine intentionnelle et ciblée" qui a entraîné la mort notamment d'enfants à Ghaza, en proie à des agressions sionistes barbares depuis le 7 octobre 2023 ayant fait jusque-là, 39.699 martyrs et 91.722 blessés.

"Nous déclarons que la campagne de famine intentionnelle et ciblée contre le peuple palestinien est une forme de violence génocidaire et a entraîné une famine dans toute la bande de Ghaza", avaient déclaré dix experts indépendants des Nations unies, dans un communiqué, relayé par des médias.

Le Programme alimentaire mondial (PAM) avait, de son côté, tiré la sonnette d'alarme en indiquant récemment qu'"un demi-million de personnes dans la bande de Ghaza sont confrontées à des niveaux de faim catastrophiques".

Début juin dernier, le Bureau des médias à Ghaza avait, quant à lui, averti que plus de 3.500 enfants palestiniens confrontés à une malnutrition aiguë, risquaient de mourir à Ghaza, "ce qui les expose à la mort, à des maladies infectieuses et retarde leur croissance et leur développement".

BURUNDI

Le gouvernement a besoin de près de 20 millions USD pour lutter contre la variole du singe

Le gouvernement burundais a besoin de 42 milliards de francs burundais (environ 19 millions de dollars américains) pour faire face à l'épidémie de variole du singe qui frappe le pays, a déclaré jeudi sur la radio d'Etat, RTNB, Lydouine Baradahana, la ministre burundaise de la Santé.

"Pour les six prochains mois, nous aurons besoin de 42 milliards de francs burundais pour faire face à cette maladie. Ce montant est constitué d'une contribution de l'Etat et de ses partenaires", a-t-elle déclaré. Le gouvernement a déjà débloqué environ 1 million de dollars en guise de contribution à ce plan de riposte contre la variole du singe. Le reste, soit près de 19 millions USD, est attendu des partenaires financiers, a indiqué la même source.

Appelant à consulter dès l'apparition du moindre signe de la maladie, la ministre a rappelé que les malades sont pris en charge gratuitement par les hôpitaux. Les 3 premiers cas de l'épidémie de variole du singe ont été officiellement déclarés dans trois hôpitaux du pays le 25 juillet dernier.

À la date du 8 août, 55 cas positifs ont été enregistrés, selon la ministre de la santé. Aucun décès n'a toutefois été rapporté. Le ministre burundais de la santé annonce, par ailleurs, que la maladie est renseignée dans 23 hôpitaux régionaux sur les 49 que compte le pays.

La variole du singe a été également signalée ces derniers jours dans les pays frontaliers du Burundi, à savoir la RDC et le Rwanda. Elle a été observée pour la première fois chez l'homme en 1970 en République démocratique du Congo (RDC) et est désormais endémique en Afrique centrale et de l'Ouest. L'OMS a annoncé mercredi la convocation imminente d'un comité d'urgence pour évaluer la situation et décider si l'épidémie représente une urgence de santé publique de portée internationale.

EPIDÉMIE

L'agence de santé de l'UA va probablement déclarer "une urgence de santé publique" face à l'épidémie de Mpox

L'agence de santé de l'Union africaine Africa CDC (Centres de contrôle et de prévention des maladies du continent) va probablement déclarer la semaine prochaine "une urgence de santé publique" face à l'épidémie de Mpox, en cours dans plusieurs pays africains, a annoncé jeudi son directeur.

Une nouvelle souche de Mpox, également appelée variole du singe, détectée en République démocratique du Congo (RDC) en septembre 2023 puis signalée dans plusieurs pays voisins, fait craindre une propagation de ce virus. Cette déclaration "d'urgence de santé publique", qui aura lieu "probablement" la semaine prochaine, est une première pour l'Africa CDC "depuis que ce mandat nous a été confié en 2023", a déclaré à des journalistes Jean Kaseya, son directeur. La décision de l'agence continentale, qui va notamment permettre de débloquer des fonds et d'avoir une réponse continentale, intervient au lendemain de l'annonce par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) d'une réunion "dès que possible" du comité d'urgence pour évaluer s'il faut décréter le plus haut degré d'alerte face à l'épidémie.

"Compte tenu de la propagation du Mpox en dehors de la RDC et de la possibilité d'une nouvelle propagation internationale à l'intérieur et en dehors de l'Afrique, j'ai décidé de convoquer un comité d'urgence (...) afin qu'il me conseille sur la question de savoir si l'épidémie constitue une urgence de santé publique de portée internationale", avait déclaré mercredi le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Cette qualification est la plus haute alerte que l'OMS peut déclencher et c'est le chef de l'OMS qui peut la lancer sur les conseils du comité.

Le Mpox a été découvert pour la première fois chez des humains en 1970 dans l'actuelle RDC (ex-Zaïre), avec la diffusion du sous-type clade 1 (dont le nouveau variant est une mutation), principalement limitée depuis à des pays de l'ouest et du centre de l'Afrique, les malades étant généralement contaminés par des animaux infectés.

CANADA

Une étude pointe la surmortalité liée aux particules ultrafines

La pollution de l'air causée par les particules ultrafines (PUF) émises par les transports et l'activité industrielle causerait 1.100 décès prématurés par an dans les deux plus grandes villes du Canada, selon une étude publiée cette semaine.

Ces particules "extrêmement petites", qui ne sont pas réglementées, "pénètrent profondément dans les poumons et le système sanguin", a indiqué Scott Weichenthal, auteur principal et professeur à l'Université McGill.

Elles peuvent être "nocives" et contribuer au développement de maladies cardiaques et pulmonaires, ainsi qu'à certaines formes de cancer, affirme l'expert à l'origine de cette première étude du genre menée au Canada.

Avec d'autres chercheurs d'universités canadiennes, il a mesuré les taux de pollution atmosphérique entre 2001 et 2016 dans des quartiers

de Montréal et de Toronto regroupant au total 1,5 million d'adultes. Les secteurs situés près des grands axes routiers, des aéroports et des gares de triage présentaient notamment des concentrations de PUF plus élevées, ce qui rejoint les observations d'études réalisées en Europe.

Les chercheurs ont ensuite utilisé des "méthodes statistiques" afin d'établir une corrélation entre le taux d'exposition et le risque de décès.

Les résultats publiés dans l'American Journal of Respiratory and Critical Care Medicine font état d'une augmentation de 7% du risque de décès non accidentel dans les zones où les habitants sont exposés à long terme aux particules ultrafines.

Ces conclusions font ressortir "l'urgence de mettre en place des mesures réglementaires pour cibler ces particules", estime Scott Weichenthal, et de lutter contre la pollution atmosphérique en zone urbaine.

Particules solides en suspension d'un diamètre inférieur à 100 nanomètres (1.000 fois plus fines qu'un cheveu), les particules ultrafines sont supposées néfastes pour la santé en raison de leur capacité de pénétration dans l'organisme, mais ne font pas à ce jour l'objet de réglementation.

Les PUF sont en effet moins bien connues que leurs grandes sœurs au diamètre plus important, les PM10 et PM2,5 (particules fines), dont les effets néfastes sur l'organisme humain sont scientifiquement établis.

Scott Weichenthal affirme que l'étude est sûrement la première à s'intéresser aux variations de la taille des particules ultrafines et à leurs différents impacts sur la santé. Les études précédentes qui n'en tiennent pas compte pourraient donc avoir sous-estimé l'ampleur des risques sur la santé, ajoute-t-il.

PNEUMONIE

Quels symptômes et quels traitements ?

La pneumonie est une infection respiratoire sévère. Quels sont ses symptômes ? Comment se soigne-t-elle ? Peut-on prévenir la pneumonie ? Les réponses à vos questions sur la pneumonie.

« La pneumonie est une inflammation du tissu pulmonaire (le poumon lui-même) liée à une infection par des germes (bactéries, virus, champignons dans quelques cas) », explique le Dr Jean-François Bervar, pneumologue à l'hôpital Calmette à Lille. Elle diffère de la bronchite qui, elle, est une inflammation des bronches et non pas du poumon.

Les bronchites sont beaucoup plus fréquentes et elles n'ont pas la gravité de la pneumonie qui atteint le parenchyme pulmonaire, zone où se font les échanges respiratoires entre le sang et l'air respiré, ce qui peut induire un manque d'oxygène dans le sang, précise le médecin. Les pneumopathies sont plus rares que les infections urinaires, qui sont la première cause d'infection mais elles sont plus graves et représentent la première cause de mortalité par infection en France et dans les pays industrialisés, ajoute-t-il.

Les causes et facteurs de risque

Les pneumonies communautaires (acquises en ville) peuvent être d'origine virales ou bactériennes. « Dans les pneumonies d'origine bactérienne, le germe le plus fréquent est le Pneumococque (*Streptococcus pneumoniae*), et c'est aussi celui qui tue le plus », informe le pneumologue. Les autres germes fréquemment retrouvés sont : les légionelles (dont *Legionella pneumophila*), *Haemophilus influenzae*, les mycoplasmes (*Mycoplasma pneumoniae*). Dans certaines circonstances, on pourra retrouver des bactéries comme *Staphylococcus aureus* (*Staphylococque doré*), certains bacilles à Gram négatif du groupe des entérobactéries (*Klebsiella pneumoniae*, *Escherichia coli*), *Pseudomonas aeruginosa*. Dans le cas des pneumonies virales, les virus fréquemment retrouvés sont des adénovirus, les virus grippaux et des rhinovirus.

L'âge est le facteur de risque de pneumonie le plus importante et également de décès lié à une pneumonie. 80% des décès surviennent

chez des personnes de plus de 65 ans. Les autres facteurs de risque chez une personne immunocompétente (dont le système immunitaire fonctionne correctement) sont le tabagisme, la consommation excessive d'alcool, une maladie chronique notamment cardiaque, diabétique.

Les symptômes de la pneumonie

Les symptômes de la pneumonie sont semblables à celles des autres infections respiratoires basses comme la bronchite : toux sèche ou toux avec expectorations plutôt purulentes, une fièvre habituellement supérieure à 38,5°C. « La fièvre peut être absente, notamment chez les patients très âgés, précise le pneumologue. Un essoufflement peut survenir. C'est alors un signe de gravité », alerte le Dr Bervar. « À l'auscultation, une zone de crépitations est très évocatrice de pneumonie », indique-t-il.

Le diagnostic, l'évolution

Le diagnostic de pneumonie peut être évoqué de façon clinique mais une radiographie du thorax affirme le diagnostic. « Celle-ci montre en cas de pneumonie des opacités pulmonaires plus ou moins localisées ou plus ou moins diffusées, sur un poumon ou les deux, sur un ou plusieurs lobes, décrit le pneumologue. Nous avons maintenant des tests de diagnostic rapide des pneumonies virales par diagnostic PCR avec un écouvillon nasal, comme pour la Covid-19 », précise le pneumologue.

Le mode de contagion de la pneumonie

Le mode de contagion de la pneumonie diffère selon que la pneumonie soit d'origine virale ou bactérienne. « Il y a assez peu de contaminations interhumaines des pneumonies bactériennes, à l'exception des pneumonies à mycoplasme. Cette bactérie peut être à l'origine de foyers épidémiques dans une caserne, un internat... », informe le Dr Bervar. Les pneumonies

virales sont, elles, plus transmissibles, « du fait du caractère plus infectieux des virus ». Ainsi, « la pneumonie grippale est contagieuse comme la grippe l'est, et la pneumonie liée au coronavirus se transmet », indique le pneumologue. « Une pneumonie n'entraîne pas forcément une hospitalisation. Beaucoup sont traitées en médecine de ville. Les personnes qui sont hospitalisées sont celles qui présentent des critères de gravité, des comorbidités, des conditions socio-économiques défavorables. La durée du traitement antibiotique est comprise entre 5 et 7 jours. Le scanner thoracique lui va montrer des images de pneumonie. Chez certaines personnes, la pneumonie est d'emblée grave, avec un syndrome de détresse respiratoire aiguë avec une hypoxie qui nécessite une oxygénation. »



virales sont, elles, plus transmissibles, « du fait du caractère plus infectieux des virus ». Ainsi, « la pneumonie grippale est contagieuse comme la grippe l'est, et la pneumonie liée au coronavirus se transmet », indique le pneumologue.

Les traitements de la pneumonie, la convalescence

« Toute pneumonie a une indication de traitement par antibiotiques, il doit être débuté rapidement, informe le Dr Jean-François Bervar. Le germe le plus fréquemment en cause, le Pneumococque, étant sensible à la pénicilline, c'est un antibiotique de ce groupe (amoxicilline) qui est prescrit en priorité. En cas d'arguments pour une pneumonie à légionelles,

ce sont les macrolides qui sont utilisés. Dans les formes plus sévères, on pourra utiliser d'emblée une association pénicilline-macrolides », décrit-il.

« Une pneumonie n'entraîne pas forcément une hospitalisation. Beaucoup sont traitées en médecine de ville. Les personnes qui sont hospitalisées sont celles qui présentent des critères de gravité, des comorbidités, des conditions socio-économiques défavorables. La durée du traitement antibiotique est comprise entre 5 et 7 jours. Le scanner thoracique lui va montrer des images de pneumonie. Chez certaines personnes, la pneumonie est d'emblée grave, avec un syndrome de détresse respiratoire aiguë avec une hypoxie qui nécessite une oxygénation. »

« Toute pneumonie a une indication de traitement par antibiotiques, il doit être débuté rapidement, informe le Dr Jean-François Bervar. Le germe le plus fréquemment en cause, le Pneumococque, étant sensible à la pénicilline, c'est un antibiotique de ce groupe (amoxicilline) qui est prescrit en priorité. En cas d'arguments pour une pneumonie à légionelles,

pneumonies bactériennes peuvent se compliquer d'un épanchement pleural ou pleurésie (inflammation de la plèvre et/ou présence de liquide dans la cavité pleurale), beaucoup plus rarement d'un abcès du poumon. La pneumonie est associée à un risque de septicémie (bactéries circulant dans le sang), notamment lors des pneumonies à Pneumococque.

La prévention

Les règles d'hygiène classiques (le lavage des mains en premier lieu) sont utiles en prévention des pneumonies d'origine virale mais pas pour celles causées par une bactérie. « En prévention des pneumonies grippales et post-grippales, le vaccin contre la grippe est recommandé. Le vaccin contre le Pneumococque lui est recommandé aux personnes ayant des facteurs de risque respiratoire ou autres (de manière générale tous ceux qui ont une maladie chronique, informe le pneumologue. Les deux vaccins contre le Pneumococque (Prévnamar3 et Pneumovax) ne protègent pas à 100% des plus de 90 sérotypes de Pneumococque mais ils couvrent les Pneumococques les plus fréquents, les plus virulents et qui causent le plus de décès », précise le médecin.

Pneumonie et Covid-19

« La pneumonie est le mode de décès principal de la Covid, enseigne le Dr Bervar. Cette pneumonie peut être relativement modérée, pas ou peu symptomatique, puis elle peut s'aggraver en 5 à 10 jours et conduire à une insuffisance respiratoire », précise-t-il. Lorsque cette pneumonie est plus interstitielle, plus diffuse, elle n'est pas forcément visible sur la radiographie thoracique.

« Le scanner thoracique lui va montrer des images de pneumonie. Chez certaines personnes, la pneumonie est d'emblée grave, avec un syndrome de détresse respiratoire aiguë avec une hypoxie qui nécessite une oxygénation. »

« Une pneumonie n'entraîne pas forcément une hospitalisation. Beaucoup sont traitées en médecine de ville. Les personnes qui sont hospitalisées sont celles qui présentent des critères de gravité, des comorbidités, des conditions socio-économiques défavorables. La durée du traitement antibiotique est comprise entre 5 et 7 jours. Le scanner thoracique lui va montrer des images de pneumonie. Chez certaines personnes, la pneumonie est d'emblée grave, avec un syndrome de détresse respiratoire aiguë avec une hypoxie qui nécessite une oxygénation. »

UN RENDEZ-VOUS PAR AN, C'EST LE MINIMUM

Un lien surprenant qui s'explique assez facilement, d'après le Dr Michelle Doll, qui a conduit ces travaux : notre corps est recouvert de microbes (des bactéries, des virus, des champignons...). Certains sont bons pour la santé, d'autres non. Parfois, des bactéries peuvent être accidentellement inhalées et atterrir au niveau des poumons : cela peut engendrer des infections respiratoires. La pneumonie est généralement provoquée par un streptocoque, un *Haemophilus influenzae*, un sta-

phyllocoque ou une autre bactérie anaérobie.

Or, aller régulièrement chez le dentiste permet de diminuer le nombre de « mauvaises bactéries » présentes dans la bouche, de faire baisser le risque de développer une pneumonie. CQFD ! La bonne fréquence ? Un rendez-vous tous les 12 mois au minimum. « Il ne faut pas oublier que, dans l'organisme, tout est interconnecté : la santé bucco-dentaire est étroitement liée à la santé respiratoire et à la santé cardiovasculaire », précise le Dr Doll. Bref, prenez soin de vos dents, c'est important !

Les seniors qui vapotent ont plus de risque de pneumonie

Une étude révèle que la vapeur des e-cigarettes augmente la sensibilité aux infections pulmonaires, comme la fumée des cigarettes traditionnelles.

Une étude de l'Université Queen Mary de Londres (Grande-Bretagne) révèle que le vapotage rend les voies respiratoires aussi vulnérables aux bactéries qui adhèrent aux cellules des voies respiratoires que la fumée des cigarettes traditionnelles ou celle des pots d'échappements, ce qui augmente le risque d'infection respiratoire chez les personnes les plus vulnérables.

UNE ÉTUDE SUR 17 UTILISATEURS DE CIGARETTE ÉLECTRONIQUE

Les chercheurs ont examiné les effets du vapotage sur une molécule produite par les cellules qui tapissent les voies respiratoires appelée PAFR (récepteur du facteur plaquettaire), qui aide les bactéries responsables de la pneumonie à coller au nez, à la gorge et aux poumons. Des études précédentes avaient montré que les niveaux de PAFR augmentent en réponse au tabagisme, au tabagisme passif et aux fumées de pots d'échappement.

Pour voir si l'effet était identique avec les e-cigarettes, ils ont étudié les cellules qui tapissent le nez de 17 utilisateurs de cigarette électronique une heure après le vapotage. Parmi ceux-ci, 10 étaient des utilisateurs réguliers de cigarettes électroniques contenant de la nicotine, 1 utilisait des cigarettes électroniques sans nicotine et 6 n'étaient pas des vapoteurs réguliers. Ils ont alors constaté que les niveaux de PAFR avaient triplé par rapport aux niveaux normaux.

Les chercheurs suggèrent donc que les personnes à risque élevé de pneumonie (c'est-à-dire les seniors) qui cherchent à arrêter de fumer optent plutôt pour les patches à la nicotine ou les gommes comme aide au sevrage tabagique.

La pneumonie tuera près de 11 millions d'enfants d'ici 2030

Alors qu'elle peut être prévenue avec la vaccination, la pneumonie est responsable chaque année de près d'un million de décès d'enfants de moins de 5 ans dans le monde. Des chiffres alarmants qui, selon les projections, ne vont pas diminuer si des mesures ne sont pas prises.

C'est la première cause infectieuse de mortalité chez l'enfant, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). La pneumonie serait responsable de 15 % du nombre total de décès d'enfants de moins de 5 ans dans le monde. En 2015, 922 000 d'entre eux en seraient morts. Et si les tendances actuelles se maintiennent, cette infection pulmonaire pourrait être la cause de 10,8 millions de décès à l'horizon 2030, d'après les projections réalisées par l'Université américaine Johns-Hopkins (États-Unis) et l'ONG Save the Children publiées ce lundi 12 novembre, Journée mondiale de la pneumonie.

4,4 MILLIONS D'ENFANTS POURRAIENT ÊTRE SAUVÉS

La pneumonie est une infection respiratoire aiguë des poumons. En général, elle guérit normalement en une à deux semaines. Mais chez les personnes fragiles, notamment les plus jeunes enfants, elle peut se compliquer. Dans la plupart des cas et quand la maladie est provoquée par des bactéries, un simple traitement antibiotique suffit. Pour les cas les plus sévères, de l'oxygénothérapie complétée par ce traitement antibiotique réduisent les risques de décès.

Il existe également des gestes préventifs, comme une bonne nutrition, le lavage systématique des mains dans l'entourage de l'enfant, mais surtout des vaccins spécifiques à la pathologie. « La prévention est possible grâce à la vaccination, un état nutritionnel satisfaisant et une amélioration des facteurs environnementaux », souligne ainsi l'OMS. En augmentant la couverture vaccinale mondiale, en assurant un meilleur accès aux antibiotiques et en réduisant la malnutrition, 4,4 millions d'enfants pourraient être sauvés, selon le rapport.

UNE MALADIE QUI TOUCHE LES PAYS LES PLUS PAUVRES

Seulement, les enfants qui meurent de cette infection vivent principalement dans des pays pauvres et ne peuvent accéder aux services de santé. En 2015, 480 000 en sont morts en Inde,



130 000 au Nigéria, 64 000 au Pakistan ou encore 45 000 en République démocratique du Congo. Et pour cause, 170 millions d'enfants dans le monde ne sont pas vaccinés contre la pneumonie, d'après Sany Amhar, directeur Santé de Save the Children interrogé par Libération.

« C'est impensable que près d'un million d'enfants meurent chaque année d'une maladie que nous avons pourtant les capacités de vaincre », explique à l'AFP relayée par

BFM TV le directeur général de cette même ONG, Kevin Watkins. Il n'y a pas de sommet mondial ou de marche contre la pneumonie. Pourtant, quiconque se préoccupe de la santé des enfants devrait considérer ce tueur négligé comme une cause prioritaire. »

Il plaide ainsi pour une baisse drastique du prix des vaccins. Aujourd'hui, la maladie tue deux enfants de moins de cinq ans chaque minute, soit plus que le paludisme, la diarrhée et la rougeole réunis.

Le diabète double le risque de pneumonie

Les personnes atteintes de diabète de type 1 ou de type 2 ont un risque plus élevé d'infections respiratoires, et en particulier de pneumonies. Un risque qui augmente encore après 65 ans. Les pneumonies aiguës communautaires (PAC) sont des affections respiratoires fréquentes, avec environ 500 000 nouveaux cas chaque année en France. Elles tuent chaque année 3,5 fois plus de personnes que les accidents de la route et presque 17 fois plus que la grippe.

Parmi les personnes les plus à risque de pneumonie, on compte les personnes diabétiques (de type 1 ou de type 2) en raison de l'altération de leur immunité. Cette altération est une conséquence de l'hyperglycémie chronique qui caractérise leur maladie. Le risque de développer une pneumonie est jusqu'à deux fois plus élevé chez les personnes diabétiques et il augmente avec le nombre de pathologies sous-jacentes, appelées comorbidités. Une bronchopneumopathie obstructive (BPCO) et une maladie cardiaque chronique sont par exemple des facteurs de risque de pneumonie.

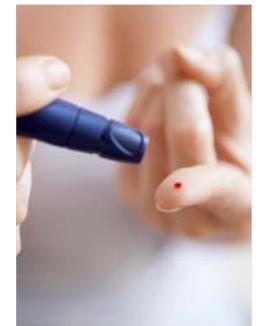
« Les complications infectieuses chez le sujet diabétique sont réelles, cependant il me semble que les diabétologues ne sont pas encore assez sensibilisés au risque infectieux. Peut-être ne voient-ils pas suffisamment cette complication car les patients diabétiques hospitalisés pour

une pneumonie le sont dans un service d'inféctiologie ou de médecine interne mais pas en service de diabétologie » explique le Pr Bernard Baudouin, ancien chef de service d'Endocrinologie et de Diabétologie de l'hôpital Begün (Saint-Mandé), lors d'une conférence organisée par le laboratoire Pfizer.

DES PNEUMONIES PLUS FRÉQUENTES MAIS AUSSI PLUS GRAVES

L'altération de l'immunité chez les patients diabétiques se traduit par des infections plus fréquentes mais aussi plus graves : le risque d'hospitalisation en cas de pneumonie est augmenté de 26% en cas de diabète par rapport à un patient non diabétique. Le risque de mortalité augmente quant à lui de 53% par rapport à la population non diabétique. « Les pneumonies sont la première cause d'hospitalisation et de décès chez les sujets diabétiques. Ce risque important est à mon avis assez mal connu des médecins qui ne pensent pas forcément à un diabète comme facteur de risque de pneumonie », ajoute le Dr Benjamin Wyplosz, du service des maladies infectieuses et tropicales au CHU de Kremlin-Bicêtre.

C'est pour toutes ces raisons que le Haut conseil de santé publique rappelle que la vaccination contre le pneumocoque est inscrite dans le calendrier vaccinal depuis 2017 chez les



patients diabétiques, au même titre que la vaccination contre la grippe. Les deux vaccins peuvent d'ailleurs être effectués en même temps.

SAHARA OCCIDENTAL

Des chercheurs s'insurgent contre une position française méprisant les droits légitimes du peuple sahraoui

Le soutien de la France à l'occupation du Sahara occidental marque un tournant majeur dans la position de Paris au sujet de la question sahraouie, s'insurgent plusieurs chercheurs qui relèvent que cette prise de position "se fait au mépris des droits légitimes du peuple du Sahara occidental".

Dans une tribune collective publiée, jeudi, sur Mediapart, les chercheurs dénoncent la position du "président de la République française (qui) officialise donc désormais sa position... de soutien au colonialisme".

Selon ces chercheurs, l'alignement officiel de Paris sur les positions marocaines "se fait au mépris des droits légitimes du peuple du Sahara occidental". Il intervient de surcroît alors que "le président est défait par les urnes (élections européennes et législatives)" et que le gouvernement démissionnaire est "censé gérer seulement les affaires courantes et au moment de la dite +trêve olympique+".

Pour ces chercheurs, le soutien de Paris au prétendu "plan d'autonomie" marocain pour le Sahara occidental sera "préjudiciable pour un partenariat renouvelé avec l'Afrique", accusant le président Emmanuel Macron de "s'asseoir sur le droit international".

"Il n'est nul besoin d'être un +Mozart de la finance + ou même la +Castafiore+ pour comprendre que la prise de position d'Emmanuel Macron sera donc également préjudiciable pour un partenariat renouvelé avec l'Afrique", ont-ils soutenu.

"Le +Méprisant de la République+ se mue ainsi en +délinquant international+ et, ce faisant, engage la France dans un pari plus qu'anachronique", ajoutent-ils, se demandant si le président Macron a pensé "un seul instant, que cette décision soit de nature à rassurer les pays africains".

"Ni la Mauritanie, ni l'Afrique du Sud, ni le Nigeria, ni plein d'autres pays africains resteront insensibles au devenir de la dernière colonie d'Afrique et au rôle joué par la France dans la non-décolonisation du Sahara occidental", ont-ils averti.

Les chercheurs rappellent qu'en 2018 déjà, ils ont alerté de la lourde responsa-

bilité de la France dans la non-décolonisation du Sahara occidental.

"Nous avons tenté, malgré la censure, d'informer le public sur l'effondrement des principes moraux de la France en raison de son soutien à l'occupation de la dernière colonie d'Afrique", ont-ils souligné, regrettant, aujourd'hui, qu'un "pas est franchi, et qu'Emmanuel Macron s'assoit désormais officiellement sur l'avis de la Cour internationale de Justice de 1975, sur toutes les décisions de justice (Cour africaine des droits de l'homme et des peuples et Cour européenne de Justice) et les résolutions de l'ONU reconnaissant le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui".

Dans cette tribune signée par Yazid Ben Hounet, Said Bouamama, Claude Calame, Michele Leclerc-Olive et Alessandro Stella, ces chercheurs estiment que l'engagement officielle de la France dans "cette aventure coloniale" est un pari plus que risqué pour elle.

Le soutien de Paris au plan d'autonomie marocain pour le Sahara occidental motivé par les intérêts économiques de la France (militante)

La militante française des droits de l'Homme, Claude Mangin, a affirmé jeudi que le soutien de Paris au prétendu plan d'autonomie marocain pour le Sahara occidental, était motivé par les intérêts économiques de la France. "On voit bien que la lettre d'Emmanuel Macron (président français) au roi du Maroc ne fait que poursuivre les raisons de l'Etat (...) qui veut que la France cherche d'abord son intérêt et l'intérêt de ses entreprises, du moins de celles que ça ne gêne pas d'investir illégalement dans un territoire non autonome où toute exploitation doit être avec l'accord du peuple sa-

hraoui et de son représentant légitime, le Front Polisario", a réagi Mme Mangin dans une déclaration à l'APS.

En septembre 2021, le Tribunal de l'Union européenne (UE) avait statué en faveur du Front Polisario, soulignant que l'accord de pêche entre l'UE et le Maroc a été conclu sans le consentement du peuple du Sahara occidental.

Les Conseil et Commission européens avaient introduit un recours en appel en décembre de la même année. Cet accord, d'une validité de 4 ans et arrivé à terme en juillet 2023, fait actuellement l'objet d'une procédure judiciaire devant la Cour de jus-

tice de l'UE (CJUE) pour éviter sa reconduction. Le verdict de la plus haute juridiction de l'UE est attendu pour le courant de cette année. Dans ce contexte, Mme Mangin regrette le fait que "tout est balayé pour poursuivre l'exploitation illégale du Sahara occidental sans tenir compte du peuple sahraoui, une réalité qui dure depuis la colonisation espagnole".

La militante des droits de l'Homme qui est également l'épouse du prisonnier politique sahraoui, Naama Asfari, a notamment déploré le fait que la lettre de Macron fait fi de la réalité de la situa-

tion désastreuse qui prévaut actuellement au Sahara occidental -un territoire considéré par l'ONU comme non-autonome et donc en attente de décolonisation- où le Maroc continue de violer les droits de l'Homme et les différentes résolutions pertinentes des Nations Unies. "Le peuple sahraoui n'est, comme d'habitude, même pas mentionné en tant que tel dans la lettre de Macron, et encore moins les prisonniers politiques et d'opinion que le Maroc maintient en détention arbitraire contre l'avis même du Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève", a-t-elle regretté.

Le soutien de Paris au plan d'autonomie marocain pour le Sahara occidental révèle les "lâchetés et les incohérences de la classe politique française" (Presse)

Le soutien de Paris au prétendu plan d'autonomie marocain pour le Sahara occidental "révèle en réalité les lâchetés et les incohérences de la classe politique française", a affirmé le magazine français "Marianne", regrettant que cette décision n'ait pas suscité beaucoup de réactions.

"A l'occasion des 25 ans de règne de Mohammed VI, Emmanuel Macron lui a offert sur un plateau le Sahara occidental, sans que ça ne suscite beaucoup de réactions. Oubliant le droit à l'autodétermination des peuples, cette décision révèle en réalité les lâchetés et les incohérences de la classe politique française", a-t-il déploré.

Dans un éditorial intitulé "Le conflit autour du Sahara occidental révèle les lâchetés et les incohérences de la classe politique française", le magazine français a regretté qu'Emmanuel Macron ait décidé d'offrir au Maroc et à son roi un cadeau à travers "une lettre signée de sa main qui plonge un peu plus dans l'oubli ces dizaines de milliers de Sahraouis vivant reclus dans le désert". "Oublié le

droit à l'autodétermination des peuples, Emmanuel Macron explique tranquillement que, pour la France, l'autonomie sous souveraineté marocaine est le cadre dans lequel (la question du Sahara occidental) doit être résolue", a souligné le magazine.

Il a rappelé, à ce titre, que ce sont bien les services secrets marocains qui, à l'aide du logiciel Pegasus, écoutaient les téléphones d'Emmanuel Macron et de plusieurs de ses ministres. "N'est-ce pas aussi le Maroc qui a obtenu de l'Espagne une inflexion sur le Sahara occidental, notamment en laissant entrer des milliers de migrants sur son territoire?", s'est-il encore demandé. Le magazine français a fustigé également la position de Paris face au chantage migratoire exercé par Rabat.

"Quand la Biélorussie de Loukachenko et la Turquie d'Erdogan usent de l'arme migratoire, on entend monter les critiques. Mais avec le Maroc, elles se font moins fortes. Et il n'y a rien à attendre du RN, très étonnant soutien de Mohammed VI et de la marocanité du

Sahara occidental", s'est-il indigné. Pour Marianne, le Sahara occidental illustre en fait "la méthode désastreuse d'Emmanuel Macron sur la scène internationale". "Sans vision, il ne pratique pas le +en même temps+ mais le +successivement+", alors que ce domaine mérite cohérence et constance", a soutenu Marianne, rappelant les prises de position contradictoires du président français sur l'Ukraine, le Liban ou encore sur Gaza. Dénonçant le silence de la classe politique française par rapport au renforcement de l'appui de Paris à l'occupation du Sahara occidental, le magazine français a pointé du doigt celui de Jean-Luc Mélenchon et de son parti. "Il en est un autre qui se fait silencieux: Jean-Luc Mélenchon. Et avec lui, c'est tout LFI qui est bâillonnée. La rapacité d'une monarchie qui, en mettant la main sur le Sahara occidental, s'est emparée de mines de phosphate et d'eaux riches en poissons, voilà une histoire qui aurait dû leur plaire. Mais non, pas vu, pas pris!", a-t-il conclu.

APS

SOMALIE

Le gouvernement approuve l'élection du président au suffrage direct

Le gouvernement somalien a ratifié les amendements à la Constitution adoptés précédemment par le parlement, qui prévoient l'élection du chef de l'Etat au suffrage direct et le passage à la forme présidentielle du gouvernement, ont rapporté jeudi des médias.

Désormais, les élections en Somalie se dérouleront selon la formule "une personne - un vote", ce qui reflète la "transformation démocratique" du pays, la stabilisation et le renforcement des institutions du pouvoir, note le portail Arelaadi.

Le suffrage universel direct a été aboli après l'arrivée au pouvoir de Siad Barre en 1969, et après son renversement en 1991, le système électoral était indirect et fondé sur la représentation des divers clans présents dans le pays qui désignaient leurs représentants au parlement et s'accordaient sur la candidature du président.

La Constitution actuelle a été adoptée en 2012 et, deux ans plus tard, le processus de sa révision a été lancé.

Lors de la prochaine élection présidentielle, prévue en mai 2026, le poste de Premier ministre sera remplacé par un vice-président. Les élections locales serviront de base aux élections nationales, qui se dérouleront selon un "système proportionnel à liste fermée" avec seulement deux partis.

SOUDAN

L'ONU appelle à une action urgente après la confirmation de l'état de famine dans le Darfour du Nord

Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés a appelé à une action urgente pour éviter davantage de morts au Soudan, après que la famine a été confirmée dans l'Etat du Nord-Darfour (ouest).

Sur la plateforme X, l'agence onusienne a écrit: "Nous avons déjà averti contre la menace de la famine depuis des mois et aujourd'hui nous annonçons la malheureuse confirmation de la présence de la famine dans l'Etat du Nord-Darfour".

La même source a ajouté qu'au Darfour, "des enfants, des femmes et des hommes déplacés meurent de faim, de malnutrition et de maladies".

Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés a renouvelé son appel à "une action urgente après la confirmation de la famine au Soudan pour éviter davantage de morts".

Samedi, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a annoncé la propagation de la famine dans le camp de personnes déplacées de Zamzam, dans la ville d'El Fasher, la capitale de l'Etat soudanais du Darfour Nord.

La Coordination générale pour les personnes déplacées et les réfugiés au Darfour a également annoncé, mercredi soir, la mort de 5 enfants à cause de la faim dans le camp de déplacés de Makhar.

L'une des causes les plus importantes de la famine est le conflit en cours depuis la mi-avril 2023 entre l'armée et les Forces de soutien rapide, qui a fait environ 18 800 morts et environ 10 millions de déplacés et de réfugiés, selon les Nations Unies.

Les appels de l'ONU et de la communauté internationale se multiplient pour épargner au Soudan une catastrophe humanitaire qui pourrait pousser des millions de personnes à la famine et à la mort en raison des pénuries alimentaires dues aux combats qui se sont étendus à 12 des 18 Etats du pays.

P A L E S T I N E

Appel à traduire l'avis consultatif de la CIJ en résolutions onusiennes

Des experts en Droit international ont appelé à traduire, lors de la réunion du Conseil de sécurité prévu septembre prochain, l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice (CIJ), concernant les crimes commis par l'occupation sioniste en Palestine, notamment à Ghaza, en résolutions onusiennes, car reposant sur une base juridique solide.

Le professeur en Droit international et membre des associations américaine et européenne de Droit international, Mohamed Mahmoud Mahran, a souligné dans une déclaration à l'APS, l'impératif de transformer cet avis consultatif en résolutions onusiennes, qui dénoncent et condamnent l'entité sioniste, appelant à l'adoption de résolutions claires, lors de la prochaine séance du Conseil de sécurité, prévue en septembre prochain.

Pour rappel, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, avait indiqué la semaine dernière lors d'une conférence de presse, qu'il avait été convenu de convoquer une réunion du Conseil de sécurité en septembre prochain pour voir comment tirer parti de l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice (CIJ) sur les conséquences juridiques de l'occupation sioniste des territoires palestiniens et condamner l'entité sioniste pour son rejet de l'établissement de l'Etat palestinien.

Pour M. Mahran, "l'avis consultatif de la CIJ constitue une base juridique solide en vue de mettre en œuvre des mesures concrètes contre l'occupation sioniste", appelant à la nécessité de tirer profit de cet élan juridique, lors de la prochaine réunion du Conseil de sécurité.

Il est possible de soumettre un projet de résolution reposant directement sur les conclusions de l'avis consultatif lors de la prochaine séance du Conseil de sécurité, a-t-il ajouté, précisant que la résolution en question pourrait renfermer une condamnation claire des pratiques sionistes, jugées illégales par la CIJ.

Quant à l'éventualité pour les Etats Unis d'Amérique d'utiliser le droit de veto, l'intervenant a estimé que le fait de soumettre la résolution au débat constituera une véritable pression diplomatique et médiatique pour l'entité sioniste et ses sympathisants, précisant qu'il était possible de recourir à l'Assemblée générale des Nations Unies pour activer la résolution de l'union

pour le maintien de la paix permettant à l'AG de prendre des mesures en cas d'échec du Conseil de sécurité à préserver la paix et la sécurité internationales, en imposant des sanctions individuelles ou collectives à l'occupation sioniste.

Les décisions des Cours internationales coercitives pour l'occupation

Pour l'expert en droit international, Fawzi Oussedik, les avis consultatifs émis par la CIJ sont "déclaratifs" et non pas "constitutifs", soulignant que "ces décisions révèlent les violations graves des différentes règles juridiques internationales, notamment en matière de Droit international humanitaire".

Ainsi, a ajouté M. Oussedik, "lors de la séance prévue du Conseil de sécurité on pourra voir ces avis consultatifs se transformer en résolutions contraignantes, vu qu'ils interpellent la conscience de l'humanité", arguant "qu'il ne s'agit pas de décisions de procédure mais, plutôt, de mesures coercitives à appliquer en cas de violations des droits de l'Homme (...)".

"La situation en Palestine ne doit pas être figée dans le statu quo, c'est pourquoi nous sommes appelés à nous référer aux institutions internationales, objet d'unanimité entre l'ensemble des membres de la communauté internationale", a souligné le juriste, ajoutant que "ces avis doivent, de ce fait, revêtir un caractère exécutoire".

Par ailleurs, il a fait observer que "l'occupation est une réalité de fait et non de droit, et que toute tentative de contourner ces règles est une réécriture du Droit international humanitaire et des droits de l'Homme, à travers le prisme d'une idéologie sioniste restreinte, loin de l'unanimité internationale".

Du même avis, le président de l'Association des avocats arabes, Sabah Al-Mokhtar, a affirmé que les résolutions des cours internationales devaient être exécutées, car la Cour pénale internationale (CPI) et la Cour internationale de Justice (CIJ) ne disposent pas des mécanismes d'exécution, c'est pourquoi

elles se tournent vers les Nations Unies pour tenter de faire appliquer ces décisions, soulignant que le Conseil de sécurité onusien détient les prérogatives lui permettant de les exécuter. Cependant, poursuit-il, "ces prérogatives sont exploitées au Conseil de sécurité selon certaines normes politiques".

"Lorsque le Conseil de sécurité prend la décision, à titre d'exemple, de recourir à la force ou d'imposer un blocus économique, cette dernière est soumise aux équilibres internationaux et au droit de veto", preuve en est, l'intervention en Palestine à cause du droit de veto.

Et d'ajouter "l'Etat qui utiliserait le veto fera face à une pression morale, politique et internationale".

M. Sabah Al-Mokhtar a également affirmé que "l'entité sioniste a perdu tout soutien international moral et politique au sein des organisations internationales, à l'exception du soutien américain et britannique, un soutien désormais déshonorant pour ces pays devant leurs peuples".

Pour sa part, l'ancien procureur général palestinien, Ahmed Barak, a estimé que l'avis consultatif de la CIJ était "très important", ayant traité toutes les conséquences de l'occupation sioniste des territoires palestiniens à Ghaza, en Cisjordanie et à El Qods et prouvé l'imprescriptibilité du droit des Palestiniens.

L'expert en droit a qualifié la position de la CIJ d'"historique", car tenant la puissance occupante responsable de graves violations des droits de l'Homme et du droit international humanitaire dans les territoires palestiniens.

L'avis de la CIJ reconnaît clairement que "l'occupation sioniste des territoires palestiniens est illégale, que l'entité sioniste est une puissance occupante et que les territoires palestiniens sont occupés, en violation de la quatrième Convention de Genève et de la Convention de La Haye". L'avis confirme, en outre, que l'ensemble des lois promulguées par l'occupation sont des lois discriminatoires", a fait remarquer M. Barak.

Dix mois d'agression contre Ghaza : la souffrance des enfants est "au-delà de ce que l'on peut imaginer" (UNICEF)

Les agences humanitaires des Nations unies font état, jeudi, d'un niveau élevé de détresse, d'agonie et de souffrance des enfants dans les hôpitaux de Ghaza, notamment au nord de l'enclave palestinienne, soumise depuis 10 mois à une sauvagerie agressive sioniste.

Dans un entretien accordé au site ONU Info, un porte-parole du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) décrit l'ampleur des destructions, des souffrances et des déplacements, qui va bien "au-delà de ce que l'on peut imaginer en regardant un écran de télévision ou n'importe quelle plateforme numérique".

"La situation générale à Ghaza est horrible et vraiment frappante. Cela semble surréaliste. C'est vraiment hors du commun", a décrit depuis Deir el-Balah, Salim Oweis, le porte-parole de l'UNICEF, en mission dans l'enclave depuis une semaine.

Dans les hôpitaux, comme Al-Aqsa ou le complexe Nasser, Salim Oweis décrit "un autre niveau d'agonie et de souffrance des enfants, de leurs parents et de leurs familles".

Derrière ces images alarmantes et ce sombre tableau décrit quotidiennement, le constat semble identique dans toute l'enclave, avec une surpopulation de déplacés dans des sites et de patients dans les hôpitaux.

Dans ces infrastructures médicales, "les enfants sont partout avec des blessures, plusieurs types de maladies, des maladies chroniques, notamment le cancer ainsi que d'autres cas vraiment compliqués nécessitant des soins spécialisés qui ne sont pas disponibles dans les hôpitaux de Ghaza. Vous pouvez voir des enfants et leurs familles en train d'être traités dans les couloirs, en train d'attendre dans les couloirs", a détaillé M. Oweis.

De son côté, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) indique que les frappes contre Ghaza et les ordres d'évacuation récurrents entraînent un cycle de déplacements apparemment sans fin et rendent de plus en plus difficile l'accès des populations à l'aide humanitaire dont elles ont besoin pour survivre après 10 mois de guerre.

Pour ne citer qu'un exemple : lorsque des enfants souffrant de malnutrition sont soudainement contraints de fuir, il est extrêmement difficile pour les partenaires humanitaires de surveiller et d'assurer un suivi avec les services nécessaires et pour les familles déplacées de transporter les fournitures de prévention et de traitement de la malnutrition dont elles ont besoin.

En écho à cette inquiétude soulevée par l'OCHA, la cheffe du bureau de l'UNICEF au Moyen-Orient a appelé, jeudi, à une "désescalade immédiate" pour "préserver la vie et le bien-être des enfants" de cette région.

L'UNICEF a prévenu que si la violence s'intensifiait, "la situation des enfants risquait de s'aggraver considérablement".

Toute escalade de la violence dans la région aura de graves conséquences humanitaires, mettant en danger la vie et le bien-être de nombreux autres enfants. Elle aura également des effets durables sur les perspectives de paix et de stabilité au Moyen-Orient.

Par ailleurs, afin de soutenir les efforts mondiaux visant à offrir aux filles et aux garçons un accès à une éducation de qualité et à des services de santé mentale, le Fonds onusien pour l'éducation dans les situations d'urgence et de crise prolongée (Education sans délai) a annoncé jeudi l'octroi d'une subvention d'un montant de 2 millions de dollars.

Le financement total d'Education sans délai dans l'Etat de Palestine s'élève désormais à 36 millions de dollars. Selon ce Fonds onusien, les 2,2 millions de Palestiniens de Ghaza sont confrontés à une catastrophe humanitaire "monumentale" et à "des conditions inhumaines". Ils subissent une violence inouïe dans les temps modernes, la famine et la maladie.

Des rapports des Nations unies font état de graves violations des droits humains et du droit humanitaire à l'encontre des enfants, qui sont monnaie courante à Ghaza. "A l'heure actuelle, la bande de Ghaza est l'endroit le plus dangereux au monde pour les enfants", selon l'UNICEF.

EMEUTES AU ROYAUME-UNI Le gouvernement demande à la police de rester "en état d'alerte"

Le Premier ministre britannique Keir Starmer a prévenu vendredi que la police devait rester "en état d'alerte" face au risque de violences racistes et islamophobes, après les émeutes qui ont secoué le Royaume-Uni ces dix derniers jours.

Malgré une accalmie ces derniers jours, "nous devons rester en état d'alerte à l'approche du week-end parce que nous devons assurer la sécurité de nos communautés", a affirmé le chef du gouvernement travailliste à des médias britanniques lors d'un déplacement dans un centre de commande-

ment de la police londonienne. Le gouvernement craint notamment que la reprise du championnat de football ce week-end puisse donner lieu à de nouvelles violences, alors que l'extrême droite a des liens historiques avec les sphères de hooligans.

Des milliers de policiers sont mobilisés depuis que ces émeutes ont éclaté il y a une dizaine de jours, après une attaque au couteau dans le nord-ouest de l'Angleterre, dans laquelle trois fillettes ont été tuées.

Près de 500 personnes ont été arrêtées et environ 150 inculpées, et la justice

a commencé à délivrer des dizaines de condamnations à l'encontre d'émeutiers.

Le Premier ministre s'est dit "absolument convaincu" que cette "rapide" réponse policière et judiciaire a "eu un réel impact" dans l'absence de nouvelles violences en Angleterre depuis mardi.

Des affrontements ont cependant encore eu lieu à Belfast en Irlande du Nord, où la police a également procédé à de nombreuses arrestations.

Vendredi, des émeutiers qui ont plaidé coupable ces derniers jours, se verront notifier leur peine

par des tribunaux. La justice prononcera notamment les premières peines visant des personnes accusées d'avoir publié des messages racistes sur les réseaux sociaux en lien avec les violences.

Les réseaux sociaux "ne sont pas une zone de non droit", a insisté Keir Starmer, ajoutant que cela devait servir de "rappel à tous, que vous soyez directement impliqué (dans les violences) ou que vous ayez agi à distance, vous êtes coupable, et vous serez traduit en justice si vous avez enfreint la loi".

APS

COLLECTIVITÉS

La ministre de la Culture et des Arts en visite de travail à In Salah

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a effectué, jeudi, une visite de travail à la wilaya d'In Salah où elle a inspecté plusieurs structures relevant de son secteur, et donné des orientations à même de promouvoir la culture dans cette région connue pour son patrimoine et ses sites archéologiques, indique vendredi un communiqué du ministère.



A l'entame de sa visite, la ministre a inspecté une exposition sur le patrimoine culturel local de la région organisée par des associations culturelles au niveau de la maison des jeunes, où elle a rencontré la société civile activant dans le domaine culturel.

Cette halte a été une occasion pour honorer les auteurs et les écrivains, présenter un don de 2000 livres aux bibliothèques et aux collectivités locales, et remettre les cartes d'artistes à nombre d'artistes de cette wilaya.

A cette occasion, la ministre a donné des instructions pour l'édition et la publication de livres de l'écrivain moudjahid Salah Ed-dine Mohamed, tout en annonçant la création du festival local de "Berzana" pour préserver et valoriser ce patrimoine culturel.

Mme Mouloudji a, par la suite, inspecté le site naturel géologique de la forêt pétrifiée "Medjra Souf", un site géologique rare d'importance nationale et internationale reflétant les coutumes de la région de l'Ahaggar. Elle a également visité le monument historique "Casbah de Badjouda" qui est l'un des monuments les plus importants de la wilaya.

Dans ce contexte, la ministre a annoncé plusieurs décisions, dont l'inscription de la Casbah de Badjouda sur la liste du patrimoine national en tant que monument culturel ainsi que le lancement des travaux de sa restauration en 2025, pour 65 millions DA. Elle a également ordonné le transfert du dossier de la wilaya de Tamanrasset à la wilaya d'In Salah, selon la même source.

A cette occasion la ministre a annoncé l'inscription de la Casbah El-Arab, la Casbah de Oulad Hnini, la Casbah des almoravides (mourabite), et la Zaouia el maa sur la liste de l'inventaire supplémentaire en prévision de leur classement au niveau national.

La ministre a également procédé, lors de cette visite, à l'inauguration d'une antenne relevant de l'Office national du Parc culturel de l'Ahaggar (In Salah), qui comprend trois (3) postes de garde à In-Ghar, Foggaret-Ezzaouia et Arak.

En outre, une convention a été signée entre le Centre nationale de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH), et la direction de l'Of-

fice national du parc culturel de l'Ahaggar, qui a bénéficié d'un financement de 6 millions da dans le cadre du Fonds national du Patrimoine culturel, en vue de préserver le legs culturel immatériel pour les générations futures, renforcer la coopération à travers notamment l'échange d'expertises et d'informations et la sensibilisation à l'importance de la sauvegarde du patrimoine culturel traditionnel que recèle la région.

La ministre a achevé sa visite en visitant une exposition dédiée aux propriétaires locaux de manuscrits, où elle a annoncé la numérisation, au cours du mois du patrimoine de l'année 2024, de 700 manuscrits appartenant à des familles locales.

La ministre a également annoncé le lancement des démarches pour l'ouverture d'une antenne du Centre national des Manuscrits, dans la wilaya d'In Salah et l'organisation d'ateliers de formation au niveau de la bibliothèque nationale d'Algérie (BNA), au profit des associations et des chercheurs spécialisés dans le domaine de la numérisation des manuscrits, a conclu la communiqué du ministère.

TIZI-OUZOU

De nouvelles réalisations pour la 5^e édition du Festival de l'environnement et de la culture

Le Festival de l'environnement et de la culture est revenu jeudi au village Arvi, commune d'Iflissen relevant de la Daïra de Tizirt, (40 km au nord de Tizi-Ouzou), pour une 5^e édition, avec de nouvelles initiatives dans les domaines écologique et culturel et de protection de l'environnement.

Cette manifestation est organisée par l'Association Gelahe Ecolo-Culture, en collaboration avec l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Tizi-Ouzou et l'Assemblée populaire communale (APC) d'Iflissen et le Comité de village Arvi.

Des dizaines de participants, auteurs, artisans, associations, entreprises de recyclage, venus des 38 villages des Iflissen, des localités voisines et d'autres wilayas (Boumerdes, Alger, Constantine, Adrar, Bejaia et Bouira), se sont retrouvés à Arvi pour participer à cette célébration de la culture et de la conscience environnementale.

Les activités de cette nouvelle édition qui s'étalent sur deux jours (8 et 9 août), ont débuté, tout comme les précédentes éditions, au "village écolo" par une cérémonie de levée des couleurs nationales à la placette du village et la lecture de la Fatiha, à la mémoire des chouchada de la glorieuse guerre de libération, et en présence des autorités locales.

Les participants ont défilé dans le cadre de la "parade écolo", de la fontaine "Ikhmejan" qui avait été construite en 1968 et réaménagée en 2023 à l'occasion de la 4^e édition, jusqu'au promontoire rocheux qui surplombe les Iflissen, des localités et hameaux de la daïra d'Azeffoun et celle de Makouda, mais aussi une partie de la ville de Dellys, wilaya de Boumerdes. Le site était une mosquée avant d'être transformée par l'armée coloniale française en un camp de torture.

Au cours de la parade, les présents ont sillonné les différents stands des exposants qui proposent une panoplie des produits de terroirs et d'artisanat, et des produits issus de recyclage. Les marcheurs ont procédé également à l'inauguration d'une stèle qui rappelle un épisode marquant de l'histoire de la région et qui portait le sabre de "Flissa", originaire du savoir faire des "Iflissen Lebhar".

Au programme aussi, selon les organisateurs, des conférences autour des thématiques environnementales et une cérémonie en l'honneur des lauréats du Baccalauréat et du BEM. En solidarité avec les Palestiniens de Ghaza, les galas et soirées musicales et théâtrales auxquelles étaient habitués les villageois et les invités, n'auront pas lieu.

Présent à la manifestation, le directeur de l'Environnement de la wilaya de Tizi Ouzou, Mbarek Ait Aoudia, a constaté une prise de conscience environnementale depuis la première édition. Il a relevé qu'"autresfois, les initiatives écologiques butaient sur l'opposition citoyenne et à présent ce sont les citoyens, eux-mêmes, qui en réclament".

A ce titre, il a fait savoir que sa direction s'attèle au dégel, d'ici la fin de l'année, du projet de réalisation d'un centre de tri. Ce projet couvrira, selon lui, "les 5 communes littorales de Tizi-Ouzou (Tigzirt, Iflissen, Mizrana, Ait Chafaa et Azeffoun) et résoudra 90% des problèmes liés à la gestion des déchets".

Et pour rester cohérent avec les valeurs du vivre ensemble, les organisateurs du festival mettent progressivement en place des actions en faveur du développement durable, a-t-il dit. Présent à l'événement, le Président de l'APC d'Iflissen, Athmane Zaarir, a annoncé à ce titre, la mise en place d'un centre de tri de proximité et une aire de jeux au village, en attendant plus de moyens pour réhabiliter les ferris abandonnés en contrebas du village. Il s'agit de structures anciennes construites en pierre qui servaient de silos pour le foin récupéré après les battages des récoltes de blé et d'orge. Le village en compte des douzaines, selon ses habitants.

CINÉMA

Médéa: projection en plein air de courts métrages sur la guerre de libération à partir de vendredi (Direction)

Des courts métrages sur la guerre de libération nationale seront projetés du 9 au 13 août courant à Médéa à la faveur de la manifestation "Cinéma en plein air" initiée par la direction de la culture et des arts, a-t-on appris jeudi auprès de cette structure. Mise sur pied dans le cadre du programme estivale 2024, "Cinéma en plein air" est une occasion pour les cinéphiles de découvrir des courts métrages réalisés par de jeunes cinéastes algériens qui ont rendu, chacun à

sa façon, un hommage appuyé au combat du peuple algérien pour se libérer du joug colonial et le lourd tribut payé pour le recouvrement de l'indépendance de l'Algérie, a indiqué la directrice locale de la culture et des arts, Salima Gaoua.

A l'affiche de ces journées, "Le grand défi" (Et-tahadi El-Akbar), un court métrage réalisé par Walid Bouchebah, qui raconte le quotidien des Algériens durant la période coloniale et l'attitude des colons envers la population, à tra-

vers l'histoire de trois jeunes algériens qui voulaient se libérer du diktat des colons.

"Zahir Edhalam" (Rugissement des ténébres) du réalisateur Ahmed Riad aborde la guerre de libération à travers le destin croisé de deux frères, l'un engagé dans la Révolution et l'autre au service de l'occupant.

Le court-métrage de fiction "Laâlam" (Le drapeau) du cinéaste Ahmed Aggoune est une œuvre poétique qui invite le public à une immersion dans l'univers de deux

enfants qui se retrouvent confronter à l'amère réalité du colonialisme mais refusent d'abdiquer même au prix de leur vie.

"Exécution", de Youcef Mahsas met en exergue la bravoure et la résistance des habitants d'un village algérien face à l'oppression du colonisateur français, incarnée par un officier sans scrupules qui va déverser toute sa haine sur la population civile et désarmée.

Les projections se déroulent en nocturne à l'esplanade de la bibliothèque principale publique

de lecture, sise au centre-ville de Médéa, a précisé la même responsable.

Des films d'animation pour enfants seront projetés dans la journée dans le cadre de cette manifestation pour, à la fois, occuper de manière positive les longues journées d'été des habitants du chef-lieu de wilaya et diversifier le programme d'animation culturelle et artistique élaboré pour la présente saison estivale, a-t-elle conclu.

CYBERCRIMINALITÉ

Adoption d'une Convention de l'ONU sur la lutte contre la cybercriminalité après des efforts sous la conduite de l'Algérie

Le Comité Intergouvernemental chargé d'élaborer une Convention internationale globale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et de la communication à des fins criminelles, présidé par l'ambassadrice algérienne Faouzia Mebarki, a adopté jeudi le texte de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la cybercriminalité, un succès qui a couronné trois années consécutives de négociations intenses avec l'ensemble des Etats membres.



Dès son élection en mai 2021, la présidence algérienne du Comité a entrepris des efforts inlassables pour rapprocher les points de vue divergents des Etats membres.

Le Comité intergouvernemental a tenu huit sessions consacrées aux négociations, alternées de consultations intensives menées par la diplomate algérienne et son équipe, non sans faire face à moult défis, avec les acteurs les plus influents dont les Etats-Unis, la Chine, la Russie, l'Union européenne (UE), l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud et d'autres Etats membres.

Les efforts de la diplomatie algérienne ont été couronnés par l'adoption du texte intégral de la Convention onusienne par

consensus avec l'enregistrement de demandes de vote sur certains points, sans que cela n'empêche l'adoption du texte intégral à l'unanimité et sans vote, un résultat qui était bien en dessus des espérances compte tenu du caractère controversé de l'objet de l'accord et des complexités liées au contexte actuel de la situation internationale.

Immédiatement après l'adoption du texte de la Convention, les Etats participants ont salué le niveau de professionnalisme et d'impartialité qui a caractérisé le travail de la présidence algérienne du Comité dans la conduite de ce processus de négociation complexe. Les participants ont exprimé leur gratitude et estime à

L'Ambassadeur Fouzia Mebarki, qui a su représenter la femme algérienne, et sa capacité à assumer des rôles de leaders, tout comme ils l'ont remercié pour sa patience et sa capacité à écouter tous les points de vue sans exclusion et à proposer des formules consensuelles acceptables pour tous les membres. Cette réalisation vient s'ajouter aux nombreux succès que l'Algérie n'a cessé de remporter, notamment ces dernières années, au sein des différentes enceintes internationales, et reflète l'appréciation et l'estime dont jouit la diplomatie algérienne au sein de la communauté internationale sous la conduite du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Comblent le fossé de l'IA garantira un avenir "équitable" pour tous (Rapport)

La révolution de l'intelligence artificielle (IA) ne fera que creuser un fossé entre les pays à hauts revenus et les pays à faibles revenus, à moins qu'une action internationale coopérative ne soit entreprise, prévient un nouveau rapport conjoint de l'Organisation Mondiale du Travail (OIT) et le Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général des Nations Unies pour la technologie, appelant à combler les écarts pour garantir un avenir équitable pour tous.

Intitulé "Mind the AI Divide: Shaping a Global Perspective on the Future of Work" (Attention au fossé de l'IA : une perspective globale sur l'avenir du travail), le rapport constate que l'IA est en train de révolu-

tionner les industries du monde entier, offrant de formidables opportunités d'innovation et de productivité, selon un communiqué de l'OIT, soulignant qu'elle exacerbe également les inégalités économiques et sociales en raison des taux inégaux d'investissement, d'adoption et d'utilisation.

Cette "fracture de l'IA" émergente signifie que les pays à hauts revenus bénéficient de manière disproportionnée des avancées de l'IA, tandis que les pays à faibles et moyens revenus, en particulier en Afrique, "sont à la traîne".

C'est sur le lieu de travail que l'intelligence artificielle peut entraîner des gains de productivité et une amélioration des conditions de travail. Un

accès inégal aux infrastructures, à la technologie, à une éducation de qualité et à la formation pourrait toutefois conduire à une adoption inégale de l'IA, ce qui, à son tour, aggraverait les inégalités au niveau mondial. Des partenariats mondiaux et des stratégies proactives pour soutenir les pays en développement, y compris l'accès à l'infrastructure numérique, la formation continue et le dialogue social, sont des conditions préalables nécessaires pour combler le fossé technologique et s'assurer que la révolution de l'IA ne laisse pas de côté des parties importantes de la population mondiale.

Chaque année, plus de 300 milliards de dollars sont dépensés dans

le monde pour améliorer les capacités de calcul, mais ces investissements se concentrent principalement sur les pays à revenu élevé, ce qui crée une disparité dans l'accès aux infrastructures et le développement des compétences qui désavantage fortement les pays en développement et leurs jeunes pousses locales. Le rapport propose le renforcement de la coopération internationale, et des capacités nationales, outre la prise en compte de l'IA dans le monde du travail. Le document appelle également les décideurs politiques, les chefs d'entreprise et les organisations internationales à collaborer pour façonner un avenir équitable et inclusif basé sur l'IA.

ECOLE NUMÉRIQUE

Equiper de 1.700 écoles primaires à la prochaine rentrée scolaire

Le ministre de l'Éducation nationale Abdelhakim Belaabed a fait part, jeudi à Mostaganem, de l'équipement de 1.700 écoles primaires en matériel numérique, lors de la prochaine rentrée scolaire. Intervenant lors de la conférence nationale de mise en œuvre du plan opérationnel de la rentrée scolaire 2024-2025, M. Belaabed a souligné que "cette année verra la dotation de 1.700 écoles primaires en tablettes numériques et le nombre d'écoles équipées en ce genre de matériel au niveau national atteindra 5.000 écoles primaires".

Par ailleurs, le ministre a insisté sur la nécessité de doter les établissements scolaires en différentes structures et équipements requis, notamment le chauffage, le dépistage et le suivi sanitaire, la distribution de livres scolaires et l'ouverture des cantines dès le premier jour de la rentrée scolaire.

S'agissant de la prime de scolarité de 5.000 DA, le ministre a souligné que l'opération de sa distribution aux bénéficiaires a atteint 99 pc, et ce en exécution des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a ordonné sa remise un mois au moins, avant la rentrée scolaire pour permettre aux parents de l'exploiter dans l'achat des fournitures scolaires pour leurs enfants".

Sur le plan professionnel et social, M. Belaabed a indiqué que 94.479 fonctionnaires du secteur ont bénéficié d'une promotion à des échelons supérieurs, et 254.705 salariés ont été recrutés, ainsi que l'insertion de 103.457 salariés dans le cadre des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle et sociale, en plus de 5.969 contractuels dans le dispositif de l'action sociale et l'intégration de 62.262 enseignants dans les trois paliers scolaires. Cette année, a ajouté le ministre, 33.818 diplômés des écoles supérieures des enseignants, 13.637 professeurs d'anglais au niveau primaire et 16.212 professeurs d'éducation physique ont été recrutés, sachant qu'auparavant les enseignants de langue arabe prenaient en charge ces matières.

Cette conférence d'une journée permet de s'enquérir du taux de préparation des directions de l'éducation des différentes wilayas du pays pour la prochaine année scolaire, d'évaluer le taux d'achèvement des opérations de régulation définitive des organisations éducatives, l'orientation des élèves, en plus d'informer les parents des décisions des conseils scolaires, des commissions de wilayas de recours, après la fin de leur scolarité, ainsi que d'autres dossiers contenus dans le plan opérationnel de la prochaine année scolaire, signale-t-on.

UNIVERSITÉ CONSTANTINE 2

Introduction de la spécialité de "mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales" dès la rentrée

La spécialité de "mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales" a été introduite pour la première fois à l'offre pédagogique de l'université Abdelhamid Mehdi (Constantine-2) pour la prochaine rentrée universitaire 2024-2025, apprend-on mercredi auprès de son recteur. Dans une déclaration à l'APS, Pr. Youcef Lakhdar Hamina a indiqué que cette spécialité du mode de formation à double compétence (préparation d'un diplôme universitaire dans deux filières complémentaires) a été ouverte au niveau de la faculté des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Cette nouvelle spécialité qui permet à l'étudiant d'acquérir des compétences en informatique et dans les nouvelles technologies et de les appliquer aux sciences humaines et sociales s'inscrit dans le cadre du plan de développement de cette institution de l'enseignement supérieur qui dispose de plus de 17.000 postes pédagogiques, a-t-il noté.

Deux autres spécialités nouvelles de "génie des logiciels" et de "cybersécurité" seront également introduites au cursus d'ingénieur d'Etat en informatique de la même faculté à la prochaine rentrée, est-il noté.

L'année universitaire précédente 2023-2024 a connu la formation par l'université de Constantine 2 de 5.261 diplômés dont 3.370 en licence et 1891 en master, a-t-on rappelé.

Programme de la soirée

TF1 20:10

Section de recherches Saison 14 - Épisode 7



Bernier appelle le commandant Jeanne Lorieux pour l'informer que son ancienne patronne, Laurence Sauvageon, a été retrouvée morte dans sa résidence secondaire, la gorge tranchée. Son mari avait été tué deux ans plus tôt dans les mêmes circonstances. Celui-ci ayant été l'amant de Jeanne, Bernier craint cette dernière ne soit suspectée. L'équipe doit travailler en collaboration avec Alice Nevers pour mener l'enquête.

France 2 19:38

Jeux olympiques de Paris 2024



L'épilogue des jeux Olympiques s'écrit doucement mais sûrement avec notamment la dernière soirée d'athlétisme animée par plusieurs finales : Saut en hauteur messieurs, 800 m messieurs, Lancer de javelot dames, 100 m haies dames, 5000 m messieurs, 1500 m dames, Relais 4 x 400 m messieurs, Relais 4 x 400 m dames. Après son titre européen obtenu au mois de juin dernier à Rome la Française Cyréna Samba-Mayela vise une place sur le podium en finale du 100m haies. Aux championnats d'Europe, la hurdleuse a réalisé la meilleure performance mondiale de l'année en 12s31, établissant un nouveau record d'Europe et de France.

France 3 19:40

Jeux olympiques de Paris 2024



La finale du tournoi de basket constitue un des moments forts de la fin des Jo 2024. L'équipe de France de Rudy Gobert et Victor Wembanyama espère disputer une deuxième finale olympique de suite. La Dream Team américaine est naturellement attendue sur le parquet de l'Arena de Bercy pour cette finale. La sélection US compte sur les stars de la NBA pour conserver sa couronne : LeBron James, Stephen Curry, Joel Embiid, Anthony Edwards, ou encore Jayson Tatum. La Serbie portée notamment par le MVP de la NBA Nikola Jovic, l'Allemagne de Dennis Schröder, championne du monde en titre sont les autres prétendants à une place en finale.

CANAL+ 20:06

Expendables 4



Suato Rahmat, un dangereux terroriste, est parvenu à se rendre en Libye, dans des bâtiments militaires désormais mal protégés, afin de s'emparer de têtes de détonation nucléaires pour le compte d'un mystérieux commanditaire connu sous le nom de code d'Ocelot. Alors qu'ils se reposent entre deux missions, Barney Ross, Lee Christmas et les autres Expendables sont aussitôt contactés par l'agent de la CIA Marsh, qui leur demande de se rendre au plus vite en Lybie pour neutraliser Rahmat. Seulement, leur mission se conclut de façon tragique pour l'un des membres du commando.

6 20:10

NCIS : Los Angeles Saison 12 - Épisode 16



Sienna Marchione, une ingénieure sourde qui a toujours voulu servir son pays, est la seule personne de son équipe à avoir survécu à un braquage destiné à voler une technologie militaire secrète. Sienna va aider Kensi et le NCIS à empêcher que cette technologie ne sorte du pays. Elle soupçonne un de ses collègues dans une situation difficile suite à un divorce. Faisant désormais temporairement partie du NCIS, elle accompagne l'équipe chez un collègue proche. Kensi et Deeks se projettent dans leur future parentalité. Sam, lui, s'apprête à assister à la remise de diplôme de sa fille Cam.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°28123

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

2						4	3
5	4	9				8	
		3		5		9	7
			5	8			
	8				7		
		9	2				
5	7		1	6			
6				2	1	5	
9	1				7		3

1							2	8	
9	8	4						1	
		2		5		3	4		
				7		2			
			3				4		
					6		9		
	5	7		2		8			
			4				2	7	1
									3

						8	1		
								9	
						7	4		

6					2	9		1	7					5	3	
4	8	9				6			4	2	5			1		
		1		4		5	7				3			8	6	2
			5	7							3		5			
		6				8					1			7		
			1	4							6		4			
	9	4		1	3						3	6	2	1		
	6					7	9	4			1			3	4	8
5	3							2			8	7				2



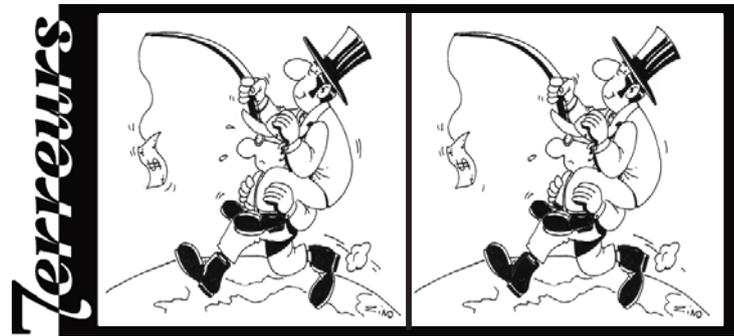
«La valeur de la vie ne peut se mesurer que par le nombre de fois où l'on a éprouvé une passion ou une émotion profonde.»
Soichiro Honda

Mots croisés n°2823

Horizontalement:
1 - Premier vin
2 - Revenus - Conditment à forte tête
3 - Colorations de peau - Parcours
4 - Temps de changement - Sacrifices
5 - Plantes vivaces - Autre do
6 - Grande voie en petit - Etain du chimiste - Invita
7 - Diable! - Copulative
8 - Personnel - Petite flûte
9 - Résine amère - Occasion de prendre une bûche
10 - Récipient de blanchisseuse

Verticalement:
A - Très ancien
B - Accepté - Bobine mobile
C - Greffer - Charpente
D - Petite élue - Lichens
E - Engagement - Note
F - Affaibles - Sigle national
G - Sinistres initiales - Sue peut-être
H - Fleuve côtier - Certain - Excessif
I - Chaînes de montre
J - Eternels béats - Petit singe

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1523

par hasard c'est Buzance!	↓	pompe- ras désar- mera	↓	code de logiciel pronom intime	↓	soleil lointain	↓	vieil américain incarcé- raient	↓	passion- née	↓	méchan- tes femmes hausse	↓
qavés	→					jamais vieux êtres du futur	→			région déserte problème soudain	→		
fourreau	→			parodi- que ancienne rage	→								
petit sac végétal	→									épuiser amusant s'il est sacré	→		
réfléter	→					fanée îleatlan- tique	→						traver- seraient
pèsera l'embal- lage fendit	→							insigni- fiant sondent	→			note de distrain fleuve à la source	→
posée	→			écornera	→								très faisables
hexaè- dres	→			attendri	→	housse	→			nation d' Amérique arme de poulet	→		
chef éthiopien lieu en- flammé	→			diplôme spécial gros lézard	→			assuiétir	→			affirma- tion terrass- es	→
								très gros	→				
								greffer	→				
				discerne	→					arrêt de rame propor- tion	→		
				bavarder	→								
double règle	→	marque régionale	→							munis	→		
		clichés	→										
				véhicule sportif le sang du milieu	→					loupas	→		
démon- treras beau perroquet	→							éructai	→				stalac- tites bucaux
								griller	→				
				dégustes envie amou- reuse	→							finesse	→
												jupe malaise	→
												a poil	→
canard à duvet	→							posses- sif	→	capable	→		
flâner	→							relation	→	moi pour le psu	→		
						ruban de bordure mise en ordre	→						
aperçus	→					baraque foraine mère des Cuculones	→			porcelet	→		dupée
calomnie	→									césium au labo	→		
								élaborée	→				
très calmes	→									passages à pied sec	→		

Solution

Sudoku n° 2823

2	7	1	8	9	6	5	4	3		1	3	5	9	6	4	7	2	8			
5	4	9	3	2	7	1	8	6		9	8	4	2	7	3	5	1	6			
6	8	3	1	5	4	9	7	2		6	7	2	8	5	1	3	4	9			
7	9	6	5	4	8	3	2	1		4	6	1	7	3	2	9	8	5			
4	2	8	6	3	1	7	5	9		7	9	3	5	1	8	4	6	2			
1	3	5	9	7	2	4	6	8		5	2	8	6	4	9	1	3	7			
8	5	7	2	1	3	6	9	4		1	2	8	3	5	7	1	2	6	9	4	3
3	6	4	7	8	9	2	1	5		3	7	9	8	4	6	3	9	5	2	7	1
9	1	2	4	6	5	8	3	7		4	5	6	2	1	9	4	8	7	6	5	3
										3	5	2	8	9	1	6	7	4			
										7	4	6	2	3	5	9	8	1			
										9	8	1	7	6	4	5	3	2			
6	7	5	8	3	1	4	2	9		5	1	3	7	6	8	2	4	1	9	6	3
4	8	9	2	7	5	1	6	3		9	8	7	4	2	5	9	6	3	8	1	7
3	2	1	8	4	9	5	7	8		6	4	2	1	9	3	5	8	7	6	2	4
9	1	3	5	8	7	2	4	6													
7	4	6	9	2	3	8	5	1													
8	6	2	1	6	4	9	3	7													
2	9	4	1	7	1	6	3	8	5												
1	6	8	3	5	2	7	9	4													
6	3	7	4	9	8	6	1	2													

- Mots Croisés n° 2823**
- Horizontalement**
 1: Pressurage - 2: Rentes - Ail - 3: Ictères - Lu
 4: Mue - Messes - 5: Rues - Ut - 6: RN - SN - Pria
 7: Diantre - Et - 8: Il - Fifre
 9: Aloès - Noël - 10: Lessiveuse
- Verticalement**
 A: Primordial - B: Reçu - Nille - C: Enter - Os
 D: Ste - Usnées - E: Serment - Si - F: Usées - RF
 G: SS - Peine - H: AA - Sur - Fou
 I: Giletières - J: Elus - Atèle

Grille géante n° 15232

•	F	•	A	•	B	•	E	•	I	•	O	•	P	•	L	•	M
•	C	•	R	•	E	•	T	•	U	•	S	•	T	•	A	•	N
•	E	•	T	•	R	•	I	•	C	•	U	•	L	•	E	•	R
•	M	•	I	•	T	•	R	•	E	•	R	•	E	•	N	•	T
•	F	•	E	•	L	•	A	•	E	•	N	•	T	•	A	•	I
•	D	•	M	•	I	•	S	•	E	•	T	•	A	•	I	•	E
•	D	•	E	•	S	•	E	•	M	•	A	•	S	•	T	•	A
•	A	•	N	•	E	•	G	•	U	•	S	•	E	•	N	•	O
•	A	•	T	•	R	•	E	•	S	•	E	•	N	•	O	•	R
•	T	•	E	•	A	•	C	•	C	•	C	•	E	•	N	•	T
•	P	•	R	•	A	•	K	•	O	•	U	•	V	•	E	•	R
•	A	•	R	•	A	•	S	•	I	•	R	•	O	•	T	•	A
•	E	•	I	•	D	•	E	•	R	•	E	•	R	•	T	•	E
•	M	•	U	•	S	•	E	•	L	•	I	•	S	•	A	•	P
•	D	•	E	•	N	•	I	•	G	•	R	•	E	•	S	•	E
•	S	•	E	•	R	•	E	•	I	•	N	•	E	•	S	•	G

KHENCHELA Vers la réhabilitation et l'équipement de 11 structures de la jeunesse et des sports (responsable)

Une opération de réhabilitation et d'équipement de 11 structures de la jeunesse et des sports sera "bientôt" entamée dans plusieurs communes de la wilaya de Khenchela, a indiqué, jeudi, le directeur de la jeunesse et des sports (DJS), El-Yazid Zouaoui.

Cette action financée dans le cadre du programme de développement des Hauts plateaux sera lancée "très prochainement" dès lors que les entreprises devant prendre en charge les travaux ont été désignées, et "il ne reste plus qu'à finaliser les formalités administratives préalables à l'installation des chantiers", a ajouté le même responsable.

M. Zouaoui a précisé qu'il s'agit de la réhabilitation et de l'équipement des complexes sportifs de proximité (CSP) des communes de Khenchela, de Baghaï, d'El Mahmel, de Babar, d'Ouled Rechache, de Tamza et d'Ain Touila, des maisons de jeunes Slimani-Omar et Bekhakhcha-Mohamed de Khenchela, Benzerara-Derradji de Taouzianet, ainsi que de la salle polyvalente Messaï-Sebti d'Ouled Rechache.

Le DJS a souligné qu'une enveloppe financière de 76 millions de dinars a été allouée à ce projet qui consistera à la repeinte des façades extérieures et les murs intérieurs des structures concernées, à réaliser des travaux d'étanchéité et à rénover les différents réseaux.

M. Zouaoui a rappelé qu'au cours de l'année 2023, la DJS de Khenchela avait réceptionné plusieurs projets relatifs à la réhabilitation des maisons de jeunes des communes de Chechar, de Kais, d'Ain Touila, de Bouhamma, d'El Hamma, d'El Ouldja, de Me-toussa et d'El Mahmel, en plus de la salle polyvalente d'Ouled Rechache et du centre de loisirs scientifiques Be-laïd-Houha de Khenchela.

BECHAR Coup d'envoi des travaux de réalisation du nouveau complexe sportif

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, en compagnie du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderahmane Hammad, a donné jeudi le coup d'envoi officiel des travaux de réalisation du nouveau complexe sportif de Bechar.

Ce projet qui s'étend sur une superficie de 40 ha, comprend un stade couvert de football d'une capacité de 25.000 places, un stade d'athlétisme de 6.500 places, une piscine olympique de 1.200 places, et une salle omnisport de 400 places, ainsi qu'un parking autos, selon la fiche technique du projet.

Une enveloppe de plus de 33 milliards de dinars a été allouée pour la réalisation de cette nouvelle infrastructure sportive dont les travaux s'étaleront sur 36 mois, a-t-on expliqué à la délégation ministérielle.

APS



JEUX OLYMPIQUE 2024 DE PARIS (26 JUILLET-11 AOÛT)

15E JOURNÉE Sedjati en piste pour l'or, Bidani rêve d'un podium en haltérophilie

Le demi-fondiste algérien, Djamel Sedjati, irrésistible lors de ses deux premières courses aux JO 2024, sera l'un des grands favoris pour le titre olympique dans l'épreuve du 800 m, en finale prévue samedi (18h05, heure algérienne) au stade de France, au moment où son compatriote l'haltérophile Walid Bidani visera la podium dans la catégorie (+102 kg).

Figure de proue de l'athlétisme algérien, Sedjati (25 ans) rêve de conquérir son premier titre olympique dans la discipline reine des JO, sachant que la dernière consécration d'un athlète algérien aux JO remonte aux jeux de Londres en 2012, avec la médaille d'or de Taoufik Mekhloufi sur le 1500 m.

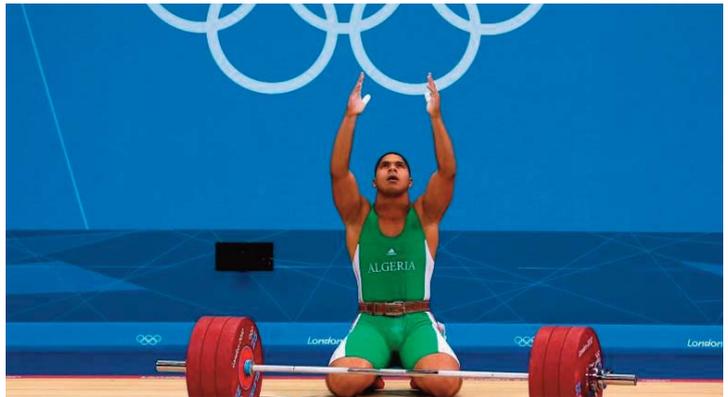
Grand favori pour le titre olympique, après avoir dominé la saison de Ligue diamant en réalisant en juillet dernier la meilleure performance de l'année et le troisième meilleur chrono de tous les temps (1:41.46), Sedjati s'est brillamment qualifié en finale du 800m des JO 2024, en remportant haut la main sa demi-finale, vendredi matin, avec un temps de (1:45.08).

"La finale verra la participation des huit meilleurs coureurs du 800m, ce sont de véritables champions avec le même objectif, qui est de remporter une médaille. Je m'attends à tous les scénarios pour aller chercher le titre olympique dans une course qui s'annonce incertaine", a indiqué Sedjati dans une déclaration à l'APS.

En effet, la concurrence s'annonce des plus difficiles samedi au stade de France entre plusieurs prétendants au podium. Le champion du monde en titre, le Canadien Marco Arop, a également bien géré son parcours jusqu'en finale, tous comme le Kenyan Emmanuel Wanyonyi, qui a affiché une facilité déconcertante tout au long de sa demi-finale remportée avec un chrono de (1:43.32).

Outre Arop et Wanyonyi, d'autres sérieux prétendants à la victoire seront en lice à l'instar de l'Américain Bryce Hoppel et le Britannique Max Burgin.

De son côté, l'haltérophile Walid Bidani, seul représentant algérien dans cette disci-



pline aux JO 2024, nourrit l'ambition de figurer sur le podium de la catégorie (+102 kg), en dépit de la forte concurrence qui existe dans ce sport de force par excellence.

Dernier athlète algérien à rejoindre le village olympique, Bidani a peaufiné sa préparation en Turquie, où tous les meilleurs haltérophiles qualifiés aux JO ont également effectué leur dernier stage avant de rallier Paris.

"Notre athlète, sous la houlette de son entraîneur, Mohamed Benmiloud, s'est préparé sereinement et dans de très bonnes conditions, en Turquie. Il reste très concentré et déterminé à réussir sa participation aux JO 2024, où il visera le podium", a déclaré à l'APS, le directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne d'haltérophilie, Mohamed Bouabech.

A Paris, Bidani qui participe à ses quatrièmes Jeux olympiques, connaît très bien ses concurrents pour le podium, à l'image du Géorgien Lasha Talakhadze, de Minasyan Go Tigran (naturalisé Bahreïni), de l'Arménien Layan Varazdat et de l'Iranien Ali Daoud.

"Dans cette catégorie de poids des Super-lourds, la consécration va se jouer sur des petits détails, et la forme de l'athlète le jour J déterminera ses résultats. Pour notre athlète, l'espoir d'une belle prestation est permis, car tout simplement, Bidani possède le potentiel requis et la volonté pour être distingué", a expliqué le DTN.

Il y a lieu de rappeler que Bidani (30 ans) avait raté les derniers JO à Tokyo, pour avoir été testé positif au Covid-19, quelques jours avant le début des joutes, alors qu'il était en stage pré-compétitif en Turquie. Il faisait partie des sérieux prétendants pour une médaille à Tokyo dans la catégorie des +109 kg.

"Son forfait aux JO de

Tokyo lui est resté en travers de la gorge, et pour cela, il compte bien saisir sa chance à Paris, pour devenir le premier haltérophile algérien à décrocher une médaille olympique", a indiqué le DTN.

Aux Jeux olympiques, une seule médaille est attribuée aux athlètes du podium, c'est le total olympique (des charges de l'arraché et de l'épaulé-jeté) qui est comptabilisé.

A deux journées du tomber de rideau des JO 2024, l'Algérie qui participe à cette 33e édition avec 46 athlètes dans 15 disciplines, figure à la 53e place du classement des médailles, grâce à la médaille en or décrochée par la gymnaste Kaylia Nemour aux barres asymétriques.

Programme des athlètes algériens

Programme des athlètes algériens lors de la 15e journée des Jeux olympiques Paris 2024 (26 juillet - 11 août), prévu aujourd'hui (en heures algériennes):

ATHLETISME – Au stade de France :

Finale du 800 m – messieurs :

Djamel Sedjati (18h05)

HALTEROPHILIE – Aréna Paris Sud :

Catégorie (+102 kg) – Messieurs :

Walid Bidani (19h30).

TENNIS - MASTERS DE LA JEUNESSE Début des matchs à Bachdjarah

Les rencontres du Masters des jeunes ont débuté jeudi au Tennis Club de Bachdjarah (Alger) en présence de 64 athlètes dont 32 filles.

Les catégories concernées par la compétition sont : les U 08, U10, U12 et U14 (garçons et filles).

"Le coup d'envoi de ce rendez-vous a été donné aujourd'hui en présence des huit meilleurs classés dans les catégories retenues. Nous avons mobilisé tous les moyens nécessaires au bon déroulement de la compétition. Maintenant, c'est aux joueurs de montrer leurs qualités et jouer le jeu", a déclaré

à l'APS, le président de la Fédération algérienne de tennis (FAT), Nabil Cheriak.

Selon l'instance fédérale, ce rendez-vous national permettra de préparer les athlètes aux prochaines échéances.

"Nous avons avancé ce Masters dans le calendrier national afin de permettre aux équipes nationales notamment des U12 et U14 de se préparer pour les échéances internationales programmées dans les jours à venir", a précisé le président de la FAT.

Pour faire face aux fortes chaleurs, les organisateurs ont décidé d'arrêter

la programmation matinale à 12h00, avant de reprendre à 16h00, jusqu'à la dernière rotation.

Contrairement au Championnat national des jeunes, le Masters se déroule uniquement en simple.

Les tableaux sont dirigés par le juge-arbitre international algérien Amine Mohatet, titulaire du "White badge", alors que la direction du tournoi est assurée par Boualem Hadj-Ali, directeur de la formation (DDF) à la FAT. Les huit (08) meilleurs joueurs et joueuses de chaque catégorie sont concernés par ce rendez-vous national.

LIGUE 1 MOBILIS (PRÉPARATION) Le CRB boucle "avec succès" son stage en Turquie (club)

Le CR Belouizdad a clôturé "avec succès" un stage de 15 jours effectué en Turquie, en vue de la prochaine saison de Ligue 1 Mobilis de football 2024-2025, a indiqué le club algérois vendredi dans un communiqué.



"Le stage effectué par le CRB a été une totale réussite, les joueurs se sont montrés prêts sur tous les niveaux, il n'y a eu aucune blessure à déplorer", a écrit le Chabab sur sa page officielle Facebook.

Au cours de leur stage, les "Rouge et Blanc" ont disputé trois matchs amicaux : face au club iranien de Mes Refsanjan FC (0-0), le SC Dibba Al-Hisn des Emirats arabes unis (1-0), et la formation bahreïnienne Al-Ahli Manama (4-2).

"L'équipe a joué des matchs amicaux d'un bon niveau, chose qui lui a permis

de préparer les prochaines échéances dans les meilleures conditions", ajoute la même source.

La délégation du CRB a regagné le pays ce vendredi à 3h30 du matin. Le staff technique a accordé aux joueurs deux jours de repos, avant la reprise des entraînements dimanche.

Le détenteur de la Coupe d'Algérie 2024 a confié la barre technique au Français Corentin Martins, passé la saison dernière sur le banc du Paradou AC. L'ancien joueur de l'AJ Auxerre, succède au Brésilien Marcos Paqueta, ce dernier n'a pas voulu prolonger son

contrat pour une saison supplémentaire. En matière de recrutement, le CRB a assuré jusque-là les services de neuf nouvelles recrues : les gardiens de but Farid Châal (ex-d'Al-Najma SC/ Div.2 saoudienne) et Mustapha Zeghba (ex-Damac FC/ Div.1 saoudienne), le défenseur Badreddine Souyad (ex-JS Kabylie), le milieu de terrain camerounais Jacques Mbé (ex-ES Sahel/ Div.1 tunisienne), l'attaquant Oussama Daïbeche (ex-ES Mostaganem), l'ailier droit Hedy Chaâbi (ex-Royal Francs Borains/ Di.2 belge), le milieu de terrain ivoirien Arafat Doumba (SO Armée/ Div.1 ivoirienne), et les attaquants sud-africain Mayo Khanyisa (ex-Cape Town City/ Div.1 sud-africaine) et Arezki Hamroune (ex-Pharco FC/ Egypte).

Le CRB débutera la nouvelle saison en affrontant en déplacement l'AC Léopards du Congo, le dimanche 18 août au stade Alphonse Massamba-Debat à Brazzaville (14h30), dans le cadre du 1er tour préliminaire (aller) de la Ligue des champions d'Afrique.

Après quatre titres de rang, le CRB a cédé sa couronne de champion d'Algérie au MC Alger, bouclant l'exercice précédent du championnat de Ligue 1 à la 2e place avec 53 points, derrière le "Doyen", sacré champion pour la 8e fois de son histoire (65 pts).

Néanmoins, le Chabab a réussi à décroché le trophée de la Coupe d'Algérie 2024 aux dépens du MCA (1-0), lors de la finale jouée au stade du 5 juillet.

Le Paradou AC et Al-Dhafra FC (EAU) se neutralisent (1-1)

Le Paradou AC et Al-Dhafra FC (Div.2/ Emirats arabes unis) se sont neutralisés 1-1 (mi-temps : 0-0), en match amical préparatoire disputé à Maribor (Slovénie), dans le cadre du stage qu'effectue le club algérois en vue de la nouvelle saison 2024-2025.

L'unique but du PAC a été inscrit par sa nouvelle recrue estivale Nassim Yettou. Ce premier test disputé en Slovaquie est venu conclure une

semaine de travail. Les "Académiciens" devront disputer d'autres matchs amicaux avant de regagner le pays dans moins de deux semaines.

Ce stage en Slovaquie intervient après un premier stage effectué à Alger sous la houlette du nouvel entraîneur le Tunisien Radhi Jaïdi, qui a succédé au Français, Corentin Martins, parti rejoindre le CR Belouizdad.

En matière de recrutement, le PAC s'est contenté jusque-là de trois nouvelles recrues : le gardien de but Abdelkader Morceli (ex-MC El-Bayadh), le milieu de terrain Nassim Yettou (ex-ES Sétif), et l'attaquant Mohamed Kosaï Djeïdjaâ (ex-NC Magra).

En revanche, le PAC a accordé un bon de sortie au milieu offensif Yacine Titraoui, qui s'est engagé pour un

contrat de 3 saisons (+ une saison en option), avec le club belge du Sporting Charleroi, alors que le défenseur Mohamed Réda Hamidi a rejoint JS Kabylie.

Pour rappel, le PAC a bouclé la saison 2023-2024 à la sixième place en compagnie de la JS Kabylie, avec 42 points chacun, loin derrière le MC Alger (65 pts), sacré champion d'Algérie pour la 8e fois de son histoire.

Le NC Magra à pied d'œuvre à Bordj Bour Arreridj

Le NC Magra, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a entamé jeudi un stage bloqué de dix jours à Bordj Bour Arreridj, en vue de la nouvelle saison 2024-2025, qui débutera le week-end des 13-14 septembre prochain, a indiqué le "Nedjm" dans un communiqué. Les joueurs du président Azzedine Bennacer ont élu domicile à l'hôtel Tergui Palace, précise la même source. La direction du NCM n'a pas en-

core dévoilé le staff technique qui dirigera l'équipe, ni encore moins les nouvelles recrues estivales qui ont rejoint le club durant cette intersaison.

Les coéquipiers du buteur maison Hamza Demmane (11 buts inscrits la saison dernière, NDLR), ont bouclé le précédent exercice 2023-2024 à la 11e place au classement final, en compagnie du MC El-Bayadh, avec 38 points chacun, à six longueurs du premier re-

légalé l'ES Ben Aknoun. Les "Bleu et Blanc" entameront la nouvelle saison en déplacement face au nouveau promu l'Olympique Akbou. Le NCM recevra l'USM Alger lors de la 2e journée à huis clos, en raison de la sanction infligée par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) au terme de la saison dernière, assortie d'une amende de 800.000 dinars.

La JS Saoura en stage à Alger

La JS Saoura, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a rallié Alger jeudi pour entamer sa deuxième phase de préparation en vue de la prochaine saison 2024-2025, a indiqué le club de Béchar dans un communiqué.

Les joueurs du nouvel entraîneur Si Tahar Chérif El-Ouezzi, engagé en remplacement de Fouad Bouali, ont entamé les préparatifs en effectuant un premier stage d'une semaine à Béchar. La JSS bouclera son cycle préparatoire en effec-

tuant un stage précompétitif à l'étranger probablement en Tunisie, aux cours duquel les "Jaune et Vert" disputeront une série de matchs amicaux.

En matière de recrutement, la JSS a engagé dix nouvelles recrues, à l'image du gardien de but Zakaria Haouli (ex-CR Témouchent), des défenseurs Lyes Hadouche (ex-ES Ben Aknoun) et Azzedine Berriah (MC El-Bayadh), du milieu de terrain Yacine Medane (ex-US Biskra), et des atta-

quants Oussama Bentaleb (ex-JS Guir Abadla) et Kamel Belmiloud (ex-MC El-Bayadh).

Par ailleurs, la direction du club bécharois a décidé de se passer des services de cinq joueurs : Benali Ben Omar, Aymen Mouyat, Amine Benmiloud, Al-Cheikh Amiou, et Abdelhak Abdelhalif, en attendant d'autres éléments.

Après la démission du président Hamlili Mamoune, l'entreprise nationale algérienne du forage

(ENAFOR), actionnaire majoritaire du club, a installé un bureau dirigeant provisoire, composé de Mohamed Djebar et Mourad Bellakhdar, qui aura à gérer le club pendant 60 jours, en attendant la désignation d'un nouveau président.

La JSS a bouclé la saison 2023-2024 à la 9e place avec 40 points, à neuf points des places africaines. La formation phare de Béchar entamera la nouvelle saison en déplacement face au MC Oran.

SAISON 2024/2025 Les indemnités des arbitres et officiels de toutes les divisions dévoilées

Les arbitres de Ligue 1 Mobilis de football toucheront 80.000 DA pour chaque match dirigé la saison prochaine, contre 70.000 DA pour les arbitres assistants, selon le Barème des indemnités des arbitres et des officiels, transmis par la Fédération algérienne de football (FAF) aux différentes Ligues.

Les quatre arbitres ainsi que les deux arbitres de l'assistance vidéo (VAR) empocheront 30.000 DA chacun pour chaque match de Ligue 1 Mobilis de football, dont le coup d'envoi de la saison 2024-2025 sera donné le week-end des 13 et 14 septembre prochain.

Les indemnités des directeurs de jeu en championnat de Ligue 2 amateur s'élèvent à 40.000 DA pour chaque rencontre, tandis que les arbitres assistants toucheront 25.000 DA pour chaque match. Le quatrième arbitre engrangera 15.000 DA.

Pour rappel, le championnat de Ligue 2 amateur, saison 2024-2025, débutera le 20 septembre prochain.

Ces indemnités, soumises aux retenues fiscales, englobent tous les frais de déplacement, précise l'instance fédérale.

D'autre part, les officiels qui effectueront un déplacement de plus 1000 km bénéficieront d'une prime supplémentaire équivalente à 10 000 DA.

La rémunération des arbitres pour les matchs amicaux est fixée à 50% de celle des rencontres officielles, mais elle sera à la charge du club ou du comité organisateur, conclut la même source.

AIN DEFLA Les équipes de basket-ball de Khemis Miliana et de football de la police honorées

La wilaya d'Ain Defla a honoré, jeudi, le club de basket-ball amateur "El-Hamra" de la ville de Khemis Miliana et le club de football amateur de la sûreté de wilaya pour leurs résultats sportifs durant la présente saison sportive.

Lors d'une cérémonie organisée au siège de la wilaya, le wali d'Ain Defla, Aïssa Aziz Bouras a remis un chèque d'une valeur d'un (1) million de DA à chacune des deux équipes pour leurs bons résultats durant cette saison sportive.

L'équipe de basket-ball "El-Hamra" de la ville de Khemis Miliana a accédé en Première division nationale-Senior après avoir remporté le championnat de la division nationale, alors que l'équipe de football de la sûreté de wilaya a remporté la Coupe d'Algérie de la police.

Dans son allocution prononcée à l'issue de cette cérémonie, le wali a assuré que la wilaya "ne ménage aucun effort pour soutenir l'équipe de basket de Khemis Miliana, tout en l'accompagnant avec les moyens matériels nécessaires".

Cette initiative vise à encourager les deux clubs et leurs staffs techniques en vue de consentir davantage d'efforts pour obtenir de meilleurs résultats à l'avenir", a souligné le directeur de la jeunesse et des sports, Madani Zebiche.

"Les meilleurs athlètes dans diverses disciplines sportives seront, aussi, honorés", a-t-il informé, en outre.

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE (VFL WOLFSBURG) Amoura ne reprendra pas avant la trêve de septembre (presse)



L'attaquant international algérien du VfL Wolfsburg (Div.1 allemande de football) Mohamed Amine Amoura, victime d'une blessure au ligament interne du genou, ne devrait probablement pas revenir avant la prochaine trêve internationale de septembre prochain, a indiqué jeudi soir le bi-hebdomadaire sportif allemand Kicker.

L'enfant de Jijel sera ainsi contraint de rater les trois premiers matchs de Wolfsburg de la nouvelle saison : le 19 août en déplacement face à Koblenz en 1/32es de finale de la Coupe d'Allemagne, le 25 août à domicile face au Bayern Munich en ouverture de la Bundesliga, et le 31 août sur le terrain du promu Holstein Kiel.

Amoura sera peut-être improbable pour les deux prochains matchs de l'équipe nationale : le jeudi 5 septembre face à la Guinée-équatoriale au stade Miloud-Hadefi d'Oran (20h00) et le mardi 10 septembre devant le Libéria à Monrovia (17h00, heure algérienne), comptant pour les deux premières journées des qualifications de la CAN-2025 (21 décembre 2025 -18 janvier 2026).

Pour rappel, l'attaquant algérien s'est blessé au ligament médial lors de l'entraînement il y a une semaine.

Amoura (24 ans) s'est engagé pour un contrat de cinq saisons avec Wolfsburg, en provenance du club belge l'Union Saint-Gilloise. Il aura passé ainsi qu'une seule saison en Belgique, lui qui avait entamé sa carrière en Europe avec le FC Lugano en Suisse (2021-2023).

L'ancien buteur de l'ES Sétif (Ligue 1/ Algérie), auteur de 21 buts et 7 passes décisives en 41 matchs joués avec l'Union Saint-Gilloise lors de la saison écoulée, toutes compétitions confondues, a remporté la Coupe de Belgique, son premier trophée avec l'Union Saint-Gilloise, après la victoire en finale face à Antwerp (1-0), le 9 mai au stade Roi Baudouin (Bruxelles).

RETRAITE

Le Portugais Pepe raccroche les crampons à 41 ans

Le défenseur international portugais Pepe (41 ans), a annoncé jeudi sa décision de mettre fin à sa carrière de joueur, dans une vidéo postée sur les réseaux sociaux.

"Je voudrais remercier tout le monde", a déclaré Pepe dans une vidéo publiée sur son compte Instagram, énumérant les clubs où il est passé, la sélection ou encore sa famille.

Au total, Pepe aura disputé 742 matchs en club, devenant un défenseur robuste, connu pour son tempérament et sa fiabilité.

En clubs et en sélection, Pepe aura remporté pas moins de 30 titres, dont trois fois la Ligue des Champions. Outre l'Euro 2016 et la Ligue des Nations 2019 remportés avec l'équipe du Portugal, Pepe peut se targuer d'avoir gagné pas moins de trois Ligues des Champions avec le Real Madrid, ainsi que sept championnats nationaux, sous le maillot du club madrilène et du FC Porto.

"Tous m'ont apporté le soutien dont j'avais besoin pour partir la conscience tranquille", souligne le défenseur central qui fait ses adieux après avoir participé à l'Euro 2024 en Allemagne (14 juin-14 juillet).

Né au Brésil et arrivé au Portugal à 18 ans, Képler Laveran Lima Ferreira, de son vrai nom, a débuté sa carrière professionnelle au Marítimo de Madère.

Après son premier passage au FC Porto (2004-2007), il a évolué pendant dix ans au Real Madrid.

Au bout d'une saison et demie chez les Turcs de Besiktas, il était retourné à Porto en janvier 2019.

APS

LIGUE 1 - MC ORAN

Le départ vers la Turquie décalé de quatre jours

Le MC Oran commencera son deuxième stage d'intersaison, prévu en Turquie, le 17 courant au lieu du 13 comme prévu initialement, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de ce club de Ligue 1 de football.



Le départ vers Istanbul a été décalé de quatre jours pour des "raisons administratives", précise-t-on de même source, ajoutant que les "Hamraoua" séjourneront en terres turques pendant trois semaines.

Il s'agit du deuxième regroupement de la formation d'El-Bahia, depuis le début de leurs préparatifs, en vue de la prochaine saison, après avoir bouclé, il y a trois jours, un premier stage d'une douzaine de jours à Tlemcen.

En Turquie, le staff technique du MCO, conduit par Youcef Bouzidi auquel la direction du club a réitéré sa confiance après avoir réussi à éviter la relégation à son équipe, prévoit de jouer au

moins quatre matchs amicaux, souligne-t-on. Il sera question de dégager l'équipe type en vue du coup d'envoi du championnat, prévu le 14 septembre prochain, surtout que l'effectif a connu de notables changements, marqués notamment par l'arrivée de pas moins de 12 nouveaux joueurs.

Parmi ces recrues, le défenseur central, Tarek Aggoune, arrivé de l'ES Sétif (Ligue 1), son premier club en Algérie avec lequel il a passé une seule saison, après avoir fait toutes ses classes dans des clubs français.

"J'ai rejoint le MCO parce que j'ai bien apprécié le projet sportif qu'on m'a présenté. Nous avons bien travaillé à Tlemcen, où le staff technique

a axé sur le plan physique. Une bonne ambiance règne au sein de l'équipe et tout le monde est déterminé à finir parmi les premiers", a déclaré ce joueur à la cellule de communication du club. Il a, en outre, mis en exergue les "gros moyens" mis à la disposition de l'équipe par la direction du club, passé depuis septembre de l'année dernière, sous la coupe de la compagnie "Hyproc", spécialisée dans le transport maritime des hydrocarbures. Pour rappel, le MCO, dont le dernier titre gagné remonte à l'année 1996, lorsqu'il avait remporté sa quatrième coupe d'Algérie, a attendu l'avant-dernière journée de l'exercice passé afin d'éviter la relégation.

LIGUE 1 - ES MOSTAGANEM

15 nouveaux joueurs engagés, le recrutement pas encore clos (club)

Le nouveau promu en Ligue 1 de football, l'ES Mostaganem, n'a pas encore clos son opération de recrutement en dépit de l'arrivée de pas moins de 15 recrues, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de cette formation de l'Ouest du pays.

L'équipe, actuellement en stage bloqué à Tikjda (Bouira) sous la direction de son nouvel entraîneur Cherif Hadjar, entend engager "deux, voire trois joueurs" supplémentaires avant d'arrêter son effectif en vue de l'exercice sportif 2024-2025, précise-t-on de même source.

Une course contre la montre est engagée par les dirigeants de l'Espérance pour conclure les dernières transactions souhaitées, et ce, avant le départ des Vert et Blanc pour la Tunisie où ils effectueront leur deuxième stage d'intersaison, indique-t-on encore.

TUNISIE (TRANSFERT)

L'Ivoirien Abdramane Konaté s'engage à l'ES Tunis pour 4 ans

Le club de l'Espérance de Tunis (Ligue 1 tunisienne de football) a annoncé mercredi soir qu'il vient de finaliser le transfert de l'Ivoirien Abdramane Konaté pour quatre années.

L'ex-jeune milieu de terrain de San Pedro de Côte d'Ivoire (18 ans) avait endossé le

maillot des "Eléphants" des moins de 20 ans.

Le club de Bab Souika avait également officialisé mardi le transfert du milieu international tunisien Larry Azzouni pour deux saisons. L'Espérance de Tunis a également annoncé que l'équipe seniors effectue un

stage de préparation à Tabarka et qui se poursuivra jusqu'au 17 août, en prévision de la nouvelle saison de Ligue 1 du football professionnel. A cet effet, l'entraîneur portugais Miguel Cardoso a retenu une liste de 27 joueurs qui prendront part à ce stage.



CHELSEA

PEDRO NETO ARRIVE POUR 63 M€

Chelsea poursuit sa folie des achats. Le club londonien va recruter l'ailier de Wolverhampton, Pedro Neto (24 ans, 20 matchs et 2 buts en Premier League pour la saison 2023-2024), indique la presse britannique. Les Blues ont convaincu les Wolves avec une offre de 60 millions d'euros, plus 3 millions d'euros de bonus.

Arrivé en provenance de la Lazio en 2019, le Portugais totalise 14 buts et 24 passes décisives en 135 matchs sous le maillot des Wolves. Au cours des trois dernières saisons, il a été absent pendant plus de 500 jours à cause de diverses blessures, dont une très grave au genou en avril 2021. Une fragilité physique qui n'inquiète visiblement pas Chelsea.

BAYERN LE BARÇA À L'AFFÛT POUR COMAN

Poussé vers la sortie par le Bayern Munich, l'ailier Kingsley Coman est disponible dans le cadre d'un prêt avec option d'achat. Si le Paris Saint-Germain se montre intéressé, c'est également le cas du FC Barcelone.

Alors qu'il n'est pas certain de pouvoir recruter Nico Williams (Athletic Bilbao) cet été, le Barça pourrait se rabattre sur l'international français, d'après les informations de Sky Sport Allemagne. Ces derniers jours, le club catalan a échangé avec les représentants du joueur, lequel est très apprécié par l'entraîneur barcelonais Hans-Dieter Flick depuis leur aventure commune en Bavière.

Le média allemand précise que la piste n'est toutefois pas encore brûlante en Catalogne, où l'on espère toujours attirer Nico Williams. Mais elle pourrait bien se réchauffer dans les semaines à venir si le Barça échoue pour le champion d'Europe et parvient à se séparer de plusieurs éléments pour libérer de la masse salariale.

AL NASSR

LAPORTE, LE REAL NE VEUT PAS PAYER

Après une saison dans le championnat saoudien, Aymeric Laporte (30 ans) va-t-il retourner en Europe ? C'est en tout cas le souhait du Real Madrid depuis la mi-juillet, qui souhaite recruter le défenseur central après l'échec de la piste Leny Yoro. Mais selon le journal AS, un accord demeure encore hypothétique dans la mesure où le récent champion d'Europe dispose de deux ans de contrat à Al Nassr, où il gagne 2 millions d'euros par mois, et les Merengues ne veulent pas payer de frais de transfert.

L'ancien joueur de Manchester City, dont l'éventuelle venue a été validée par l'entraîneur Carlo Ancelotti, doit donc convaincre le club de Riyad de le libérer, mais n'ira pas au clash pour obtenir gain de cause..

TOTTENHAM EMERSON À MILAN, LA VOIE SE DÉGAGE

Associé à l'AC Milan depuis le mois de mai, le latéral droit de Tottenham Emerson Royal (25 ans) va enfin prendre la direction de l'Italie. Selon le journaliste Fabrizio Romano, les deux clubs se sont entendus sur les bases d'un transfert qui va rapporter un peu plus de 15 millions aux Spurs, qui en ont longtemps réclamé au moins 20. Fidèle après avoir donné son feu vert aux Rossoneri il y a trois mois, le défenseur brésilien a rejeté quatre à cinq nouvelles approches depuis.

SOLANKE ARRIVE POUR 76 M€ !

A la recherche d'un attaquant sur ce mercato d'été, Tottenham cible le joueur de Bournemouth Dominic Solanke (26 ans, 38 matchs et 19 buts en Premier League pour la saison 2023-2024) depuis plusieurs jours. Et selon les informations du journaliste du Daily Mail Sami Mokbel ce vendredi, les Spurs ont trouvé un terrain d'entente avec les Cherries pour le transfert de l'international anglais contre un chèque estimé à 76 millions d'euros (bonus compris) !

De son côté, l'ancien joueur de Liverpool s'est d'ores et déjà entendu avec le club londonien concernant un futur contrat jusqu'en juin 2030 et a été autorisé à prendre la direction de Londres pour passer sa visite médicale. Un investissement XXL pour Tottenham sur Solanke.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Gérant
Fayçal Laouar
Directeur de rédaction
et publication
Dif Abdehamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /
E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité -
Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE

La direction de la campagne électorale du candidat M. Abdelmadjid Tebboune procède à l'installation de ses structures

La direction de la campagne électorale du candidat indépendant, M. Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, jeudi dans un communiqué, avoir procédé à l'installation de ses structures, soulignant qu'aucune accréditation officielle n'a été émise à ce jour pour la désignation des coordinateurs au niveau local ou à l'étranger.

"La direction de la campagne électorale du candidat indépendant, M. Abdelmadjid Tebboune, informe qu'elle a procédé à l'installation de ses structures et affirme qu'aucune accréditation officielle n'a été émise à ce jour pour la désignation de coordinateurs au niveau local ou à l'étranger", lit-on dans le communiqué.

Ainsi, la direction "se démarque de tout acte ou activité imputée à la direction de la campagne électorale du candidat indépendant, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment les opérations de collecte de fonds à quelque titre que ce soit, au profit de la campagne électorale du candidat indépendant". Elle a souligné que "le candidat indépendant, Abdelmadjid Tebboune, s'est toujours engagé à bannir toute interférence entre l'argent et la politique, et veillera, dans le cadre de sa campagne électorale actuelle, au strict respect des textes de loi qui consacrent la séparation entre l'argent et la politique ainsi que le contrôle du financement des campagnes électo-



rales, conformément à l'ordonnance 21-01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral", ajoute la même source. A cet effet, la direction de la campagne électorale du candidat indépendant, M. Abdelmadjid Tebboune,

"invite toute personne ayant été induite en erreur ou victime de fraude à signaler et à déposer plainte devant les juridictions compétentes, tout en se réservant le droit d'engager des poursuites judiciaires", conclut le communiqué.

ALGÉRIE - ARABIE SAOUDITE

M. Attaf s'entretient à Djeddah avec plusieurs de ses homologues des pays arabes et musulmans

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a eu, mercredi, des entretiens bilatéraux avec plusieurs de ses homologues des pays arabes et musulmans en marge de sa participation à la réunion ministérielle extraordinaire de l'Organisation de la coo-

pération islamique (OCI) à Djeddah (Arabie saoudite), indique un communiqué du ministère. M. Attaf s'est entretenu avec ses homologues de Jordanie, Ayman Safadi, du Pakistan, Ishaq Dar, de l'Iran, Ali Bagheri Kani, et de la Somalie, Ahmed Moalim Fiqi. Ces rencontres ont permis d'examiner les voies et

moyens de renforcer les relations bilatérales, ainsi que "la préparation aux échéances relatives à la coopération entre l'Algérie et ces pays frères et amis".

Le ministre a longuement évoqué les développements de la cause palestinienne et les répercussions de la politique d'escalade imposée par

l'entité sioniste dans la région du Moyen-Orient.

Il a réitéré "les positions constantes de l'Algérie et son engagement permanent au soutien de cette cause au niveau du Conseil de sécurité onusien, ainsi que dans les fora régionaux et internationaux", note le communiqué du ministère.

ALGÉRIE - CHINE

Installation de la société chargée de la réalisation du projet "Palais de la Culture et du Divertissement" à Baraki

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a présidé jeudi à Alger, la cérémonie d'installation officielle de la société chargée de la réalisation du projet du "Palais de la Culture et du Divertissement" à Baraki (Alger), en présence de l'ambassadeur de la République populaire de Chine à Alger, M. Li Jian et du wali délégué de Baraki, Abdelouahab Bertima, et ce dans le cadre de la coopération bilatérale entre l'Algérie et la Chine, indique un communiqué du ministère. Lors de cette cérémonie à laquelle ont assisté des membres des deux chambres du Parlement et des représentants de plusieurs organismes ainsi que de la société de réalisation chinoise, Mme Mouloudji s'est félicitée de la signature et de la remise du procès-verbal d'installation de la société de réalisation du projet du "Palais de la Culture et du Divertissement" de Baraki.

"Cette société a été désignée par les autorités de Chine, pays ami avec lequel nous entretenons des relations solides qui remontent à la glorieuse guerre de libération" a rappelé la ministre qui a ajouté que ces relations ont été renforcées après l'indépendance, notamment à la faveur de la déclaration du partenariat stratégique global et l'adoption du plan quinquennal de coopération stratégique globale visant à dynamiser les relations

de coopération et de partenariat entre les deux pays dans différents domaines".

Mme Mouloudji a rappelé que la visite en Chine du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, du 17 au 21 juillet 2023, a été couronnée par la signature de 19 accords et mémorandums d'entente dans divers domaines".

"La culture est l'un des domaines vitaux de la coopération entre l'Algérie et la Chine, à travers l'organisation de plusieurs activités culturelles et artistiques conjointes", a-t-elle dit, relevant que le projet du "Palais de la Culture et du Divertissement" qui est le deuxième don de la Chine pour l'Algérie, après celui de l'Opéra d'Alger, "vient démontrer la profondeur et la solidité de cette relation privilégiée et de l'amitié sincère liant les peuples et les dirigeants des deux pays".

La ministre a félicité les représentants des associations de la société civile activant dans le domaine culturel et de la jeunesse pour ce "grand acquis" ainsi que tous les jeunes et intellectuels algériens, appelant à "contribuer à dynamiser la vie culturelle de la ville, et à mieux exploiter cet édifice culturel important après sa réception tout en veillant à sa protection".

Mme Mouloudji a, par ailleurs, réitéré ses remerciements et ceux du Gouvernement algérien à l'ambassadeur

chinois, et à travers lui, à la République populaire de Chine, pays frère, pour ce "don précieux".

Elle a également salué les efforts consentis par les autorités locales de la wilaya d'Alger et les cadres du ministère de la Culture et des Arts, ainsi que le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

S'étendant sur une superficie de près de 10 hectares, le "Palais de la Culture et du Divertissement" est un complexe qui abritera plusieurs structures dont une grande salle de lecture, des ateliers, des salles multimédias, une salle de cinéma, ainsi qu'une grande salle d'une capacité d'accueil de 450 personnes et trois salles d'exposition, en sus d'autres structures qui seront construites sur le terrain jouxtant le projet, tels qu'une maison de jeunes, des bureaux administratifs, une crèche pour les enfants, des salles techniques, des terrains de handball et de football, et une place dédiée aux activités de plein air.

Un accord a été conclu entre le ministère de la Culture et des Arts et le partenaire chinois pour utiliser des technologies modernes dans la construction, outre des techniques visant à améliorer l'efficacité énergétique et à faciliter l'accès des personnes aux besoins spécifiques.

ALGÉRIE - LIBYE

M. Tabi reçoit l'ambassadeur de la Libye en Algérie

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a reçu, jeudi, l'ambassadeur de la Libye en Algérie, à la demande de ce dernier, indique un communiqué du ministère.

"M. Abderrachid Tabi, ministre de la Justice, garde des Sceaux, a reçu ce jour, jeudi 8 août 2024 au siège du ministère de la Justice, son Excellence M. Saleh Hemma Mohamed Bagda, ambassadeur de l'Etat de Libye en Algérie, à la demande de ce dernier", a précisé la même source.

"Cette rencontre a été l'occasion de passer en revue l'état des relations de coopération bilatérale entre l'Algérie et la Libye dans les différents domaines, et d'examiner les moyens de les renforcer notamment dans les domaines juridique et institutionnel", lit-on dans le communiqué.

ALGÉRIE - ONU

L'adoption d'une convention de l'ONU sur la cybercriminalité s'ajoute aux succès de l'Algérie sous la conduite du président de la République

Les efforts inlassables déployés par la diplomatie algérienne au niveau international, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ont été couronnés jeudi par l'adoption du texte d'une Convention des Nations unies sur la lutte contre la cybercriminalité qui vient s'ajouter aux nombreux succès que l'Algérie n'a cessé de remporter.

Ce texte, adopté par le Comité Intergouvernemental chargé d'élaborer une Convention internationale globale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et de la communication à des fins criminelles, présidé par l'ambassadeur algérienne Faouzia Mebarki, représente un succès qui a couronné trois années consécutives de négociations intenses avec l'ensemble des Etats membres.

Dès son élection en mai 2021, la présidence algérienne du Comité a entrepris des efforts inlassables pour rapprocher les points de vue divergents des Etats membres.

Le Comité intergouvernemental a tenu huit sessions consacrées aux négociations, alternées de consultations intensives menées par la diplomate algérienne et son équipe, non sans faire face à moult défis, avec les acteurs les plus influents dont les Etats-Unis, la Chine, la Russie, l'Union européenne (UE), l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud et d'autres Etats membres.

Les efforts de la diplomatie algérienne ont été couronnés par l'adoption du texte intégral de la Convention onusienne par consensus avec l'enregistrement de demandes de vote sur certains points, sans que cela n'empêche l'adoption du texte intégral à l'unanimité et sans vote, un résultat qui était bien en dessus des espérances compte tenu du caractère controversé de l'objet de l'accord et des complexités liées au contexte actuel de la situation internationale. Immédiatement après l'adoption du texte de la Convention, les Etats participants ont salué le niveau de professionnalisme et d'impartialité qui a caractérisé le travail de la présidence algérienne du Comité dans la conduite de ce processus de négociation complexe.